

# L'IMPARTIAL

Feuille d'Avis des Montagnes 1806

Quotidien neuchâtelois et jurassien édité à La Chaux-de-Fonds  
Rédactions régionales: Le Locle, Fleurier, Neuchâtel, Saint-Imier, Tramelan, Saint-Brais

Rédaction  
Administration:  
2301 La Chaux-de-Fonds  
Rue Neuve 14  
Tél. (039) 21 11 35  
Télex 95 2114

## la voix d'une région

Société éditrice: Imprimerie Courvoisier - Journal L'Impartial S.A.

# O

### opinion

## Un peuple, un chef!

Armée et démocratie ne forment pas une rime riche, ni militaire et liberté.

Un soldat, dès l'instant qu'il sert dans les rangs de l'armée, se met au service du pouvoir politique. Si ce pouvoir est démocratique, le soldat sert la démocratie, si une dictature ordonne, l'armée sert la dictature.

Il ne devrait jamais y avoir de confusion dans cette hiérarchie qui veut que l'armée soit au service du pouvoir, en quoi son rôle premier est d'obéir. Ensuite l'exécution de la mission dont le pouvoir charge l'armée conduit le commandement à commander.

Et quand il n'y a plus de pouvoir, quand le marasme politique menace l'Etat de liquéfaction? l'armée doit intervenir pour rétablir la capacité de l'Etat à se doter d'un pouvoir.

Si, au-delà du temps nécessaire, l'armée impose son pouvoir, elle transgresse sa mission. Quel que soit le régime, il s'agit alors d'une usurpation.

Disons-nous qu'en Turquie l'armée a fait légitimer son usurpation du pouvoir par les urnes?

D'un point de vue occidental, oui, nous le dirons. Mais alors cela revient à admettre que le «modèle» démocratique occidental sert de pierre de touche à partir de laquelle on juge et on juge tous les autres régimes?

On a toujours tort d'enfermer un événement dans le moment où il se produit, coupé de son contexte historique.

Quelque détestable que nous semble la procédure suivie en Turquie, il nous paraît, hélas! qu'il n'y en avait guère d'autre possible pour mettre fin à la liquéfaction de l'Etat à travers l'action terroriste de groupes extrémistes de tous poils.

Le Liban nous a montré où conduit l'absence d'autorité, civile ou militaire...

En Turquie, le pouvoir s'est installé en dehors des normes qui nous séduisent, mais dans le droit fil de la réalité historique de ces soixante dernières années.

Atatürk, le «père de tous les Turcs», a lancé son pays dans un processus de développement rapide dès 1923, et, circonstance aggravante, de type occidental. En important un modèle de développement socio-économique, il était conduit à l'imposer et cela ne peut être obtenu que par la contrainte.

C'est cette contrainte qu'exerce encore aujourd'hui le pouvoir légitime, par un vote obligatoire, des militaires.

Il y a 58 ans que la Turquie est en mal de démocratie. Elle vient de se donner une nouvelle constitution et d'accepter que son général-président se place au-dessus des lois.

Comme au temps des chefs, c'est-à-dire du pouvoir naturel en Turquie...

Gil BAILLOD

## Entente entre l'Eglise et l'Etat avant le 10 novembre Jean Paul II invité en Pologne

Le pouvoir militaro-communiste du général Wojciech Jaruzelski et l'épiscopat polonais se sont entendus, un mois jour pour jour après la dissolution de «Solidarité», pour tenter de contrecarrer les plans de la direction clandestine du syndicat, en annonçant hier la date de la visite en Pologne, l'an prochain, du pape polonais Jean Paul II.



Mgr Jozef Glemp et le général Jaruzelski se sont entendus pour éviter des affrontements avec la clandestinité. (Bélino AP)

«Les autorités de l'Etat de la République populaire de Pologne et la Conférence de l'épiscopat polonais inviteront officiellement sa Sainteté à entreprendre son pèlerinage en Pologne à compter du 18 juin 1983», a annoncé un communiqué publié hier par l'agence officielle PAP à l'issue d'une rencontre entre le primat Mgr Jozef Glemp et le général Jaruzelski.

Le communiqué ajoute que l'homme fort de la Pologne en état de siège et le chef de l'Eglise catholique polonaise, dont la rencontre était attendue, ont «procédé à une analyse de la situation actuelle dans le pays et ont exprimé leur souci commun pour la préservation et le renforcement du calme, de l'ordre social et de la conscience dans le travail.»

Ainsi, les choses sont claires: à deux jours de la date à laquelle la direction de «Solidarité» a appelé à une grève générale de huit heures, suivie de manifestations de rue, l'Eglise et l'Etat, qui étaient en négociations depuis six mois pour fixer la date de la visite du Pape, ont mis sur l'impact attendu de l'annonce de cette visite.

Si cette attitude de l'Eglise a suscité des commentaires défavorables dans les milieux proches de «Solidarité», le primat a tenu à s'en expliquer: «Une nation humiliée, a-t-il dit, a le droit de protester.»

► Page 2

## Tempête sans précédent sur l'Europe

Une tempête sans précédent s'est abattue samedi et dimanche sur le sud de la France, la Suisse, l'Espagne et le Portugal, causant la mort de dix personnes, arrachant les lignes téléphoniques, coupant les routes et provoquant d'innombrables inondations.

En France, les prévisions météorologiques restent pessimistes et le bilan pourrait encore s'alourdir. Des vents violents et des pluies abondantes devraient encore s'abattre sur les régions méditerranéennes et la vallée du Rhône. La tempête, qui a déjà atteint l'ouest de la France et partiellement la région parisienne, se dirigerait progressivement vers l'est du pays.

Dans le sud, avec des pointes à plus de 170 km/h., a non seulement laissé un véritable spectacle de désolation: toitures arrachées, routes défoncées, chutes d'arbres, mais a été également à l'origine de la plupart des morts (une dizaine). Ainsi, le vent a provoqué une collision frontale entre deux automobiles sur une route du sud-ouest: un mort, quatre blessés. A Toulouse, un panneau publicitaire s'est littéralement envolé et a atteint de plein fouet deux personnes âgées qui ont dû être hospitalisées dans un état grave.

En Bretagne, on était sans nouvelle hier d'un voilier avec six personnes à bord, qui avaient assisté dimanche au départ de la Course du Rhum, au large de Saint-Cast (Côtes-du-Nord). Une quarantaine d'appels de détresse de plaisanciers ont été lancés à l'occasion du départ de cette course.

En Auvergne (centre de la France), les chutes d'arbres ont même provoqué le déraillement d'un train. Le trafic aérien de cette région a d'ailleurs été détourné et les parents ont été invités, par mesure de sécurité, à ne pas envoyer leurs enfants à l'école.

Le mauvais temps a également sévi sur le sud de l'Europe, provoquant d'importants dégâts: routes coupées, fils téléphoniques arrachés, inondations, glissements de terrain, et causant la mort de plusieurs personnes. En Espagne, dix personnes aux moins ont péri après deux jours de pluies torrentielles.

Dans le centre du Portugal, une grue a été renversée par une rafale de vent, tuant un grutier. Dans la même région, un car transportant des pèlerins sud-africains a dévalé dans un ravin, blessant grièvement cinq personnes. (ats, afp)

## Enquête sur les massacres des camps de Sabra et Chatilla Begin: «Je n'étais pas au courant»

La commission d'enquête sur les massacres des camps palestiniens de Sabra et de Chatilla a entendu hier matin le témoignage de M. Begin, qui a confirmé n'avoir pas été mis au courant à l'avance de la décision du ministre de la Défense et du chef

d'état-major d'autoriser les miliciens libanais à entrer dans les camps.

Mais il a admis qu'on craignait des représailles chrétiennes contre les musulmans après l'assassinat du président Béchir Gemayel, sans imaginer toutefois que des centaines de Palestiniens allaient être massacrés.

Sans préliminaires, le premier ministre a commencé d'emblée à répondre aux questions, qui allaient porter aussi sur

l'entrée des forces israéliennes à Beyrouth-Ouest. L'audition était transmise en direct par la radio. Elle a duré 47 minutes, et contrairement aux témoignages précédents, aucune partie ne s'est tenue à huis-clos. Un nouvel élément est apparu pendant cette audition, montrant qu'au moins une personne en Israël - le général Eytan, chef d'état-major - prévoyait avec assez de netteté ce qui allait se passer précisément dans les camps.

► Page 2

## Aux Etats-Unis Meurtrier incendie dans une prison

Un incendie provoqué par un détenu qui avait mis le feu à son matelas a causé hier la mort d'au moins 27 prisonniers et fait 46 blessés dans la prison du Comté de Harrison.

«Le feu n'était pas très important et nous l'avons rapidement éteint. Mais la prison était envahie par une épaisse fumée et le gardien qui tentait de faire sortir les détenus s'est trouvé incommode», a expliqué le commandant des pompiers.

Avant que des fonctionnaires puissent s'emparer des clefs du gardien et ouvrir les cellules, de nombreux détenus avaient été asphyxiés par la fumée. Les pompiers ont utilisé des véris pour arracher les barreaux des fenêtres afin de permettre aux prisonniers de sortir plus vite.

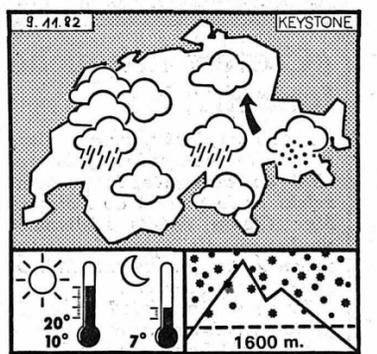
On estime que près d'une centaine de détenus se trouvaient dans la prison au moment du drame. Six des blessés seraient dans un état critique. (ap)

## Les témoins continuent de (se) défilér



Elzingre

82



# M

### météo

Suisse romande: couvert, puis éclaircies avec pluies intermittentes. Fin du foehn en Valais. Limite de chutes de neige s'abaissant à 1600 m.

Suisse alémanique: foehn cessant progressivement. Ensuite pluies.

Sud des Alpes: précipitations, puis éclaircies.

Evolution pour mercredi et jeudi: nord, ensoleillé avec passages nuageux. Tous-jours relativement doux pour la saison.

Mardi 9 novembre 1982  
45e semaine, 313e jour  
Fête à souhaiter: Théodore.

	Mardi	Mercredi
Lever du soleil	7 h. 25	7 h. 27
Coucher du soleil	17 h. 05	17 h. 04
	Vendredi	Lundi
Lac des Brenets	750,37 m.	750,23 m.
Lac de Neuchâtel	429,21 m.	429,17 m.

# S

### sommaire

Le foehn balaye la Suisse  
SUISSE Page 4

Expression  
MAGAZINE Page 7

Crise du crédit international  
Confiance chez les banquiers  
ECONOMIE Page 9

# R

## région 2e cahier

Exploitation des forêts neuchâteloises  
**Diminuer les coupes pour sauver les prix**  
PAGE 13

Bien vivre chez soi  
Notre supplément

Depuis 1895 55995

**BIJOUX BONNET**

Nous préparons votre prochain bijou

Vente directe aux particuliers

# MONDE

## Turquie : résultats du référendum constitutionnel Le général Evren élu pour sept ans

Les électeurs turcs ont voté massivement dimanche en faveur de la nouvelle Constitution, ce qui a provoqué l'élection automatique du général Kenan Evren à la présidence pour sept ans.

Selon les derniers résultats annoncés hier par la radio officielle, qui portent sur le dépouillement d'environ 90 pour cent des bulletins de vote, la nouvelle Constitution a recueilli 91,5 pour cent des suffrages exprimés. Mais il est vrai que les Turcs n'étaient pas autorisés à faire campagne contre le document, et qu'aucun autre candidat ne se présentait à la présidence de la Turquie.

Le taux de participation a été un des plus forts jamais enregistrés dans ce pays, puisque 90 pour cent des électeurs se sont rendus aux urnes. Ce chiffre élevé s'explique aisément: un décret gouvernemental punissait en effet les abstentionnistes de la suspension de leurs droits civiques pour une durée de cinq ans.

En réalité, il semble que les Turcs aient davantage voté contre l'anarchie et le terrorisme que pour la nouvelle Constitution. Pendant sa campagne électorale, le général Evren leur a d'ailleurs répété à maintes reprises qu'ils devraient approuver le document s'ils ne voulaient pas revivre la période de troubles qui a conduit le pays au bord de la guerre civile.

La nouvelle Constitution entrera en vigueur dès l'annonce, dans quelques jours, des résultats officiels du référendum. Cela signifie que les responsables des partis aujourd'hui suspendus, comme les anciens premiers ministres Suleyman Demirel et Bulent Ecevit, seront privés de tous leurs droits politiques pour les dix prochaines années.

### LA LOI CIVILE EN 1983?

La loi civile ne sera entièrement rétablie en Turquie qu'après les élections législatives, prévues en principe pour l'automne 1983.

### En Grande-Bretagne La fin du «Concorde»?

«British Airways» maintiendra les vols de «Concorde» même si le gouvernement supprime la subvention de l'appareil, a déclaré hier Sir John King, président de la compagnie.

Le gouvernement de Mme Margaret Thatcher a l'intention de mettre fin, le 31 mars 1983, à sa subvention du «Concorde», qui s'élève à 18 millions de livres sterling par an et qui a coûté aux contribuables britanniques près d'un milliard de livres au cours des 15 dernières années.

Sir John, nommé en 1981 par le premier ministre britannique à la tête de la compagnie pour remettre ses finances en état, s'est empressé de dissiper les spéculations selon lesquelles «British Airways» abandonnerait le célèbre supersonique.

Selon les estimations, d'ici la fin de 1982 les six «Concorde» de la BA auront transporté environ 100.000 passagers outre-Atlantique et apporté un bénéfice de six millions de livres sterling.

(ats, reuter)

En attendant, le général Evren continuera à assumer les fonctions de chef d'état-major et de président du Conseil national de sécurité, composé de quatre autres généraux.

Dès l'élection du nouveau Parlement, ces généraux - les commandants de l'armée de terre, de l'aviation, de la marine et de la milice - formeront un Conseil de la présidence qui restera en place jusqu'à

la fin du mandat du président Evren en novembre 1989.

De nouveaux partis politiques devront être créés avant les élections de 1983. L'actuel chef du gouvernement, l'amiral en retraite Bulend Ulusu, est considéré comme un des possibles futurs dirigeants de parti, ainsi que l'ancien vice-premier ministre Turgut Ozal, l'architecte du programme de relance économique turc. (ap)

## Grève des transports en Belgique

Les employés des Transports urbains et interurbains belges ont entamé hier une grève de trois jours pour protester contre les plans d'austérité et d'assainissement financier du ministre des Communications.

Ce mouvement de grève sera suspendu pendant quatre jours, pour reprendre pour une durée illimitée le 15 novembre.

La plupart des tramways, bus et métros sont restés au dépôt dans les principales villes du pays. Les quelques rames de métro qui ont circulé à Bruxelles ont été ralenties ou arrêtées par des piquets de grève. Seules quelques lignes de bus interurbaines privées fonctionnaient.

Le ministre des Communications a imposé aux sociétés publiques de transport un plan d'assainissement de cinq ans, qui prévoit une réduction d'un pour cent par an des subsides de l'Etat.

Les pouvoirs publics financent les transports à raison de 80 pour cent de leur budget.

Les syndicats craignent à la fois un démantèlement du réseau et des pertes d'emploi. (ap)

## L'Iran mobilise tous les hommes de 19 à 23 ans

Les autorités iraniennes ont appelé sous les drapeaux tous les hommes âgés de 19 à 23 ans, a annoncé hier l'agence de presse iranienne Irna.

De source informée, on indique que cette mesure pourrait être le prélude à une mobilisation générale et au déclenchement d'une offensive à outrance ayant pour objectif l'invasion massive du territoire irakien.

On précise cependant de même source que l'état-major et les autorités religieuses ne prendront leur décision qu'en fonction du résultat de l'offensive limitée actuellement en cours sur le front central de la guerre du Golfe.

Si l'on en croit l'agence Irna et Radio Téhéran captées à Londres, la présente opération a été menée avec succès et a permis la reconquête de 550 km<sup>2</sup> de territoire iranien et une percée en terre irakienne.

Irna a en outre annoncé que l'armée iranienne s'était emparée de trois avant-postes irakiens à Abou Qoreib, Sharqani et Zobeideh.

## Arrestation d'un chef de Solidarité

L'agence PAP a annoncé l'arrestation du chef de l'organisation Solidarité pour la ville de Wrocław, M. Piotr Bednarz ainsi que de 12 militants qui participaient à une réunion clandestine.

Le syndicat Solidarité avait lancé un mot d'ordre de grève pour le 10 novembre pour protester contre la délégalisation de l'organisation.

M. Bednarz appartenait à la Commission provisoire de coordination dont faisait également partie Wladyslaw Frasnyniuk, autre militant de Solidarité arrêté le 5 octobre dernier.

L'agence iranienne a également diffusé une déclaration du président Ali Khamenei qui qualifie de splendide la situation sur le front et indique que si la mobilisation générale n'a pas été décrétée, «tous les Iraniens, quelle que soit leur tâche, doivent être prêts à partir pour le front», si besoin est.

Radio-Téhéran a pour sa part rapporté que le chef de l'Etat avait rendu visite à l'ayatollah Khomeini pour lui demander son avis sur un éventuel appel sous les drapeaux des fonctionnaires.

Toujours selon les médias iraniens, le succès de l'opération en cours a entraîné une multiplication des appels à l'offensive finale dans les milieux intégristes du clergé.

Dimanche, l'hodjatoleslam Hachemi Rafsanjani, président du Majlis (parlement), a déclaré que rien ne pourrait empêcher l'armée iranienne de marcher sur Bagdad si les exigences de la République

## Jean Paul II invité en Pologne

Page 1

Je ne dénie pas aux groupes sociaux le droit d'avoir leur propre évaluation de la situation. Mais l'Eglise, a-t-il ajouté, ne peut pas participer à un jeu politique. Sa position sera toujours fondée sur la paix.

Pour l'évêque polonais, en effet, ce dont la Pologne a le plus besoin, c'est de paix, et Jean Paul II est un homme de paix. La population doit donc se préparer dès maintenant à l'accueillir dans le calme et la dignité, en s'abstenant de tout «acte désespéré» qui pourrait compromettre sa venue.

L'Eglise, dans ces conditions, estiment les observateurs étrangers, court le risque d'être désavouée, si la journée du 10 novembre est marquée par des affrontements. Mais le pouvoir de son côté en prend également, en laissant annoncer la venue de celui qui, pour l'immense majorité des Polonais représente la plus haute autorité qui soit (ats, afp)

## Politique européenne de la pêche Pénibles délibérations à Bruxelles

Les ministres de la pêche de la Communauté européenne ont repris hier leurs efforts pour tenter de mettre sur pied une politique commune de la pêche, à la suite du refus par le Danemark, vendredi, d'une nouvelle proposition de compromis.

La Grande-Bretagne s'en tient apparemment à sa position selon laquelle il n'est pas possible d'accéder à la demande du Danemark de bénéficier d'un plus gros contingent de prise dans les eaux britanniques.

Dans cette perspective, l'accord se ferait entre tous les membres de la Communauté, à l'exception du Danemark.

## Marché européen Flambée du dollar

Le dollar a enregistré hier une hausse record par rapport au franc français et a atteint contre le DM son cours le plus élevé depuis six ans et demi.

A Paris, le dollar était coté 7,3040 francs français dans le courant de la journée, par rapport aux 7,2620 francs vendredi en clôture.

A Francfort la monnaie américaine valait 2,5899 DM. La Bundesbank est intervenue, vendant 50 millions de dollars pour soutenir le mark.

A Londres, la livre sterling est tombée au cours le plus bas depuis six ans, se fixant à 1,6565 dollar, alors qu'elle était cotée 1,6638 dollar vendredi en clôture.

Selon les spécialistes, les causes de cette nouvelle flambée du billet vert sont l'annonce, vendredi par la Réserve fédérale américaine, d'une hausse plus importante que prévu de la masse monétaire.

Cela a amené les autorités américaines à différer une baisse éventuelle du taux de l'escompte (qui reste à 9,5 pour cent). Comme les taux d'intérêt baissent en Europe depuis plusieurs semaines, cela a pour effet d'attirer les capitaux américains et de faire monter le dollar. (ats, reuter, ap)

### En bref

● TEL AVIV. - Les professeurs de sept universités et instituts de recherche se sont mis en grève à la suite de l'échec des négociations salariales.

● PARIS. - Nadia Léger, veuve du peintre Fernand Léger, et elle-même peintre, est morte dimanche à son domicile de Grasse, dans le sud de la France, à l'âge de 78 ans.

● DAR ES SALAAM. - Victor Umbricht, le négociateur suisse dans le conflit entre le Kenya, la Tanzanie et l'Ouganda s'est entretenu à Dar es Salaam avec le président tanzanien Julius Nyerere. Le conflit porte sur le partage des biens de la Communauté est-africaine, rompue en 1977.

● OVIEDO. - Un ouvrier a été tué par une explosion qui s'est produite dans une fabrique de munitions, trois autres ouvriers sont portés disparus et ont probablement péri.

● TAIPEH. - Un pilote de chasse chinois qui s'est réfugié à Formose après avoir fui vers la Corée du Sud à bord de son Mig-19 vient de recevoir une récompense royale: 187 kilos d'or.

● CAP CANAVERAL. - Le compte à rebours du premier vol commercial de la navette spatiale «Columbia» a été retardé de sept heures à cause d'une petite fuite dans un système de pressurisation des conduites de carburant.

● SAINT-DOMINGUE. - Un homme, accompagné de sa femme et de ses trois enfants, qui cherchait apparemment du travail, a pris en otage une diplomate à l'ambassade du Pérou à Saint-Domingue mais s'est rendu peu après à la police.

● AJACCIO. - Les trois bombes qui ont explosé hier soir entre 22 h. 20 et 22 h. 30 devant trois établissements bancaires de la périphérie d'Ajaccio ont causé de graves dégâts dans les agences visées, mais n'ont fait aucun blessé.

## Entre autres

### «Crever» la bouche fermée?

En s'accordant pour organiser une visite du Pape le 18 juin prochain en Pologne, le général Jaruzelski et le primat de Pologne, Mgr Glemp ont-ils réellement voulu prévenir les manifestations prévues par le syndicat «Solidarité» pour mercredi?

L'agence Associated Press le prétend, mais est-ce vrai?

Dans la Pologne actuelle, le surréalisme semble tout régir. Le vrai et le faux sont tout aussi vraisemblables et tout est possible.

En fait, chacun en Pologne est de cœur et de fait avec Solidarité. Mais, tout aussi bien, chacun sait que les rêves de Solidarité sont impossibles. Moscou, fatalement, s'opposera à leur réalisation. Et le programme économique de Solidarité n'est qu'un songe, qui ne tient nullement compte des dettes énormes de Varsovie et du peu de goût des ouvriers polonais pour le travail.

Bref, de tous côtés, c'est l'impasse. C'est la tête qu'on cogne aux murs de la prison. C'est l'Absurde, avec une majuscule immense, auquel on se heurte, on se meurtrit, on se brise.

C'est le cercle vicieux autour duquel on tourne, on tourne, on tourne. Rondin, picotin, à en perdre la tête, à en perdre la vie...

Jean Paul II viendra sur les bords de la Vistule au seuil de l'été prochain. A la saison où les nénuphars projettent les rayons de leurs pétales comme des soleils dans les bras non pollués du grand fleuve.

Avec la foi et la charité, il fera peut-être renaître l'espérance, la troisième vertu théologique, dans le cœur de quelques millions de Polonais.

Mais aujourd'hui, nous sommes contrits de le reconnaître, l'espérance est morte dans l'âme d'autant de millions de Polonais.

Dans leurs bouches, il n'y a plus qu'un goût de cendres.

Que Mgr Glemp s'arrange avec le général Jaruzelski pour qu'aucune étincelle n'en resurgisse, voilà qui leur indiffère...

Après ce jour, après cette nuit, nous ne serons plus. Alors pourquoi ne pas admettre, comme les Russes non communistes, que tout est égal (usia rauno). Pourquoi ne pas considérer qu'il est mieux de tout faire sauter? Mourir dans un feu d'artifice atomique, cela a plus de gueule que de crever la bouche fermée!

Willy BRANDT

## Enquête sur les massacres des camps de Sabra et Chatilla Begin: «Je n'étais pas au courant»

Page 1

Un membre de la commission d'enquête a en effet cité le général Eytan qui, une heure environ après le début de l'opération dans les camps, aurait dit au Cabinet: «Ce qui va se passer est un déversement de vengeance... Ce sera un déversement comme on n'en aura pas encore vu. Je peux déjà voir dans leurs yeux ce qu'ils s'apprennent à faire».

### UN CERTAIN DOUTE

M. Begin a indiqué que les services de renseignements qui sont sous ses ordres ne l'avaient pas averti d'un risque de massacres. Il n'a pas répondu clairement à la question de savoir ce qu'il aurait fait si le général Sharon l'avait informé à l'avance que les chrétiens allaient entrer dans les camps. Il a rappelé la décision du Cabinet en date du 15 juin en vue d'amener l'armée libanaise et les milices chrétiennes à jouer un plus grand rôle opérationnel contre les feddayin.

M. Begin a déclaré qu'il avait appris la nouvelle des massacres par la BBC. Dans l'après-midi du samedi et qu'il avait alors appelé le général Eytan. Celui-ci aurait alors annoncé que l'opération avait été arrêtée et que les miliciens phalangistes avaient quitté les camps.

On a également interrogé M. Begin sur une réunion qu'il a eue avec le ministre de la Défense Ariel Sharon et le général Eytan après l'annonce de l'attentat contre le président Béchir Gemayel et sur les circonstances de l'entrée des forces israéliennes à Beyrouth-Ouest. M. Begin a confirmé qu'il avait autorisé cette entrée.

«J'ai suggéré à mes deux collègues», a-t-il dit, que l'armée occupe «les principaux points afin de prévenir des attaques par vengeance de la population chrétienne contre la population musulmane de Beyrouth-Ouest». Comme on lui demandait si le rôle des miliciens phalangistes avait été évoqué, il a répondu: «Non, pas du tout».

## Affrontements dans le Chouf

L'armée israélienne a pris position hier à proximité des villages de Kfar Nabrah et Brih, dans le Chouf, au sud-est de Beyrouth, à la suite d'affrontements entre druzes et chrétiens qui ont fait au moins dix morts et une dizaine de blessés, surtout du côté chrétien, a annoncé un porte-parole de l'armée israélienne.

Des antennes médicales israéliennes sont intervenues pour secourir les blessés des deux côtés, a précisé le porte-parole.

Selon la version israélienne des événements, les incidents ont commencé lorsque les druzes de Kfar Nabrah ont attaqué un cortège funèbre chrétien. Le mort était une victime des précédents affrontements entre les deux communautés. L'attaque druze a provoqué une riposte chrétienne et les violents accrochages qui s'en sont suivis, a précisé le porte-parole israélien. (ats, afp, ap)

● MOSCOU. - L'Union soviétique est en train de construire la plus puissante fusée spatiale du monde, dont les premiers essais auront lieu dans le courant de l'année 1983.

● HOLZMINDEN. - Un chasseur Phantom F-4 de l'armée de l'air américaine s'est écrasé au cours d'un vol d'entraînement. Les deux aviateurs qui se trouvaient à bord ont péri.

● ALCIRA. - Jean Paul II a consacré sa journée de lundi à visiter la région de Valence, dévastée par les récentes inondations.

# Vive l'indépendance!

## La nouvelle Toyota Tercel 4x4.

La nouvelle Toyota Tercel 4x4 est en avance sur notre temps. Elle a tout pour tout faire. C'est donc un bon investissement pour l'avenir. Ce véhicule universel pratique, de ligne originale, est bourré d'idées modernes. Il rend les automobilistes indépendants: indépendants des conditions atmosphériques et routières, des saisons, des modes et des contingences sociales.

### UN MAXIMUM D'ÉCONOMIE ET DE SÉCURITÉ.

La transmission sur les quatre roues, enclenchable à tout moment, augmente la sécurité dans les mauvaises conditions météorologiques et routières. Quant à la vitesse extra-lente, elle permet de maîtriser les passages difficiles et d'accroître la force de traction. En temps normal, il est plus économique de rouler en traction avant. Un plein (50 l d'essence ordinaire) suffit alors pour parcourir environ 650 km, la consommation moyenne (normes américaines) en circulation combinée n'étant que de 7,6 l aux 100 km. La sécurité repose en outre sur des amortisseurs spéciaux à gaz, une direction à crémaillère précise et des freins assistés.

### UNE HABITABILITÉ ET UN CONFORT GÉNÉREUX SOUS DES DIMENSIONS EXTÉRIEURES COMPACTES.

Grâce à une conception ultra-moderne de la car-

rosserie, le conducteur et les passagers bénéficient d'une grande liberté de mouvements au niveau de la tête et des genoux. Cinq personnes sont à l'aise dans cet habitacle. Quant au coffre, il engloutit des monceaux de bagages. Banquette arrière rabattue, cette limousine de luxe se transforme en commerciale spacieuse. Son vaste hayon arrière, qui descend jusqu'au pare-chocs, facilite le chargement et le déchargement.

### UN EXTÉRIEUR QUI PEUT SE MONTRER PARTOUT ET UN ÉQUIPEMENT COMPLET.

La ligne caractéristique de ce véhicule est une combinaison harmonieuse de luxe et de dessin fonctionnel. Son équipement de série est parfait. Au tableau de bord: radio OL/OM/OUC à décodeur pour informations routières, compte-tours, économètre, voyant d'enclenchement de la transmission sur les 4 roues, témoins de porte ouverte, de réservoir vide, de frein à main et avertisseur acoustique d'usure des garnitures de frein. À l'intérieur: appuis-tête ajustables en hauteur et en inclinaison, sièges garnis de drap bicolore. En plus: glaces teintées, projecteurs à halogène et lave-phares, deux rétroviseurs extérieurs réglables de l'intérieur, essuie-lave-glace arrière, lunette arrière chauffante, bavettes d'aile devant et derrière, feux de brouillard et tout ce qui fait partie de l'équipement proverbial des Toyota.

### UNE VOITURE DE CLASSE MOYENNE, TOUTE DIFFÉRENTE DES AUTRES.

La conception technique de base d'une limousine de luxe, alliée aux avantages d'un véhicule universel haussent la nouvelle Toyota Tercel 4x4 nettement au-dessus des modèles courants de classe moyenne. C'est effectivement une voiture qui a tout pour tout faire. Exactement ce qu'il faut aux gens épris d'indépendance. Et ce, à un prix tout compris de **fr. 17 500.-**.

Vous en apprendrez plus sur cette voiture qui a tout pour tout faire, dans l'une des 400 agences Toyota. Essayez-la donc sans tarder. Puis, faites un bon investissement pour l'avenir.

5 portes, 5 places, moteur à 4 cylindres longitudinal, 1452 cm<sup>3</sup>, 52 kW (71 ch) DIN. Boîte à 5 vitesses, toutes synchronisées pour la traction avant. Transmission sur les 4 roues, enclenchable et déclenchable en marche, et vitesse tous terrains extra-lente (rampante) supplémentaire. Capacité de remorquage: 1300 kg. **Fr. 17 500.-**. En option: peinture bicolore, fr. 200.-; toit ouvrant électrique, fr. 800.-.

75-222

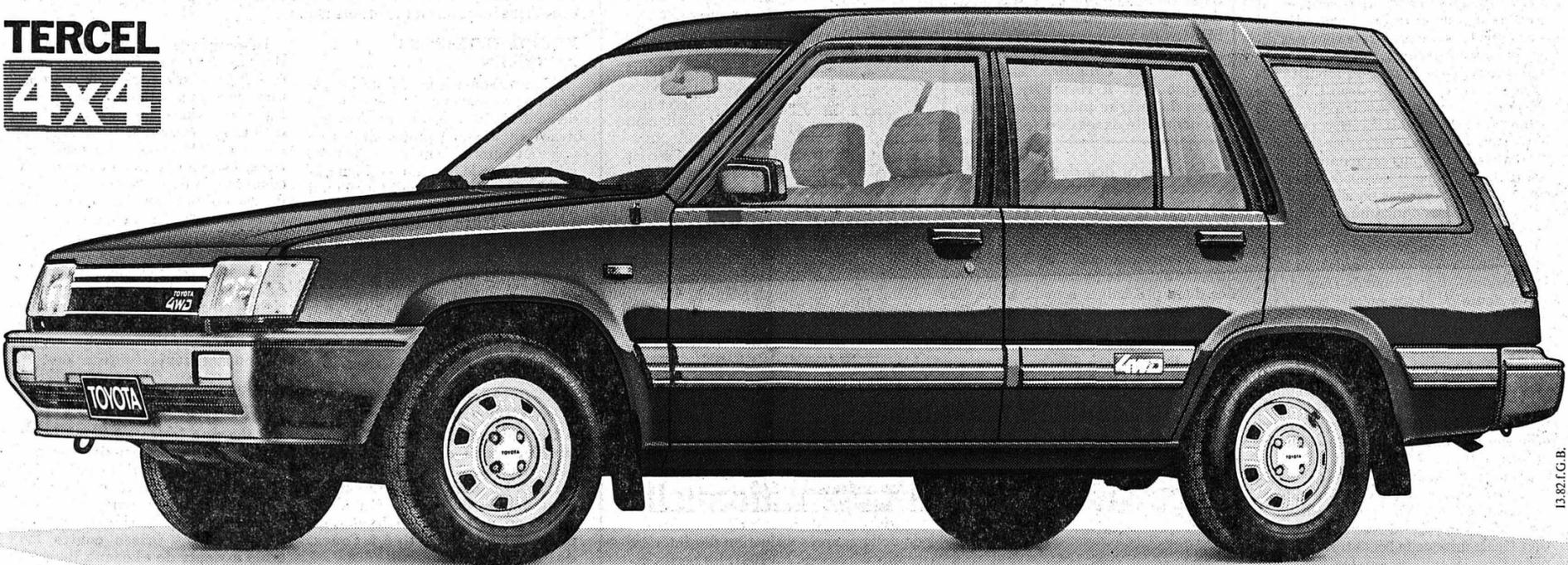
# TOYOTA

Le N°1 japonais. Paré pour l'an 2000.

TOYOTA SA, 5745 SAFENWIL, 062-67 93 11.

FINANCEMENT AVANTAGEUX PAR  
MULTI-LEASING TOYOTA  
TELEPHONE 01-495 24 95

**TERCEL**  
**4x4**



**Agences principales: La Chaux-de-Fonds:** M. Grandjean S.A., Garage des Montagnes, Léopold-Robert 107, Tél. 039/23 64 44/45 – **Corgémont:** K. Lehmann, Garage Moderne, Tél. 032/97 11 74

**Agences locales: Col des Roches:** R. Bovier, Garage du Col, Tél. 039/31 28 94 – **La Chaux-de-Fonds:** Tarditi, Tél. 039/23 25 28 – **Saignelégier:** Ch.A. Fré-sard + S. Cattin, Tél. 039/51 12 20

### OFFRES D'EMPLOIS

Hôtel-Restaurant «La Croix-Fédérale»  
Le Crêt-du-Loche, tél. (039) 26 06 98  
(entre Le Locle et La Chaux-de-Fonds)

cherche pour tout de suite ou à convenir

## sommelière

Débutante acceptée.

59957

CARROSSIER SPÉCIALISÉ engage  
pour le début 83

## 1 bon PEINTRE EN VOITURES

propre, rapide et consciencieux, connaissant les produits Sikkens.

Nous offrons: 1 salaire au-dessus de la moyenne, nombreux avantages sociaux, congés et vacances supplémentaires.

Ecrire sous chiffre FD 60017 au bureau de L'Impartial.

Fabrique de boîtes de montres de la ville engagerait tout de suite

## aviveurs - aviveuses

pour terminaison de boîtes soignées.

Les personnes intéressées sont priées de faire offres sous chiffre PW 59809 au bureau de L'Impartial.

GÉRANCE IMMOBILIÈRE cherche

## COMPTABLE

pour divers travaux de bureau, tenue de la comptabilité de sociétés immobilières.

Entrée en service à convenir.

Ecrire sous chiffre HC 59818 au bureau de L'Impartial.

# SUISSE

## La Suisse balayée par le foehn

Une tempête de foehn d'une rare violence a sévi dimanche et hier sur une grande partie de la Suisse. Les dégâts matériels atteignent plusieurs millions de francs. Dans le canton de Berne, deux personnes ont perdu la vie, victimes indirectes du foehn. Les vents très forts ont d'abord soufflé en Suisse romande et en Valais où l'on ne compte plus les arbres arrachés, les toitures endommagées et les routes coupées. En Suisse centrale, le foehn a atteint des pointes exceptionnelles de 170 kmh. La région de Zurich et de Saint-Gall n'a pas été épargnée. La tempête continuait à souffler hier dans la matinée.

Attisés par les vents violents, des incendies ont détruit des hectares de forêts dans la région de Meiringen (BE), où 400 pompiers ont dû lutter pendant plusieurs heures contre le sinistre, du même qu'à Attinghausen, dans le canton d'Uri et dans le Jorat où une forêt proche de Servion a été la proie des flammes.

### SUISSE ROMANDE PAS ÉPARGNÉE

Provoquées par la chute de pylones à haute tension, des pannes de courant ont perturbé pendant plusieurs heures l'alimentation en électricité en Suisse romande. Selon l'Energie Ouest Suisse SA à Lausanne, les lignes à haute tension endommagées dans les cantons de Vaud et du Valais resteront indisponibles pendant plusieurs semaines.

Dans le seul canton du Valais, les dégâts sont estimés à plusieurs millions de francs. Il s'agit surtout de toits arrachés et d'immeubles éventrés à Sembrancher, Bovernier, Champex, Troistorrens et Saint-Maurice. Le trafic est interrompu jusqu'à jeudi sur la ligne Martigny - Orsières.

### BERNE: DEUX DÉCÈS

Dans le canton de Berne également, les dégâts matériels se chiffrent par millions. A Grindelwald, le commandant des pompiers de la localité, un monteur électricien, est mort alors qu'il était occupé à la réparation d'un transformateur endommagé par le vent. A Brienz, une femme de 75 ans a péri dans l'incendie qu'elle a vraisemblablement provoqué en allumant des bougies après une panne de courant.

C'est dans les vallées de Suisse centrale que les pointes de foehn ont été les plus fortes. Elles ont atteint une vitesse

de 170 kmh. Outre les toits arrachés, de nombreuses routes ont été coupées dont l'Axenstrasse. Une caravane qui roulait sur l'autoroute N 2 a été renversée. La vitesse du vent a passablement entravé le travail des pompiers qui ont dû lutter pendant plusieurs heures pour circonscrire un sinistre qui a partiellement détruit une forêt proche de la localité d'Attinghausen. Dans le canton d'Uri, la tempête a arraché le môle flottant du port de Sisikon dans le lac des Quatre-Cantons. Une trentaine de bateaux ont coulé ou ont été jetés à la rive. Les dégâts là aussi sont d'ores et déjà chiffrés à plusieurs millions de francs.

### Les liens entre le vent et les hommes

Les observateurs ont remarqué que lors des journées de foehn, le nombre des accidents avait une nette tendance à augmenter. Les liens qui existent entre le vent et les accidents ne sont toutefois pas encore prouvés scientifiquement.

On a longtemps rendu responsables la température, l'humidité, la pression et les phénomènes électriques qui accompagnent le foehn d'accroître le risque d'accident, sans qu'une preuve formelle de l'influence précise de l'un de ces facteurs n'ait pu être faite jusqu'ici. Il est vraisemblable d'ailleurs que c'est leur action conjuguée sur l'organisme qui est déterminante.

Un scientifique israélien a distingué deux types de réaction au foehn fondamentalement différentes. Alors que les signes d'épuisement apparaissent chez certaines personnes, d'autres au contraire manifestent un état d'excitation. Deux personnes sensibles aux phénomènes météorologiques peuvent donc réagir de manière contraire, mais elles sont toutes deux exposées à un risque accru d'accidents. Les médecins recommandent notamment aux automobilistes de prendre certaines précautions lors des jours de foehn, et d'éviter de conduire lorsqu'ils commencent à ressentir des signes de fatigue inaccoutumée, ou de nervosité excessive. (ats)

● Au cours des dernières semaines, des vols supersoniques ont eu lieu dans notre pays. Ils ont causé des détonations dans certaines régions, indique le Département militaire fédéral dans un communiqué. Des engagements de cette nature se poursuivront au cours des deux prochaines semaines. Ils sont destinés à l'interception d'appareils d'un éventuel adversaire.

● Le conseiller d'Etat radical Theo Meier, directeur des finances du canton de Bâle-Campagne depuis 16 ans a annoncé sa démission officielle.

## Assemblée générale de l'IATA Nécessité d'une attitude rationnelle

Si l'industrie aéronautique veut «se tirer du bourbier où elle se trouve actuellement, et qui résulte tout autant de ses propres insuffisances que de influences extérieures, nous devons revenir à une attitude plus rationnelle» et, dans les circonstances actuelles, «nous ne pouvons rien faire de plus rationnel que de renouveler et d'intensifier notre esprit de coordination», a déclaré le président de Swissair, M. Armin Waltensweiler, à l'ouverture de la 38e assemblée générale de l'Association internationale du transport aérien (IATA), hier à Genève.

L'industrie des compagnies aériennes «marche sur une corde raide, avec d'un côté le gouffre béant de la faillite et de l'autre une bande glissante - subventions ou captivité permanente vis-à-vis des institutions prêteuses -», constate le rapport annuel de l'IATA présenté à l'assemblée réunie jusqu'à mercredi par le directeur général de l'association, M. Knut Hammarskjöld.

Les résultats des sept premiers mois de 1982 laissent entrevoir selon ce même rapport que, sur les services internationaux des 120 compagnies de l'IATA, les prévisions qui envisageaient pour cette année des pertes s'élevant à 1,9 milliard

### L'EAU SE VENGE DU VIN

Enfin, à Zurich, la traditionnelle dégustation de vin qui a lieu chaque année sur les bâtiments de la Société de navigation a été fortement compromise.

Trois bâtiments de la compagnie qui commençaient à tanguer dangereusement ont dû être mis en lieu sûr. Sur l'un deux, un millier de bouteilles de vin ont glissé des tables et se sont fracassées sur le pont alors qu'au même moment, dans le restaurant du bateau, 50 personnes qui participaient à une soirée-fondue devaient être évacuées précipitamment. (ats)

## Conférence nationale sur les coûts de la santé

# Prêts à agir ensemble

Cette réunion marque le début d'une réflexion nécessaire. Ses participants ont fait preuve de bonne volonté et ils sont «prêts à agir ensemble». Hier soir à Berne, à l'issue des trois heures de travail de la Conférence nationale qu'il avait convoquée pour qu'elle étudie des mesures d'économie en matière de santé, M. Hürlimann a fait part de sa satisfaction. Un sentiment partagé par M. Karl Kennel, conseiller d'Etat lucernois, membre de la conférence des directeurs cantonaux des affaires sanitaires. «Il est possible de résoudre les problèmes que nous avons évoqués», a-t-il assuré.

Dans l'exposé qu'il a prononcé devant les quelque 50 spécialistes de la santé réunis hier à Berne, M. Hans Hürlimann a rappelé l'objectif du Conseil fédéral en la matière: ramener le taux de croissance des coûts des soins médico-pharmaceutiques au niveau de celui des salaires. L'an dernier, ce taux atteignait 9,8% pour les dépenses de santé et 6% seulement des salaires. Autres chiffres cités pour le chef du DFI et qui signalent le danger de l'évolution actuelle: en 1960 les dépenses consacrées à la santé représentaient 4% du produit national brut. En 1982, année où les coûts de santé dépasseront les 15 milliards, cette part équivaudra à 8%.

### LA POPULATION S'INQUIÈTE

La population qui voit ses cotisations d'assurance-maladie augmenter toujours davantage par rapport aux salaires s'inquiète. Pour M. Hürlimann, le fait que son département ait reçu un nombre inhabituel de demandes et de suggestions après l'annonce de la convocation de la conférence est un signe qui ne trompe pas. Malaise il y a, et il est profond.

M. Hürlimann a exhorté ses auditeurs «à trouver les moyens et les voies permettant de prendre des mesures efficaces pour lutter contre l'augmentation des coûts de santé. Il a certes reconnu qu'une conférence de ce genre ne suffit pas pour prendre des mesures concrètes. Mais elle doit en tous cas élaborer une stratégie. C'est pourquoi M. Hürlimann a proposé la création de plusieurs groupes de travail. Les trois premiers seront chargés de définir la lutte contre l'explosion des coûts dans les domaines hospitaliers, des soins médico-pharmaceutiques ambulatoires et de la médecine préventive. La quatrième aura pour tâche d'étudier de quelle manière on pourrait rendre les patients conscients de ce problème et les encourager à collaborer.

### APPLIQUER LES CRITÈRES D'UNE SAINTE GESTION D'ENTREPRISE

Le chef du DFI a cependant défini la voie qui lui paraît la meilleure dans le

## L'état des finances fédérales Une menace potentielle

Le conseiller fédéral Willi Ritschard s'est dit très préoccupé de l'état des finances fédérales. Parlant devant la Société suisse des agriculteurs qui tenait son assemblée à Zurich, le chef du Département fédéral des finances a évoqué la perspective de mesures extraordinaires pour pallier le déficit croissant du ménage fédéral. M. Willi Ritschard s'est en outre déclaré inquiet de l'indifférence croissante que suscitent les problèmes financiers de la Confédération. La permanence du déficit, a-t-il ajouté, représente une menace potentielle qui risque de déboucher sur une crise grave pour la Confédération, «comparable à celle que traverse actuellement l'Allemagne fédérale».

Le chef du Département des finances s'est en outre refusé à établir un catalogue de priorités. La défense nationale, même si elle constitue un cas particulier, ne devrait pas être plus affectée par le déficit des finances fédérales que n'importe quel autre secteur tel par exemple le secteur agricole, a-t-il encore déclaré. (ats)

M. Hürlimann a tenu à souligner l'urgence de la situation. Pour lui, toutes les parties concernées doivent accepter de limiter leurs prétentions. C'est le seul moyen, a déclaré le chef du Département de l'intérieur, d'éviter que les pressions du monde politique et de l'opinion «ne conduisent à des modifications profondes du système actuel, modifications qui seraient vraisemblablement plus douloureuses que des restrictions volontaires».

### VERS LE MILIEU DE 83

Des décisions concrètes pourraient survenir vers le milieu de l'année prochaine, a déclaré M. Hürlimann. Les groupes de travail auront alors remis leurs suggestions et il sera possible de trancher en tenant compte à la fois des prochaines négociations sur les tarifs et des recommandations de la commission du Conseil national. Celle-ci examine en effet actuellement le projet gouvernemental de révision de l'assurance-maladie. (ats)

## FAITS DIVERS

### Secousse tellurique à Genève

L'Institut fédéral de sismologie de Zurich a indiqué qu'une secousse tellurique d'une intensité de 3,8 sur l'échelle de Richter avait été enregistrée lundi à 14 h. 02 dans les environs de Genève. L'épicentre du séisme se situait à 30 kilomètres au sud de Genève. Le tremblement de terre a été ressenti jusqu'à Genève et l'on ne dispose pas pour l'instant d'informations sur d'éventuels dégâts.

### PREMIÈRES NEIGES AU TESSIN

Alors que dans le nord des Alpes, le foehn a provoqué une brusque hausse de la température, l'hiver s'est annoncé au Tessin par des chutes de neige au cours de la nuit de dimanche à lundi. Dans le haut du val Bière, la couche de neige atteignait hier à midi 15 centimètres, a indiqué la police tessinoise. Cette première neige n'a pas perturbé le trafic, toutefois le Touring Club Suisse recommande l'équipement d'hiver sur les routes d'accès aux tunnels du Saint-Gothard et du San Bernardino, ainsi que pour le Monte-Ceneri. Hier matin, des giboulées sont tombées jusqu'à une altitude de 800 mètres.

### SAINT-GALL: L'UTILITÉ D'UN TOIT VERMOULU

Un Saint-Gallois de 22 ans a survécu dans des circonstances peu banales, à une tentative de suicide. Le jeune homme avait en effet décidé de mettre fin à ses jours, en se jetant du haut d'un pont de 60 mètres situé à l'ouest de la ville de Saint-Gall.

Il avait escaladé à cet effet les barrières de sécurité placées près du pont par les autorités saint-galloises, afin de tenter son «saut de la mort». Le sort en a décidé autrement et le jeune homme atterrit dans le grenier d'une maison, dont le toit était vermoulu.

### BERNE: PAS AU-DESSUS DU PREMIER ÉTAGE

La ville de Berne entend mettre un frein à la prolifération des «salons de massages». En effet, elle a décidé que toute nouvelle installation d'un «salon de massage», au-dessus du premier étage, serait considérée comme illégale, les salons étant soumis aux prescriptions sur «les exploitations commerciales». C'est ce qu'a indiqué le Service de presse de la ville de Berne, après que des salons de massage eurent été installés dans des bâtiments récemment rénovés de la vieille ville et que les comités de quartier eurent exigé des autorités «des mesures efficaces» pour endiguer ce flot.

### LAUSANNE: UN SPECTACLE DE CIRQUE

Dans une lettre adressée le 29 octobre à la Chambre des avocats du canton de Vaud, le président du Tribunal de district de Lausanne, M. Claude Frossard, a demandé que des mesures disciplinaires soient prises contre les trois avocats de «Lozane Bouge». Dans ce document de huit pages, M. Frossard a indiqué que les défenseurs des inculpés ont «monté un scénario de toutes pièces en vue de déconsidérer la justice et de transformer les débats en un spectacle de cirque». Un des trois défenseurs, Me Jean Pierre Garbade, a déclaré à l'Associated Press (AP) à Zurich que les avocats contestaient les affirmations de M. Frossard, qui «doit être victime de chimères».

Selon le président du Tribunal de district, Mes Jean Lob, Rudolph Schaller et Jean Pierre Garbade, les trois défenseurs du procès de «Lozane Bouge» qui s'est tenu au cours du mois d'octobre à Lausanne, «auraient fait venir un public à leur entière dévotion et auraient laissé les accusés se conduire de manière scandaleuse dans l'espoir que le tribunal réagirait et leur donnerait un prétexte pour quitter l'audience». (ats, ap)

### Explication nègre blanc

Deux semaines après l'accident d'hélicoptère des Diablerets qui a coûté la vie au pilote valaisan Fernand Martignoni, l'Office fédéral de l'aviation civile (OFA) à Berne mène son enquête parallèlement à celle du Bureau des accidents d'aéronefs dont les conclusions ne sont pas attendues avant quelques mois.

Responsable à la section sécurité aérienne de l'OFA, M. Jean-Rodolphe Willy déclare ne pas savoir pourquoi le câble du pâturage des Ayernes qui a figuré sur les cartes officielles jusqu'en 1976 a disparu depuis cette date des cartes d'obstacles pour aéronefs. Il relève toutefois qu'il n'est pas possible en l'état, actuel des choses d'incriminer la responsabilité des fonctionnaires fédéraux, du Département vaudois des Travaux publics ou celle des autorités de la commune des Ormonds-Dessus. M. Willy doute d'ailleurs qu'une action pénale ait quelque chance d'aboutir. Tout en reconnaissant que la pratique actuelle a tendance à être plus sévère du fait de l'augmentation des vols hélicoptères, il rappelle que seuls les câbles qui culminent à plus de 100 mètres d'altitude doivent obligatoirement figurer sur la carte officielle des obstacles. Or, le câble du pâturage des Ayernes, rappelle-t-il, a une hauteur maximum de 70 à 80 mètres. De même, en ce qui concerne le balisage du câble, l'OFA constate qu'il n'existait à cet égard aucune prescription légale à laquelle les autorités administratives, vaudoises ou fédérales, auraient contrevenu. (ats)

### Les villes suisses à forfait, au départ de votre gare, dès Fr. 75.-

Pourquoi chercher si loin? Découvrez plutôt la beauté des cités suisses. Hôtel et petit-déjeuner compris. Le train aussi, naturellement. Bon week-end! (Votre gare en connaît le secret)

A votre rythme.

 Vos CFF 79-1045

armourins printemps  
Chaux-de-Fonds  
Neuchâtel

Vos magasins innovation  
En vente également à innovation  
LE LOCLE et St-IMIER



Farine fleur  
vitaminée  
Weissmehl  
vitaminisiert  
Farina bianca  
vitaminizzata

1 kg

Farine fleur  
1 kg



«Nectanut»  
Noisettes  
moulues  
200 g

Seul.  
1.55

«Nectanut»  
Amandes moulues  
200 g

Seul.  
1.55



Chocofit  
Kambly  
125 g

Seul.  
2.25

Vin rouge de Toscane,  
L. Cecchi,  
Fiasque 1,88 l



Seul.  
6.75

P 45

22-4060



A louer pour le 1.1.1983 à Saint-Blaise (Neuchâtel)

### station self-service

avec 1 local de service-lavage, petit magasin-autoshop, 1 pièce à l'arrière avec cuisinette.

Réelles possibilités pour commerçant confirmé disposant d'un capital de l'ordre de Fr. 50 000.-.

Ecrire en envoyant un bref curriculum vitæ à GULF OIL (Switzerland), bureau de vente de Lausanne, route de Chavannes 7, 1007 Lausanne.

22-1673



Durant 5 semaines, Crissmilk procède  
chaque lundi au tirage au sort  
de 100 x fr. 100.- = au total:

**500 x  
fr. 100.-**  
et en plus - au tirage au sort principal de  
**1 x fr. 10'000.-**

Gagnez et fêtez avec nous la 10 000 000e  
tablette de Crissmilk.

Crissmilk voudrait fêter avec vous son  
énorme succès. Participer et - avec un peu  
de chance - gagner, c'est très simple.  
Envoyez-nous, une ou plusieurs fois, l'emballage  
bleu d'une tablette de Crissmilk avec le

bon de participation. Chaque envoi qui nous  
parvient dans les délais participe au tirage  
suivant - en présence d'un notaire - ainsi  
qu'au tirage au prix principal de fr. 10 000.-  
en espèces. Des emballages Crissmilk et des  
bons de tirage peuvent être obtenus gratuite-  
ment auprès de Suchard-Tobler SA. Et main-  
tenant, bonne chance!

**BON** de participation

(à envoyer, avant la prochaine date de tirage, sous  
enveloppe affranchie et fermée, accom-  
pagné d'un emballage bleu d'une  
tablette de Crissmilk, à Con-  
cours Crissmilk, 2003  
postale, 2003  
Neuchâtel)

Nom, prénom:

Rue/No:

NP/Lieu:

Grid for entering name, address, and other details.

Conditions de participation: Toutes les personnes domiciliées en Suisse, à  
l'exception des collaborateurs de Suchard-Tobler SA et de CSWT  
Univas, peuvent participer au concours - même avec  
plusieurs envois. Les gagnants seront avisés au  
plus tard une semaine après chaque tirage.  
Aucune correspondance ne sera  
échangée au sujet du concours.  
Tout recours juridique  
est exclu.



Seul le  
**prêt Procrédit**  
est un  
**Procrédit**

Toutes les 2 minutes  
quelqu'un bénéficie d'un «Procrédit»

vous aussi  
vous pouvez bénéficier d'un «Procrédit»

rapide  
simple  
discret

Form for requesting a Procrédit loan: Veuillez me verser Fr. .... Je rembourserai par mois Fr. .... Nom ..... Prénom ..... Rue ..... No. .... NP/localité .....

à adresser dès aujourd'hui à:  
Banque Procrédit  
2301 La Chaux-de-Fonds, 81 M4  
Avenue L.-Robert 23, Tél. 039-231612

52-414 436

## PROSPECTUS

VILLE  
DU LOCLE

## Emprunt 4½% 1982-94 de Fr. 15 000 000

selon décision du Conseil général du 4 novembre 1982, ratifiée par le Conseil d'Etat de la République et Canton de Neuchâtel le 10 novembre 1982

Prix d'émission : 101%

Délai d'émission : du 9 au 15 novembre 1982, à midi

Durée : 12 ans au maximum

**But** Conversion ou remboursement de l'emprunt 6% 1971-86 de Fr. 15 000 000 dénoncé au 30 novembre 1982.

**Coupures** Obligations au porteur de Fr. 1000, Fr. 5000 et Fr. 100 000 nominal.

**Taux d'intérêt** 4½%, jouissance 30 novembre 1982. Coupons annuels au 30 novembre. Le premier coupon viendra à échéance le 30 novembre 1983.

**Durée de l'emprunt** L'emprunt est remboursable au pair, sans préavis, le 30 novembre 1994. La Ville du Locle se réserve toutefois le droit de rembourser par anticipation l'emprunt total, au pair, moyennant un préavis de trois mois, le 30 novembre 1992 ou le 30 novembre 1993

**Domiciles de paiement pour les coupons et les titres** Banque Cantonale Neuchâteloise, Neuchâtel, ses succursales et agences  
Membres de l'Union des Banques Cantoniales Suisses  
Membres du Consortium d'Emission de Banques Suisses  
Membres de l'Union de Banques Régionales et Caisses d'Epargne Suisses  
Membres du Groupement de Banquiers Privés de Suisse alémanique

Les coupons échus, sous déduction de l'impôt fédéral anticipé, ainsi que les obligations remboursables seront payables sans frais.

**Organes de publication** Feuille officielle suisse du commerce  
Feuille officielle du Canton de Neuchâtel  
et un quotidien de Bâle, Berne, La Chaux-de-Fonds, Genève, Lausanne, Neuchâtel et Zurich.

**Cotation** La cotation sera demandée aux Bourses de Bâle, Genève, Neuchâtel et Zurich.

La situation financière de la Ville du Locle se présente de la façon suivante:

A. Bilan au 1<sup>er</sup> janvier 1982

	Fr.	Fr.
<b>ACTIF</b>		
Biens administratifs .....	30.762.645.—	
Immeubles productifs .....	24.206.031.—	
Immobilisations et placements .....	24.873.858.—	
Participations .....	5.710.296.—	
Trésorerie .....	1.211.262.—	
Débiteurs .....	13.260.758.—	
Comptes à amortir .....	12.036.309.—	112.061.159.—

<b>PASSIF</b>		
Dette consolidée .....	70.052.136.—	
Créanciers .....	19.826.407.—	
Réserve .....	9.866.743.—	
Capital .....	12.315.873.—	112.061.159.—

## B. Compte de pertes et profits 1981

<b>REVENUS</b>		
Intérêts actifs .....	855.068.—	
Produits d'immeubles et forêts .....	553.750.—	
Impôts et taxes .....	17.746.814.—	
Autres recettes .....	984.269.—	20.139.901.—

<b>CHARGES</b>		
Intérêts passifs .....	4.067.491.—	
Frais d'administration et des services publics .....	16.347.228.—	
Autres dépenses .....	655.210.—	
Excédent de charges .....		930.028.—
	21.069.929.—	21.069.929.—

Du résultat de Fr. 930.028.—, il y a lieu de déduire les amortissements comptables effectués pour un montant de Fr. 2.163.902.—, ce qui détermine un boni financier de Fr. 1.233.874.—.

## C. BUDGET 1982

	Fr.	Fr.
Revenus .....		20.958.755.—
Charges .....	20.106.000.—	
Boni financier .....	852.755.—	
	20.958.755.—	20.958.755.—
Reprise du boni financier .....		852.755.—
Amortissements comptables .....	2.108.805.—	
Excédent de charges .....		1.256.050.—
	2.108.805.—	2.108.805.—

## D. Renseignements fiscaux

Année	Fortune et capital imposables Fr.	Revenus et bénéfices imposables Fr.
1977	350.353.000.—	138.566.800.—
1978	351.450.000.—	143.589.300.—
1979	359.007.000.—	146.165.700.—
1980	367.369.000.—	147.752.800.—
1981	381.715.000.—	159.101.400.—

Le Locle, le 8 novembre 1982

Au nom de la Ville du Locle  
Le directeur des Finances:  
Maurice HUGUENIN

## CONDITIONS D'ÉMISSION

Les banques soussignées ont pris ferme le susdit emprunt et l'offrent en conversion et souscription publique

## DU 9 AU 15 NOVEMBRE 1982, À MIDI

aux conditions suivantes:

## Conversion

Les porteurs d'obligations de l'emprunt 6% 1971-86 ont la faculté de demander la conversion de leurs titres en obligations du nouvel emprunt aux conditions suivantes:

1. Le prix de conversion est fixé à 101%.
2. Les obligations destinées à la conversion de l'emprunt 6% 1971-86 sont à remettre avec coupons au 30 novembre 1983 et suivants à l'un des domiciles de conversion soussignés, accompagnées de la demande de conversion.
3. Lors de la remise des titres, le déposant versera une soule de conversion de Fr. 10 par Fr. 1000 de capital converti, correspondant à la différence entre le prix d'émission des nouveaux titres de 101% et le prix de remboursement de 100% des anciennes obligations.
4. Les titres du nouvel emprunt seront délivrés dès que possible.

## Souscription contre espèces

1. Le prix de souscription est fixé à 101%
2. L'attribution aura lieu après la clôture de la souscription. Si les souscriptions dépassent le montant disponible, elles seront soumises à une réduction.
3. La libération des titres attribués devra s'effectuer au 30 novembre 1982.
4. Les titres seront délivrés dès que possible.

8 novembre 1982

BANQUE CANTONALE NEUCHÂTELOISE  
UNION DES BANQUES CANTONALES SUISSES

Banque Cantonale d'Argovie	Caisse d'Epargne de la République et Canton de Genève.	Banque Cantonale d'Obwald
Banque Cantonale d'Appenzell Rh.-Ext.	Banque Hypothécaire du Canton de Genève	Banque Cantonale de Saint-Gall
Banque Cantonale d'Appenzell Rh.-Int.	Banque Cantonale de Glaris	Banque Cantonale de Schaffhouse
Banca dello Stato del Cantone Ticino	Banque Cantonale des Grisons	Banque Cantonale de Soleure
Banque Cantonale de Bâle-Campagne	Banque Cantonale de Schwyz	Banque Cantonale de Thurgovie
Banque Cantonale de Bâle	Banque Cantonale Lucernoise	Banque Cantonale d'Uri
Banque de l'Etat de Fribourg	Banque Cantonale Neuchâteloise	Banque Cantonale Vaudoise
	Banque Cantonale du Jura	Banque Cantonale du Valais
	Banque Cantonale de Nidwald	Banque Cantonale Zougnoise
		Banque Cantonale de Zurich

## CONSORTIUM D'ÉMISSION DE BANQUES SUISSES

Banque Cantonale de Berne	Crédit Suisse	Société de Banque Suisse
Union de Banques Suisses	Banque Leu SA	Banque Populaire Suisse
	Groupement des Banquiers Privés Genevois	

## UNION DE BANQUES RÉGIONALES ET CAISSES D'ÉPARGNE SUISSES

## GROUPEMENT DE BANQUIERS PRIVÉS DE SUISSE ALÉMANIQUE

Les conversions et les souscriptions contre espèces sont reçues sans frais à tous les guichets en Suisse des membres des groupements susmentionnés, ainsi que par les banques et banquiers ci-après:

Crédit Foncier Neuchâtelois  
Bonhôte & Cie

Numéros de valeur  
emprunt 6% 1971-86 19 863  
emprunt 4½% 1982-94 19 867

## MAGAZINE

## expressions

ATTENTION

## La fin du monde est pour le 13 novembre !

Quand les planètes se mettent en tête de s'aligner, rien ne va plus. Des odeurs de fin du monde montent au nez des astrologues. Dernier en date de ces «alignements», l'unique de notre siècle, le 10 mars dernier. Mais le pire est encore à venir, en date du 13 novembre. Les astrologues et autres imprécateurs de l'horoscope sont formels: fin de la suprématie occidentale, aggravation de la tension internationale, guerre mondiale non exclue. On verra bien.

PAS D'ALIGNEMENT

Mais les astronomes ont eu tôt fait d'aligner les astrologues sur la vérité scientifique. Pas d'alignement, mais non ! Tout simplement, les planètes, cette année, se trouvent, si l'on peut dire, toutes du même côté du soleil. Dans un cône de 95°. Et ce phénomène, qui n'a rien d'exceptionnel, se vérifie tous les 180 ans environ.

La dernière fois, c'était en 1800, la prochaine ce sera en 2160. L'alignement proprement dit, cela arrive chaque 40.500 millions d'années. C'est donc plutôt rare, si l'on peut dire.

Un «alignement» tout à fait extraordinaire eut lieu lorsque Mercure, Vénus, Mars, Jupiter et Saturne étaient groupés dans un champ d'à peine 3,8°, le 26 février 1953 av. J.-C. De toute façon, disent les astronomes, même si toutes les planètes étaient parfaitement alignées, les océans, sur la Terre, se soulèveraient de 0,04 millimètres. Une tempête dans un verre d'eau.

UNE ANTIQUE THÉORIE

Mais les astrologues ne s'avouent pas vaincus. La théorie de la «Grande Année», qui remonte à l'époque des Chaldéens, dit que le monde a été créé lorsque les 7 astres (il n'y en avait que 7, à l'époque) du système solaire se trouvaient en conjonction sous le signe du Bélier et qu'il finira quand ils se réuniront sous celui des Poissons.

Voyez, disent-ils, Attila, en 443, conjonction sous le signe du Cancer et du Lion. Les musulmans, toujours sous la bonne étoile: en 625, naissance de l'islam, tous les astres sont rassemblés entre la Vierge et la Balance; puis en 849, concentration entre les Poissons, le Bélier et le Taureau: les Arabes s'emparent de l'Espagne et les Carolingiens couchent leur roi sur l'échiquier. Mais ô vengeance astrale: la Balance joue un sale tour à l'islam, en 1126, en hébergeant les astres dans sa maison, et c'est Godefrey de Bouillon.

En 1415, toutes les planètes sont réunies entre les Gémeaux et le Cancer, à l'exception d'Uranus, qui est en Verseau: Azincourt et la Guerre de Cent Ans. Autre conjonction maléfique en 1848, en Bélier et Taureau: «Manifeste communiste», mouvements révolutionnaires en Europe, début de la révolution industrielle et, en ce qui me concerne, Révolution neuchâteloise. Autre conjonction encore en 1940-41, en Bélier et Taureau.

NE PAS RÉVER !

13 novembre 1982. Conjonction entre la fin de la Balance et le début du Sagittaire. Et cela, pour tout le premier semestre de 1983. Que dit l'astrologue ? La monnaie aura de durs moments, étant gouvernée par la Balance. La situation démographique, sous le signe du Scorpion, itou. Jours noirs aussi pour la situation politique, gouvernée par le Sagittaire. Le fil à couper le beurre, semble-t-il; mais on ne sait jamais. Comme quoi contempler l'immensité du firmament, ce n'est guère rêver. Les Anciens le savaient bien. (sps)

Jeanclaude BERGER

## Le saviez-vous ?

- Pour désodoriser votre planche à découper après y avoir haché de l'ail ou de l'oignon, frottez-la avec un citron.
- L'ail s'épluchera mieux si vous mettez les gousses quelques minutes dans de l'eau chaude.
- Mettez une serviette de toilette mouillée quelques minutes dans votre essoreuse avec du linge froissé pour qu'il se défroisse.
- Pour nettoyer de petits bijoux, servez-vous d'une touche de dentifrice.
- Avant de laver vos murs, entourez votre poignet d'un gant de toilette que vous fixerez avec un bracelet de caoutchouc. Cela empêchera l'eau de dégouliner le long de votre bras.

Sculptures et gravures à la Galerie du Manoir

## Du grand Condé: intelligence, technique et sensibilité

Allons: ne nous méfions pas trop des superlatifs, ils ont leur place ici, comme ils l'avaient il y a un mois avec Loewer.

La Chaux-de-Fonds est une cité petite par son importance démographique, grande par son paysage, et, parfois, très grand par son art, que les Chaux-de-Fonniens ne connaissent pas toujours: Monique Saint-Hélène, Le Corbusier sont venus de là et ont respiré son air d'altitude et de haute exigence; ils en ont gardé le grand vent et le beau soleil de Midi le juste: ils nous ont «faits» (avec d'autres s'entend).

Maintenant voici les nôtres, ceux de notre génération. La relève se fait. Confiance, rigueur et travail, fière devise, son vieux condisciple et complice (en littérature), également devenu parisien (mais qui a légué par avance ses archives à sa ville natale, y compris son

étonnante bibliothèque), Georges Piroué, brillant essayiste et romancier, décrit en termes clairs sa non-vocation: «D'autant plus que Condé ne manifestait pas jusqu' alors (1939, année du bac), semble-t-il, de dispositions particulières pour les beaux-arts. Ses goûts le portaient du côté de la littérature et des sciences, la physique en particulier. Son talent, il a eu d'abord à le découvrir en lui-même avant de le donner à voir».

C'est assez dire qu'il s'agit uniquement de recherches, de volonté. A 62 ans, il est toujours le même. Il apprend à modeler chez Léon Perrin, le dur-à-cuire représentant d'une époque révolue, à sculpter dans l'atelier parisien de Germaine Richier (dès 1946, fin du gris-vert). Puis chez lui, dans ce fameux fort intérieur protégé avec soin.

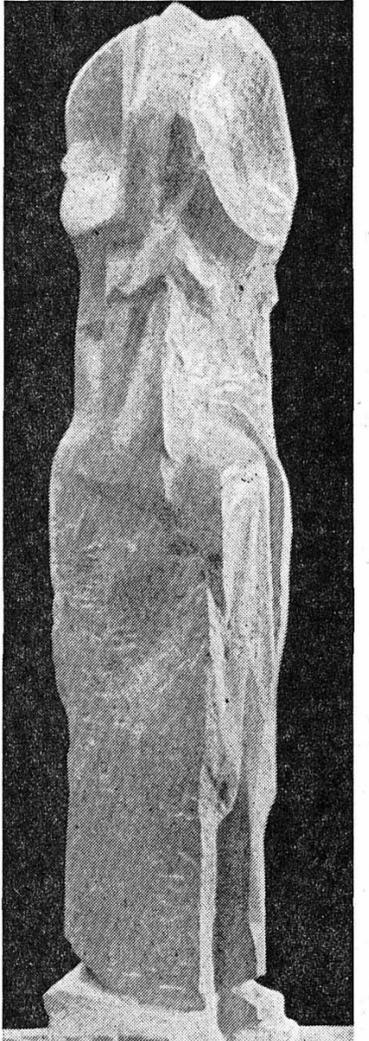
Il se livre peu, ne montre jamais sa sensibilité profonde, comme les vrais tendres. A leur tour, la sculpture, le dessin, la gravure (sur bois par exemple, mystérieux hiéroglyphes dont une superbe paroi du Manoir). Il est, dit toujours Piroué, comme l'artisan du passé, alors qu'il sculpte le futur. Dans la «Vie supposée de Théodore Nèfle», roman du même auteur, il est et vit plus qu'à moitié. Il pratique, rassemble tous les matériaux modernes, la pierre, le fer, le bronze anciens, mais aussi le plastique, l'époxyde. Le bois est son domaine d'élection, remarquera Paul Seylaz. Il le taille, le forme, le peint le patine. Toutes les sculptures exposées ici, et comme faites tout exprès pour elle, la galerie, sont en bois, le précieux alon, le tilleul, le chêne, le noyer, le mélèze, le poirier.

Toutes ses matières lui imposent d'abord leurs lois, avant de subir, domptées, la sienne.

Alors, la ronde des formes se donne libre cours, se resserre, s'élargit, au gré d'un maître superbement dominateur de son art. Que citer, parmi ces bois sacrés par la main de l'homme et réunis dans leur unité épanouie ? «Tancrède» le pur, le beau chevalier de Galilée, en olon ? Ou ce «Scarabée», boîte fermée sur elle-même. «La Source», chêne du Haut-Pays, toute en odeurs familières du lieu ? «A l'écoute», chêne, méditation sur soi-même: on entend, subjugués, le dialogue serein ou dur ou infiniment tendre, de l'oiseleur du bois. L'étonnante et classique «Coupe», expression d'une perfection achevée. Il n'y a rien à dire et redire devant le labeur accompli: il travailla le soir, il travailla le matin, fit le tri, et vit que tout ce qu'il avait gardé était bon. Allez-y voir (jusqu'au 24 novembre): vous reviendrez pacifiés.

J. M. N.

«Vigile», pierre dure d'Italie



## Troisième concert de l'abonnement à La Chaux-de-Fonds Une fête du violon avec Emilie Haudenschild



Emilie Haudenschild, violoniste

Nous aurons le plaisir d'entendre, jeudi 11 novembre, la violoniste Emilie Haudenschild, qui remporta en 1980, à La Chaux-de-Fonds, le prix de Solistes de l'Association des musiciens suisses. Elle jouera la sonate KV 454 de Mozart, la sonate de Franck, la partita BWV 1006 de Bach, le prélude et allegro de Pugnani-Kreisler, et le scherzo-tarentelle de Wieniawski.

Mozart composa la sonate en si bémol majeur pour la jeune violoniste italienne Regina Strinasacchi, qui la joua en concert à Vienne le 29 avril 1784. Elle était accompagnée par le compositeur lui-même, qui, n'ayant eu le temps de mettre au net que la partie de violon, joua l'accompagnement de mémoire, s'aidant de quelques annotations écrites sur un mauvais brouillon. C'est une époque où Mozart travaillait beaucoup, où il était reçu et même réclamé par la bonne société viennoise pour laquelle il donnait des concerts privés, où se faisait connaître également des autres couches de la population par des concerts publics. L'équilibre un ton en quelque sorte triomphal transparaissent dans les œuvres de cette période, et entre autres dans cette sonate, qui mêle la tendresse (le largo initial) à la joie exubérante (allegretto final).

La sonate pour violon et piano est l'une des œuvres les plus populaires de Franck, et elle prend place sans conteste parmi ses chefs-d'œuvre. Cette notoriété fut sans doute le fait, à l'origine, du renom de son dédicataire, l'illustrissime Eugène Ysaïe, qui la fit connaître, mais elle s'est étayée ensuite sur les qualités intrinsèques de l'œuvre. Composée en 1886, la sonate n'est pas de structure traditionnelle; elle s'articule autour du deuxième mouvement, dont le premier n'est que l'introduction et le quatrième le prolongement, alors que le troisième assure la transition. On y retrouvera deux des caractéristiques de Franck: l'une structurelle, la récurrence de thèmes ou de fragments de thèmes; l'autre de langage, l'utilisation du chromatisme.

Bach a composé trois sonates (de quatre mouvements chacune) et trois partitas (suite de danses au nombre de mouvements variable) pour violon seul, réussissant l'incroyable gageure de faire jouer par un instrument à vocation essentiellement monophonique tout un tissu harmonique, ou même polyphonique dans les fugues à quatre voix des sonates. Considérées pendant plus d'un siècle comme de simples exercices d'école, ces œuvres admirables n'ont été publiées qu'en 1843. De nos jours, elles sont heureusement largement diffusées et chacun a pu reconnaître leur stupéfiante beauté. La pureté, le dépouillement, la prouesse

technique, deviennent à l'audition un indécible sentiment de joie, de sérénité, de facilité, comme on en jugera avec la troisième partita. Elle se compose, après un prélude, de quatre danses françaises (louré, gavotte, menuet, bourrée) et d'une gigue, danse d'origine anglaise ou irlandaise introduite en France sous Louis XIV.

Gaetano Pugnani (1731-1798) fut un violoniste célèbre, et c'est au violon qu'est dédiée la majeure partie de son œuvre. Mais il fut aussi chef d'orchestre et compositeur d'opéras. Il eut comme élève, entre autres, l'illustre Viotti. Son style est classique, avec quelques resurgences baroques. Outre ses propres compositions, le violoniste Fritz Kreisler (mort en 1962) a publié de nombreuses transcriptions, dont ce prélude et allegro de Pugnani.

Quant au compositeur polonais Henryk Wieniawski, dont le scherzo-tarentelle terminera le concert, il fut également un violoniste célèbre, enfant prodige de surcroît. Après une brillante carrière internationale, il enseigna au Conservatoire de Bruxelles, en même temps que son frère, le pianiste Josef Wieniawski, avec lequel d'ailleurs il s'était souvent produit.

M. R.-T.

Livre utile

## Une méthode de technologie culinaire

Le Mortuacien Jean-Pierre Semonin, enseignant à l'École d'hôtellerie de Bellegarde (Ain) propose un double ouvrage intitulé: «Méthode de technologie culinaire».\*

Sa présentation claire et illustrée le destine à l'origine aux élèves et enseignants cuisiniers, mais également aux cuisiniers de collectivité et au grand public.

Le tome un traite de la cuisine, du matériel employé, de la législation en cours alors que le second volume aborde les différents aliments à travers une trame technique qui fait appel à de nombreuses photographies. Particularité de cet ouvrage qu'on peut commander en librairie, il se présente dans une version élève et une version enseignant.

Les maîtres de la gastronomie qui lui ont fait un très bon accueil - salué favorablement par l'Inspecteur de l'Académie culinaire - cette méthode de technologie culinaire devrait répondre à un large besoin, alliant technique et pédagogie. (HV)

\* «Méthode de technologie culinaire» de Jean-Pierre Semonin, publié aux éditions Jérôme Vilette, 9-11, rue du Tapis-Vert, 93260 Les Lilas.

## Jean-Pierre Giger expose à Berne

Ainsi qu'il l'avait déjà fait en 1979 le peintre local Jean-Pierre Gyger expose depuis le 30 octobre dans la Galerie Verena Müller de Berne.

Cet artiste né en 1923 qui suivit durant deux ans les cours de l'École d'art de La Chaux-de-Fonds avant de poursuivre encore deux ans ses études à Genève a déjà exposé à deux reprises à la Ferme du Grand-Cachot-de-Vent à la Grange au Locle et au Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel.

Lors du vernissage de cette exposition ouverte jusqu'au 20 novembre Jean-Pierre Gyger fut présenté par le critique d'art Sylvio Acatos.

A propos de l'œuvre de ce peintre l'écrivain-poète local Francis Dindeleux écrit ceci: «La nature portée en soi - en chacun de nous, veux-je dire - s'impose à l'esprit de ton œuvre, par ses caractères de certitude. Ton Jura-prétexte, celui du Locle où tu es né et où tu vis, tu

en a compris l'importance: ton lieu, tu en as fait un lieu d'où l'expression jaillit pour atteindre à l'universel, pour dire - dans tes huiles et des aquarelles évocatoires - l'émotion à laquelle peut atteindre l'homme».

Un paradoxe cependant: dans ton œuvre tout entière empreinte d'un regard où s'allie la rigueur la plus noble et l'intensité de la tendresse, la figure humaine - sa représentation - est réalistement obliérée. C'est que tu sais transcender l'allégresse par une poésie picturale où se confondent calme et fureur, organisation et chaos.

Dans tes toiles, le paysage opère un charme: il «vitalise»! L'infime nuance des tons, les couleurs rares, les finesses de tes contrastes, tout concourt - sans faille - à exprimer les multiples aspects d'une terre secrète, d'un monde excluant la série». (jcp)

Au Salon de Lausanne

## Des antiquités et de la haute joaillerie

De quoi se réjouir: cette année du 11 au 21 novembre le Palais de Beaulieu à Lausanne, abritera un Salon des antiquités brillant. Brillant pour deux raisons: la première, c'est que les artisans venus de divers pays d'Europe, de Suisse romande et allemande, ont décidé de sortir de leur maison privée ou de leur collection «la» pièce qu'ils apprécient le plus et dont ils se dessaisiraient avec un regret infini...

Il y aura dans les stands: fossiles, statues antiques bibelots, livres, gravures, tableaux, tapis et meubles. On trouvera des pièces des hautes époques, et du rustique authentique digne de figurer dans les milieux sensibles à la beauté dépouillée.

Coupant net avec les brocantes qui peuvent tromper joyeusement leurs acheteurs, coupant avec les ventes au enchères où le client prend le risque d'acquiescer pour 2000 francs une pièce qui ne vaut pas 500, le Salon de Lausanne a l'honneur à cœur de garantir sa marchandise. Ses statuts exigent des restaurations restreintes gardant à l'objet sa valeur durable d'antiquité. De plus, acheteur, vous pouvez demander un certificat d'achat. Des experts de diverses spécialités sont présents avant l'ouverture et pendant le Salon. Les exposants en acceptant cette rigueur veulent atteindre un niveau tel que leurs pièces soient autant de joies qui durent dans un logis, qu'un placement de fonds intéressant.

CARTIER OU LES TRÉSORS D'UN NOM

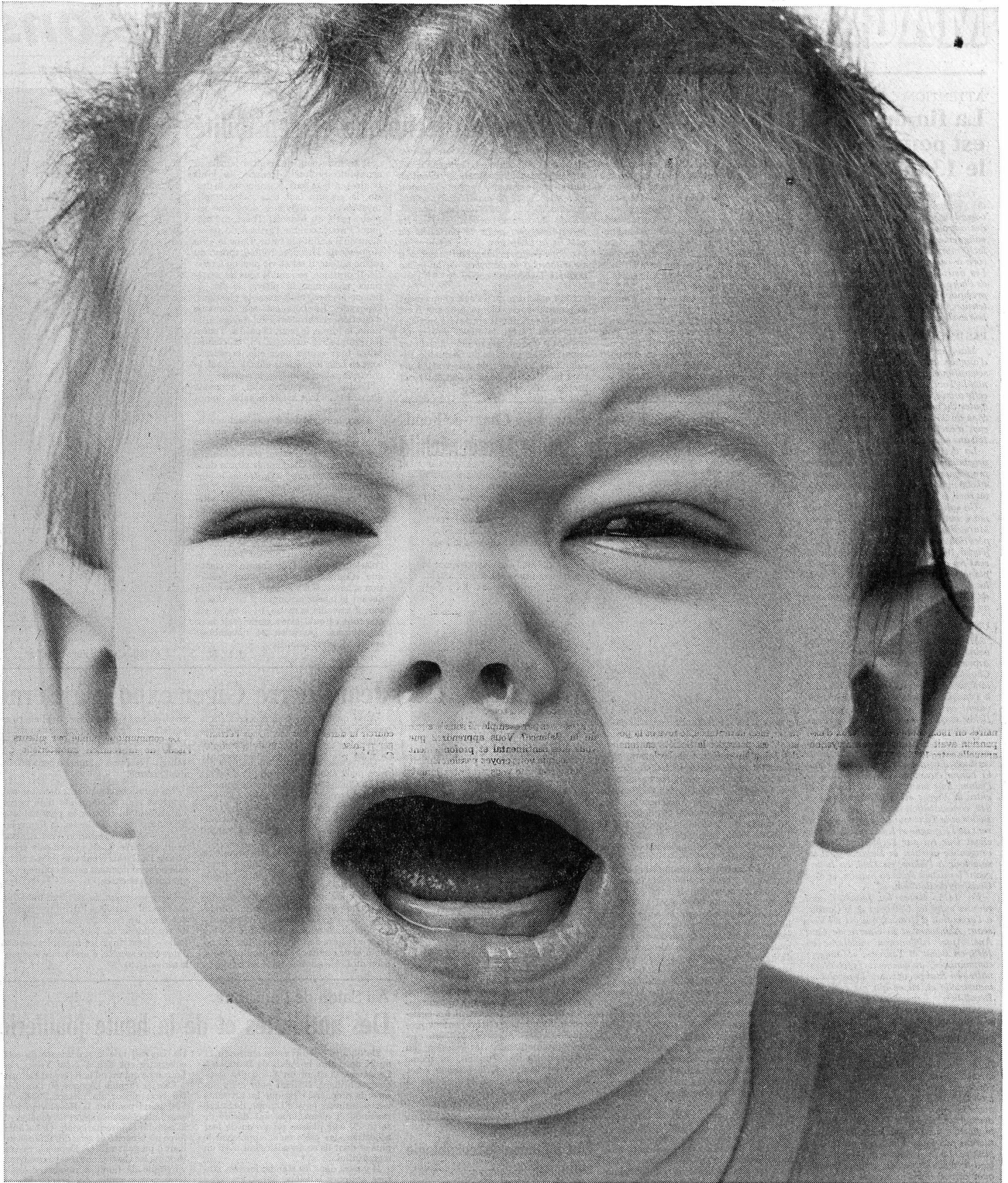
Deuxième raison de se réjouir: Le Salon a la chance et le mérite d'accueillir une exposition Cartier de haute joaille-

rie. On sait que la précédente de cette envergure eut lieu à New York; c'est Lausanne qui prend la relève en Europe.

Cartier (depuis l'époque où l'un d'entre eux, allié de métaux, périt sur l'échafaud pendant la Révolution française) n'a cessé de monter les échelons de la renommée internationale. Grâce à une force où ténacité et sens des affaires salient à un goût raffiné. Depuis le Second Empire, les Cartier ont coté une bonne vingtaine de familles royales, d'Angleterre, par exemple, des grands-ducs de Russie fous de beauté et de bijoux. Des hommes d'Etat comme Bismarck, Thiers et de Gaulle ont été des clients des joailliers. Et le grand Résistant n'a-t-il pas été hébergé, aidé par Cartier à Londres ? Et bien entendu, la farandole des grandes courtisanes avides de montrer leur puissance par des bijoux étalés a passé chez les joailliers. Les nouveaux milliardaires d'Outre-Atlantique qui dépensent somptueusement leurs dollars ont été des clients assidus.

Qu'y aura-t-il à Lausanne ? Les fameuses pendules mystérieuses chefs-d'œuvre conçus par Louis-Cartier - le plus génial - avec une mécanique camouflée, évanescence dans les formes et des matières précieuses. On trouvera quelques pièces anciennes, une épée d'académicien, et des bijoux d'art Déco qui correspondait à l'esthétique des Cartier, toute de rigueur géométrique et de luxe sans tache-à-l'œil.

Etant donné la valeur des objets, Fred Strasser le président du Salon, son comité, Carmen Porchet, responsable de l'exposition, ne recevront qu'au dernier moment certaines pièces de collections privées dont l'origine et l'heure d'arrivée resteront «top secret». (sp)



211.004.10 F

## Plus tôt que vous ne le pensez, c'est son indépendance qu'il va réclamer.

Alors, parrains et marraines, oncles et tantes, grand-parents et parents, autant prévoir ce moment-là. La SBS vous facilite la tâche en vous proposant son livret Epargne-Jeunesse.

Une fois ouvert, il ne reste qu'à l'alimenter par des versements modestes ou

rondelets, selon l'occasion: anniversaires, Noël, examens réussis et, entre deux, pourquoi pas à titre d'encouragement. Les petits ruisseaux font les grandes rivières et l'argent déposé sur un livret Epargne-Jeunesse rapporte immédiatement un intérêt appréciable, contrairement à celui qui repose

dans une tirelire ou un bas de laine.

Lorsque votre filleul, votre nièce, votre petite-fille ou votre fils fêtera ses vingt ans, vous réaliserez combien vous avez eu raison d'être prévoyant.



**Société de  
Banque Suisse**  
Schweizerischer  
Bankverein

Un partenaire sûr: SBS

# ECONOMIE

## Crise du crédit international: confiance chez les banquiers suisses

Le système international du crédit traverse actuellement une période difficile. Les pays en voie de développement - et notamment en développement avancé d'Amérique latine (Mexique, Argentine, Brésil et Chili) sont sous l'emprise de profondes adaptations auxquelles ils sont contraints et la croissance de leur économie est tombée à un taux proche de zéro.

Uniquement les quatre pays cités réunissent environ les deux cinquièmes de la dette extérieure globale de tous les pays en développement non membres de l'OPEP.

Les niveaux records atteints par paliers successifs par le dollar ont fait gonfler le service de la dette dans des proportions que nul n'avait pu prévoir.

A ces facteurs internationaux s'ajoutent dans certains pays des difficultés dont l'origine est sans conteste endogène: politique économique manquant de continuité, programmes d'investissements trop ambitieux, relations de change sans rapport avec la réalité et surtout, mauvaise structuration des échéances des dettes extérieures.

Gardons-nous cependant de nous laisser impressionner par ces difficultés et de tout mettre dans le même panier, disait la semaine dernière M. G. Hanselmann, directeur général de l'Union de Banques Suisses, lors de la conférence de presse convoquée par cet institut financier à Genève (voir «L'Impartial» de samedi 7 novembre). Il n'est ni faux, ni de mauvais aloi que les pays en voie de développement avancé empruntent à l'étranger pour financer leur industrialisation. Encore faut-il que les fonds ainsi récoltés soient investis de manière judicieuse.

Quant au danger menaçant le système international de crédit, M. Hanselmann a expliqué pour quelles raisons, les prédictions catastrophiques reprises ici et là en écho, lui paraissent injustifiées.

Des différences fondamentales échappent souvent au grand public entre l'illiquidité de certains débiteurs et la perte d'actifs. Il y a le rôle joué par le Fonds monétaire international dans les problèmes de liquidité et les programmes d'adaptation et l'accord réglant la question du prêteur final, datant de 1974. Trois points développés par l'orateur à l'appui de ses convictions.

### LES CRISES DE LIQUIDITÉ: PAS AUTOMATIQUEMENT DES PERTES

Malgré des différences considérables d'un pays à l'autre, la tenace récession économique mondiale a frappé plus durement les pays en voie de développement avancé. La baisse de la demande des pays de l'OCDE et la chute des prix des matières premières ont eu pour conséquence que les recettes des exportations de tous les pays en développement se révéleront vraisemblablement stationnaires en 1982, alors que leur taux d'expansion avait dépassé 20% en moyenne annuelle entre 1975 et 1980!

Situation internationale, situation intérieure: il n'est pas pensable que dans cette conjonction les pays de l'Amérique latine choisis comme exemples types puissent rembourser leurs dettes avant de longues années.

Cela ne signifie nullement que ces

avoirs disparaissent comme actifs et doivent être comptabilisés comme pertes.

### Rubrique économique: Roland CARRERA

Les créanciers sont contraints de prolonger leurs délais, voire à refinancer les intérêts échus. Mais en même temps, les pays concernés réagissent en adaptant leur politique économique de manière à assurer, à l'avenir, un service de la dette correct et améliorer leur qualité de débi-

teur. De nombreuses expériences prouvent qu'une amélioration effective est réalisable. A condition d'être recherchée systématiquement.

### LA TÂCHE DU FONDS MONÉTAIRE INTERNATIONAL

Au passage M. Hanselmann rappelle que la tâche principale du Fonds monétaire international consiste précisément à accorder son aide aux pays en proie à des problèmes de liquidité et à contrôler que les programmes d'adaptation nécessaires soient bien respectés. La Banque des règlements internationaux, elle aussi, a déjà œuvré quelquefois pour résoudre de sérieuses difficultés de paiement. Cela a été le cas récemment en faveur du Mexique.

### L'ACCORD 1974 DU «LENDER-OF-LAST-RESORT»

Il existe depuis 1974 un accord qui règle sans équivoque la question du prêteur final, du «lender-of-last-resort».

La Banque nationale suisse a dernièrement confirmé que cette convention était toujours valable. Les banques centrales des onze principaux pays industrialisés se sont engagées à accorder des crédits de soudure aux banques opérant sur le plan mondial qui devraient faire face à des crises de trésorerie dont elles ne seraient pas elles-mêmes responsables, si cela se révélait nécessaire pour garantir le fonctionnement du système financier.

Trois raisons importantes incitent à considérer les prédictions contenues dans la théorie dite «du domino» comme exagérées.

De plus, les positions étrangères des banques sont généralement bien diversifiées, de sorte que les pertes éventuelles sur certaines créances se répartiraient sur un très grand nombre de banques.

### L'EXEMPLE D'UNE GRANDE BANQUE SUISSE EN MATIÈRE DE RISQUES

Par définition le risque «de pays» n'existe que pour des crédits octroyés hors des frontières suisses, ou hors du territoire où est installée une succursale octroyant un crédit: si l'UBS Zurich accordait une avance ferme à une société anglaise, elle encourt un risque de pays «Grande-Bretagne». Par contre, si ce même crédit est accordé par la succursale UBS de Londres et refinancé sur place, il n'y a pas risque de pays.

Il est donc évident que la somme des actifs d'une grande banque impliquant un risque de transfert n'est pas identique au total de ses avoirs à l'étranger, tels qu'ils sont portés au bilan.

Cette notion est importante lorsque l'on constate que pour l'UBS toujours les actifs à l'étranger représentent à cette date 52% du total du bilan. La part des actifs comportant un risque de pays ne se monte en l'occurrence qu'à 36%. La différence étant constituée de créances soit couvertes par la Garantie contre les risques à l'exportation (GRE), soit appartenant aux succursales à l'étranger, ne comportant pas de risque de transfert.

Près de la moitié des créances représentant un risque de pays sont des avoirs en banques, des placements essentiellement à court terme sur les principales places financières. Le solde consiste en effets de change, papiers monétaires, prêts et avances à la clientèle et actifs divers.

Deux facteurs jouent un rôle important dans l'appréciation du risque de transfert qui touche donc ici 36% des créances de l'UBS à l'étranger: la répartition géographique et la structure des échéances.

Depuis des années on cherche à raccourcir la durée des créances sur l'étranger représentant ce risque de transfert. Ce n'est pas toujours possible surtout lorsqu'il s'agit du financement des exportations, mais à fin juin 1982 la part des positions étrangères de l'UBS échéant à moins d'une année était tout de même supérieure à 75 pour cent.

On peut en déduire sans grand risque d'erreur que la plupart, sinon toutes les banques helvétiques exercent un contrôle précis et avisé sur les créances à l'étranger, y compris sur les crédits octroyés par les succursales hors du pays.

Quant à la solvabilité des Etats, les responsables des divers départements opérationnel travaillent en collaboration étroite avec les spécialistes du crédit, économistes, etc.

Dans un environnement économique difficile, les grandes banques suivent une politique de risques très prudente. M. Hanselmann rappelle que les pressions extraordinaires pesant actuellement, sur les marchés financiers ne disparaîtront pas du jour au lendemain. Le système peut cependant supporter ces difficultés. Le rééchelonnement de dettes extérieures est un sujet d'actualité. N'oublions pas que depuis 1945, il a fallu procéder à non moins de 80 consolidations de dettes. Il existe donc un réel savoir-faire en la matière chez nos banquiers...

## Dixième anniversaire des accords de libre échange La pierre angulaire

A l'occasion du 10e anniversaire des accords de libre échange entre les sept pays de l'Association européenne de libre échange et les communautés européennes, la réunion ministérielle de l'AELE tenue hier à Genève a approuvé une déclaration qui souligne «l'importance appréciable et durable» de ces accords qui forment un système européen de libre échange comprenant 17 pays et représentant 42% de l'ensemble du commerce mondial. Ce système, relève la déclaration, «assure un lien logique et étroit d'une qualité particulière entre les deux groupes (AELE et CE) qui sont le principal partenaire commercial l'un de l'autre».

Les gouvernements des pays de l'AELE partagent le point de vue de la Communauté européenne concernant «l'importance d'une coopération économique accrue au sein de l'Europe occidentale». Dans cet esprit, ils suggèrent d'étudier «sur une base pragmatique et réciproque les possibilités et les moyens de l'étendre encore» tant dans l'application des accords de libre échange que dans d'autres domaines ne relevant pas directement de ceux-ci.

Le communiqué publié par ailleurs à l'issue de la réunion ministérielle de l'AELE souligne en particulier «la nécessité de rétablir le rôle vital et la crédibilité de l'accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT) comme pierre angulaire du commerce international».

Les ministres de l'AELE «sont convaincus que le maintien de marchés ouverts exempts de discrimination est un préalable essentiel pour surmonter les difficultés actuelles de l'économie mondiale, en particulier pour promouvoir l'investissement productif comme moyen de réduire le chômage et pour augmenter les revenus à l'exportation des pays endettés». (ats)

## La campagne d'automne des bijoutiers neuchâtelois sous le signe de l'astrologie

Les bijoutiers neuchâtelois ont prouvé à maintes reprises qu'ils étaient des commerçants dynamiques. Mais ils aiment aussi la fantaisie, le rêve et la poésie. C'est pourquoi la Société cantonale des bijoutiers-orfèvres et horlogers, en collaboration avec Intergold, a choisi le thème de l'astrologie pour animer sa traditionnelle campagne d'automne de promotion du bijou en or.

Signes du zodiaque et bijoux font en effet bon ménage dans une ravissante petite brochure en couleurs qui sera distribuée gratuitement au public dans la plupart des magasins spécialisés du canton. Chaque signe est présenté sur une double page contenant, d'une part, un texte basé sur une étude astrologique sérieuse mettant en relief son caractère sur les plans de l'amour, de l'activité et les affinités avec l'être aimé, et d'autre part, des images de bijoux en or correspon-

dant à ce signe ou d'autres bijoux-cadeaux accessibles à tous.

Etes-vous par exemple né sous le signe de la Balance? Vous apprendrez que vous êtes sentimental et profondément sensible, que vous croyez passionnément à l'amour et que vous ne restez jamais longtemps seul. Vos qualités de diplomate font de vous un champion du compromis. Les circonstances de la vie vous exposent cependant à des désaccords douloureux. Le don d'un bijou peut contribuer à retrouver l'harmonie avec votre partenaire et répondre à votre grand besoin de vous sentir aimé.

La petite brochure des bijoutiers neuchâtelois permet de se connaître soi-même un peu mieux, tout en divertissant. Gageons qu'elle suscitera beaucoup de curiosité et qu'elle fera bientôt le tour de la famille... (comm)

**SATEM MAZOUT**  
58941 23 90 90

Les cours de clôture des bourses suisses vous sont communiqués par le groupement local des banques

(A = cours du 5.11.82) (B = cours du 8.11.82)

NEUCHÂTEL	
A	B
Cr. Fonc. Ne.	730 730
La Neuchâtel.	515 512
Cortaillod	1150 1175
Dubied	103 101
HORS BOURSE	
A	B
Roche b/jce	66000 66250
Roche 1/10	6625 6600
Asug	28 30
Galenica b.p.	279 279
Kuoni	4100 4100
Astra	-12 -13
ACTIONS SUISSES	
A	B
B. Centr. Coop.	735 735
Swissair p.	666 665
Swissair n.	605 600
Bank Leu p.	3750 3650
UBS p.	3100 3100
UBS n.	558 553
SBS p.	309 307
SBS n.	222 223
SBS b.p.	238 237
C.S. p.	1880 1875
C.S. n.	360 355
BPS	1160 1145
BPS b.p.	112 112
Adia Int.	1215 1220
Elektrowatt	2401 2440
Holder p.	621 624
Interfood B	4475 4725
Landis B	975 990
Motor col.	513 515
Moeven p.	2750 2790
Buerhle p.	1175 1150
Buerhle n.	252 243
Buerhle b.p.	2601 260
Schindler p.	1630 1640
Baloise n.	610 600
Rueckv p.	6400 6450
Rueckv n.	3080 3090
W'thur p.	2940 2930
ACTIONS ÉTRANGÈRES	
A	B
Abbott Labor	85.- 88.75
Aetna LF cas	94.- 95.-
Alcan alu	56.50 57.-
Amx	54.25 53.-
Am Cyanamid	78.50 78.-
ATT	136.50 138.50
ATL Richf	99.- 98.50
Baker Intl. C	53.- 53.25
Baxter	108.50 107.50
Boeing	61.- 65.25
Burroughs	104.- 104.-
Caterpillar	89.- 90.-
Citicorp	84.50 84.-
Coca Cola	109.- 109.50
Control Data	88.25 91.50
Du Pont	92.- 95.25
Eastm Kodak	205.- 206.50
Exxon	68.- 67.50
Fluor corp	48.50 49.25
Gén. elec	200.50 204.50
Gén. Motors	126.50 126.50
Gulf Oil	65.50 65.50
Gulf West	37.75 38.25
Halliburton	69.25 69.50
Homestake	94.75 94.-
Honeywell	215.50 214.50
Inco ltd	22.50 22.25
IBM	186.- 186.50
Litton	126.50 128.50
MMM	168.50 170.50
Mobil corp	57.- 56.50
Owens-Illin	61.- 61.75
PepsiCo Inc	100.- 100.50
Pfizer	164.- 164.50
Phil Morris	144.- 145.50
Phillips pet	74.25 74.50
Proct Gamb	249.- 251.-
Rockwell	98.50 97.-
Schlumberger	94.25 90.50
Sears Roeb	68.50 68.50
Smithkline	159.- 160.50
Sperry corp	65.75 65.50
STD Oil ind	97.75 97.50
Sun co inc	72.- 70.50
Texaco	69.50 69.-
Warner Lamb.	62.- 63.25
Woolworth	58.- 58.-
Xerox	84.- 85.50
Zenith radio	32.- 32.50
Akzo	22.75 22.50
Amro Bank	35.75 36.50
Anglo-am	28.- 27.50
Amgold	183.- 179.50
Mach. Bull	8.- 7.75
Cons. Goldf I	16.75 16.50
De Beers n.	11.50 11.-
De Beers p.	11.25 11.-
Gen. Shopping	447.- 446.-
Norsk Hyd n.	95.50 95.-
Phillips	23.25 22.75
Rio Tinto p.	17.- 16.50
Robeco	192.50 193.50
Rolinco	188.- 189.-
Royal Dutch	76.50 76.-
Sanyo electr.	3.90 3.90
Aquitaine	34.- 33.50
Sony	32.50 33.25
Unilever NV	165.- 164.-
AEG	26.50 26.-
Basf AG	96.- 96.25
Bayer AG	91.- 91.25
Commerzbank	111.50 110.50

# BOURSE

### BILLETTS (CHANGE)

	Achat	Vente
1 \$ US	2.17	2.29
1 \$ canadien	1.76	1.88
1 £ sterling	3.50	3.85
100 fr. français	29.25	31.75
100 livres	-1375	-1625
100 DM	84.75	87.75
100 fl. hollandais	77.75	80.75
100 fr. belges	4.10	4.50
100 pesetas	1.70	2.-
100 schilling autr.	12.10	12.50
100 escudos	1.80	2.60

### DEVICES

	Achat	Vente
1 \$ US	2.2175	2.2475
1 \$ canadien	1.81	1.84
1 £ sterling	3.66	3.74
100 fr. français	30.30	31.10
100 livres	-1470	-1550
100 DM	85.80	86.60
100 yen	-7950	-82
100 fl. hollandais	78.80	79.60
100 fr. belges	4.41	4.49
100 pesetas	1.85	1.93
100 schilling autr.	12.23	12.35
100 escudos	2.35	2.55

### MARCHÉ DE L'OR

	Achat	Vente
Once \$	408.-	411.-
Lingot	29300.-	29550.-
Vreneli	188.-	198.-
Napoléon	187.-	199.-
Souverain	210.-	222.-
Double Eagle	1005.-	1070.-

### CONVENTION OR

9.11.1982	
Plage	29600.-
Achat	29190.-
Base argent	770.-

Daimler Benz	293.50	291.50
Degussa	194.-	194.-
Dresde Bank	217.-	219.-
Dresdner BK	112.50	112.50
Hoeschst	92.-	91.-
Manneberg	110.50	111.-
Mercedes	268.-	266.-
Reeve ST	159.-	158.-
Schering	258.-	257.-
Siemens	209.-	209.-
Thyssen AG	57.50	57.50
VW	113.-	112.50

### NEW YORK

	A	B
Aetna LF & CASX	42%	42%
Alcan	26.-	25 1/2
Alcoa	29%	29%
Amx	23%	23.-
Att	62%	62%
Atl Richfld	44%	43%
Baker Intl	24%	24%
Boeing CO	29%	29%
Burroughs	47%	46%
Canpac	28.-	27 1/2
Caterpillar	40%	42%
Citicorp	38%	37%
Coca Cola	49%	48%
Crown Zeller	28%	28%
Dow chem.	28%	27%
Du Pont	43%	42%
Eastm. Kodak	93%	91%
Exxon	30%	30.-
Fluor corp	22%	22.-
Gen. dynamics	34%	33%
Gen. elec.	91%	90.-
Gen. Motors	57.-	56 1/2
Genstar	15%	16%
Gulf Oil	29%	29%
Halliburton	31%	31%
Homestake	43.-	42%
Honeywell	97%	99%
Inco ltd	97%	9%
IBM	84%	83%
ITT	32%	32%
Litton	58%	57.-
MMM	76 1/2	74%
Mobil corp	25%	25%
Owens Ill	28%	28%
Pac. gas	27%	27%
Pepsico	45%	42%
Pfizer inc	74%	73 1/2
Ph. Morris	65%	65.-
Phillips pet	33%	32%
Proct. & Gamb.	113%	111%
Rockwell int	43%	43%
Sears Roeb	31%	30%
Smithkline	72%	70%
Sperry corp	30.-	29.-
Std Oil ind	44.-	42.-
Sun CO	31%	32.-
Taxaco	31.-	30%
Union Carb.	57.-	55%
Uniroyal	10%	11%
US Gypsum	47%	48.-
US Steel	19%	19%
UTD Technol	56%	54%
Warner Lamb.	28%	28%
Woolworth	26%	26%
Xerox	38%	38%
Zenith radio	15.-	14%
Amerada Hess	31%	32%
Avon Prod	29%	28%
Beckman inst	--	

**ANCIEN STAND  
DEMAIN SOIR  
10 NOVEMBRE  
à 20 h. précises**

# GRAND LOTO

de la Société Fédérale de Gymnastique L'ABEILLE

**Abonnements en  
vente à l'entrée  
Fr. 15.- pour les  
40 premiers tours  
du match**

**1er tour gratuit  
4 cartons  
Cartes à 50 centimes**

**Voitures  
expertisées,  
Prêtes au départ...**



- OPEL ASCONA Berlina 2000**  
4 portes, 1979, automatique,  
59 000 km., vert métallisé
- SIMCA 1308 S**  
5 portes, 1978, 24 000 km., beige
- OPEL MANTA Silverjet 2000 E**  
Coupé, 1980, 55 000 km. gris métallisé
- MITSUBISHI GALLANT 2000 GLX**  
grise, 4 portes, 1979, automatique,  
14 000 km.
- RANCHO TALBOT**  
5 portes, radio, 1978, 57 000 km. verte
- MAZDA 925 Coupé**  
2 portes, 1976, 54 000 km., vert
- ALFASUD TI 1,5 L**  
2 portes, 1979, 25 000 km., rouge
- FIAT MIRAFIORI 131, 1600 TC**  
4 portes, 1980, 40 000 km., bleue

**LA BELLE OCCASION...  
ASCONA 1600 Spéciale  
DIESEL**

4 portes, 1982, 8000 km., bleu-clair

**Grand Concours Opel.  
Avec 3 Kadett et 3 Ascona à la def.  
Et 5 téléviseurs couleur MEDIATOR  
tirés au sort chaque semaine!**

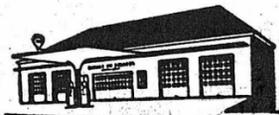


En nous rendant visite, vous n'aurez pas seulement une chance de gagner une des 3 Kadett et 3 Ascona mises en jeu: si vous effectuez une course d'essai vous prendrez part en outre à l'un des tirages au sort hebdomadaires dotés de 5 téléviseurs couleur portatifs MEDIATOR. Alors n'attendez pas, venez nous voir et saisissez votre double chance de gagner.



**Garage et carrosserie du Collège  
Maurice BONNY SA - Tél. 22 40 45**

La Chaux-de-Fonds



Service de vente: Roger GYGAX

55750

AUBERGE DE L'AUVENT  
2043 BOUDEVILLIERS  
Tél. 038/36 11 93 - Fermé le lundi

**SPÉCIALITÉ  
DE LA SEMAINE**

- Moules poulettes à la crème
- Steak de gigot d'agneau provençale
- Gratin Dauphinois - haricots verts
- Soufflé glacé nougat

60018

**Hôtel du Soleil**

2725 le Noirmont

Tél. 039/53 11 04  
Fam. Simonin

**FERMÉ**

pour cause de rénovation du 9 au 19 novembre

RÉOUVERTURE

vendredi 19 novembre dès 16 h.

93-43

Si vous oubliez de faire de la publicité vos clients vous oublieront

publicité

vos clients vous oublieront

**TIMBRES  
CAOUTCHOUC  
DATEURS  
NUMÉROTEURS  
TIMBREX**  
1211 Genève 1  
14, rue de Bâle  
4, place Neuve  
☎ 022 / 31 29 80  
1003 Lausanne  
1, rue Mauborget  
☎ 021 / 22 35 01

18-2129

## + FUTURS PARENTS

Votre enfant va naître. Comment le soigner? Si vous avez des hésitations et si vous cherchez les conseils et l'appui de personnes expérimentées, inscrivez-vous au

### COURS DE PUÉRICULTURE DE LA CROIX-ROUGE SUISSE

donné par une infirmière-monitrice diplômée.

En 6 leçons de 2 heures, vous serez mis au courant de ce qu'il est nécessaire et important que vous sachiez.

Prochains cours du 5 novembre au 2 décembre.

Tous les lundis et les jeudis de 20 à 22 h. au Centre paroissial des Forges.

Prix du cours: **1 personne Fr. 45.-  
couple Fr. 55.-**

Inscription au secrétariat, de 7 h. 30 à 11 h. 30, au 039/22 22 89.

59733

# Savourez...

**c'est de la vraie HiFi!!** Sélectionnée et garantie par RADIO TV STEINER. 3 exemples:

1195.-



**ALLOGAN**

**Très très avantageux:** Allorgan CS 50, 2 x 30 Watts, tuner à synthétiseur L, M, FM, avec 16 présélections, platine disque, cassette Dolby, le tout dans un rack, et avec 2 enceintes acoustiques à 3 voies, **complet: 1195.-**  
ou Système Steiner 49.- à 34.- p. mois\*

1690.- 1995.-



**SANYO**

**Y compris l'égaliseur à 5 positions:** Sanyo Système 400, 2 x 40 Watts Sinus, tuner à synthétiseur L, M, FM, avec 12 présélections, platine disque, cassette avec Dolby B & C, le tout dans un rack et avec 2 enceintes acoustiques à 3 voies, **complet: 1690.-**  
ou Système Steiner 69.- à 51.- p. mois\*

**TECHNICS**

**La classe.** Technics Système 650 avec 2 x 55 Watts Sinus «New Class A», ondes L, M, FM, 16 présélections, platine disque tout automatique, cassette avec Dolby, le tout dans un rack, et avec 2 enceintes acoustiques à 3 voies, **complet: 1995.-**  
ou Système Steiner 83.- à 58.- p. mois\*

\*5 mois minimum, TOUT COMPRIS, avec Tarif Dégressif.

18-1407

La Chaux-de-Fonds  
53, avenue Léopold-Robert  
(sous les arcades)

pour choisir chez vous:  
(039) 23 42 42

# RADIO TV STEINER

## SPORTS

Bonne nouvelle pour les élèves de l'Ecole secondaire  
Le tournoi scolaire de basketball approche

Du spectacle en perspective dans les salles de Numa-Droz le 24 novembre prochain.

Dans le but de mieux faire connaître le basketball à tous les jeunes de l'Ecole secondaire, La Chaux-de-Fonds Basket organisera pour la deuxième année consécutive son désormais traditionnel tournoi scolaire. Comme l'année dernière, ce tournoi sera patroné par notre journal.

Afin que le plus grand nombre possible d'élèves puissent participer à cet après-midi de sport, nous vous donnons ci-dessous tous les éléments nécessaires pour que les inscriptions parviennent remplies correctement aux organisateurs.

Date: mercredi 24 novembre 1982.  
Lieu: les quatre salles du Centre Numa-Droz.

Heure: dès 12 h. 30.

Formation des équipes: cinq joueurs (euses) au minimum, plus trois remplaçants (tes) au maximum.

a) Pour chaque équipe, il ne sera pas admis plus de deux joueurs licenciés (c'est-à-dire s'entraînant avec un club).

b) Sur le terrain de jeu, il n'y aura qu'un seul licencié par équipe.

c) Chaque licencié porte un brassard.

d) Les joueurs d'une équipe porteront si possible un maillot de même couleur. Un numéro doit figurer sur le maillot.

Quatre catégories: Ag: garçons de l'Ecole secondaire, 3e et 4e année;

AF: filles de l'Ecole secondaire, 3e et 4e année; Bg: garçons de l'Ecole secondaire, 2e année; Bf: filles de l'Ecole secondaire, 2e année. Les catégories de la 2e année joueront avec un ballon scolaire.

PATRONAGE  
L'IMPARTIAL



**Décali d'inscription:** Des formules sont à disposition dans les secrétariats des écoles et dans les classes. Elles seront rapportées, dûment remplies, jusqu'au mercredi 17 novembre dernier délai dans les secrétariats ou remises à M. Fred Nicollier.

**Noms des équipes:** Ils seront brefs et originaux.

Quelques jours avant le tournoi, nous publierons dans ce journal le règlement de jeu ainsi que l'horaire définitif. Chaque responsable d'équipe en recevra un exemplaire.

Les organisateurs espèrent ainsi donner aux jeunes gens et aux jeunes filles de l'Ecole secondaire la possibilité de s'exprimer, l'espace d'un après-midi, dans un sport pratiqué par un nombre sans cesse croissant de licenciés.

Souvent, à l'occasion de tournois semblables, on découvre les joueurs de demain. C'est également dans le but de se forger un avenir souriant que La Chaux-de-Fonds Basket organise ce genre de manifestation.

H. K.

En 32me de finale de la Coupe de Suisse de basketball  
La Chaux-de-Fonds en toute tranquillité

● SERVETTE - LA CHAUX-DE-FONDS BASKET 34-52 (20-27)

Ces 32mes de finale voyaient l'entrée en lice des clubs de ligue nationale B. Pour leur apparition dans cette compétition, les Chaux-de-Fonds devaient, le week-end passé, effectuer un périlleux déplacement dans la Cité de Calvin pour y affronter Servette. En effet, même si l'équipe genevoise ne figure plus parmi l'élite du basketball helvétique, elle compte encore dans ses rangs quelques bonnes joueuses.

Malgré tout, les Chaux-de-Fonds prirent rapidement le match en mains et ne furent pratiquement jamais inquiétées, dominant le débat d'un bout à l'autre.

## EXCELLENTE DÉFENSE

Par rapport à leurs dernières sorties, on a constaté chez les joueuses neuchâtelaises une nette progression dans le jeu défensif. En effet, elles se sont battues de la première à la dernière minute et ont passablement gêné leur adversaire en ap-

pliquant une défense individuelle stricte. On a même vu, durant quelques minutes dans chaque mi-temps, du «pressing» sur tout le terrain être parfaitement réussi.

## LA RELEVÉ ADMIRABLE

Si au niveau de la défense tout fut parfait, on peut, dès lors, se poser la question de savoir pourquoi La Chaux-de-Fonds Basket n'a réussi à marquer «que» 52 points. L'explication est simple: sentant que Servette ne serait jamais en mesure de renverser la vapeur, le coach chaux-de-fonnier, intelligemment, reposa ses joueuses chevronnées et fit évoluer durant de très longues minutes les jeunes. Ces dernières d'ailleurs ont parfaitement tenu leur rôle, en particulier Carole Liechti. On notera également le regain de forme pour la joueuse espagnole Lydia Mora.

## Avez-vous gagné?

## SPORT-TOTO

Liste des gagnants du concours numéro 45: 20 gagnants avec 13 points = Fr. 2174,45; 1262 gagnants avec 12 points = Fr. 34,45; 11.740 gagnants avec 11 points = Fr. 3,70.

Les No 10 ne sont pas payés. Le jackpot est de Fr. 82.900,25.

## TOTO-X

Liste des gagnants du concours numéro 45: aucun gagnant avec 6 numéros (jackpot: Fr. 307.239,60); 20 gagnants avec 5 numéros + le numéro complémentaire = Fr. 620,70; 157 gagnants avec 4 numéros = Fr. 320,90; 4271 gagnants avec 3 numéros = Fr. 8,85; 35.849 gagnants avec 2 numéros = Fr. 2,10.

Somme approximative du premier rang du prochain concours: Fr. 400.000.

## LOTÉRIE À NUMÉROS

Liste des gagnants du tirage No 45: 2 gagnants avec 6 numéros = Fr. 202.024,25; 6 gagnants avec 5 numéros + le numéro complémentaire = Fr. 33.333,35; 374 gagnants avec 4 numéros = Fr. 1080,35; 12.430 gagnants avec 3 numéros = Fr. 50,--; 162.455 gagnants avec 2 numéros = Fr. 5,--.

## PARI-TRIO ET QUARTO

Rapports des courses du 7 novembre: Course française à Auteuil, trio: Fr. 518,45 dans l'ordre; Fr. 35,30 dans un ordre différent. - Quarto: dans l'ordre, non réalisé (cagnotte, Fr. 4446,65); Fr. 620,05 dans un ordre différent.

Course suisse à Yverdon, trio: Fr. 109,85 dans l'ordre; Fr. 21,35 dans un ordre différent. - Quarto: Fr. 622,85 dans l'ordre; Fr. 48,85 dans un ordre différent. (si)

## DÉCLIC

En résumé, qualification sans histoire pour La Chaux-de-Fonds Basket, qui, après cette victoire, ajoutée à celle obtenue contre Atlantis Zurich en championnat, devrait être remis en selle avant d'aller affronter, toujours dans le cadre du championnat, ABC Zurich. Concernant la Coupe de Suisse, on espère fermement dans les Montagnes neuchâtelaises que pour les seizièmes de finale, qui verront les équipes de ligue nationale A entrer en jeu, le sort se montrera moins cruel que l'an passé. En effet, on se souvient qu'à ce stade de la compétition La Chaux-de-Fonds Basket avait dû se rendre au Tessin pour y affronter l'équipe de division supérieure de Muraltese.

La Chaux-de-Fonds Basket (entre parenthèses les points marqués): Lionella Asticher (2), Olivia Roussey, Carole Liechti (4), Martine Bourquin (7), Caroline Nobel (2), Dominique Frascotti (4), Francine Meyrat (17), Lydia Mora (14), Anne-Marie Strambo, Rosanna Poloni (2). - Coach, Laurent Frascotti.

H. K.

## Volleyball

## Servette bien parti

Au premier tour de la Coupe d'Europe des champions masculine, matchs aller, les Genevois de Servette/Star Onex se sont imposés face aux Anglais de Speedwell Rucanor par 3-1 (12-15 15-8 15-10 15-9) en 78 minutes. Paradoxalement décontractés par la perte du premier set, les champions suisses ne furent plus inquiétés par la suite et s'imposèrent sans problèmes à l'issue d'une rencontre de qualité moyenne. La différence se fit en effet plus par les erreurs des Britanniques que par la valeur de la prestation des Servettiens. Les deux formations s'étaient déjà affrontées l'an passé au même stade de la compétition et les Genevois l'avaient également emporté 3-1 à l'aller, avant de s'imposer 3-0 en Grande-Bretagne.

Les Yougoslaves de l'Etoile Rouge Belgrade se sont, de leur côté, imposés à la salle Saint-Jacques, en présence de 500 spectateurs, face à Uni Bâle, pour le premier tour de la Coupe d'Europe des champions féminines, match aller, sur le score de 1-3 (8-15 4-15 15-3 11-15). Les championnes de Yougoslavie se sont ainsi d'ores et déjà pratiquement assurées de leur qualification. (si)

En ligue nationale B de volleyball  
Des défauts à corriger

## ● SOLEURE - TRAMELAN 3-1

Tramelan, comme à sa mauvaise habitude, perd le premier set. Mauvais échauffement? Concentration? L'entraîneur Jeandupeux ne trouve pas de réponse à ce problème.

En attaquant le deuxième set d'une façon rapide et précise, les Tramelans repoussèrent Soleure dans ses derniers retranchements. A 12-7 on croyait l'affaire réglée. Mais c'était sans compter sur la volonté des Soleurois. Ils grignotèrent leur retard petit à petit et remportèrent ce set 15-12.

Le troisième set fut une démonstration des Tramelans. Smashes courts, fausses croix, blocks, toute la panoplie du bon volleyball était offerte au nombreux public.

Mais les espoirs des Jurassiens furent de courte durée. Soleure, se reprenant bien, rendit la monnaie de la pièce à Tramelan et gagna le quatrième set et le match le plus normalement du monde.

Cette défaite n'est pas dramatique. Soleure est une équipe homogène axant son jeu sur des attaques très rapides; elle fera souffrir bien des équipes dans sa salle.

Pour Tramelan, il semble que les joueurs ont oublié deux choses importantes: pour les passeurs, c'est de faire confiance à tous les attaquants; pour les attaquants, c'est qu'un

smash placé ou une feinte est des fois aussi ou plus efficace qu'un «trois mètres». C'est en corrigeant ces deux points que Tramelan pourra inquiéter Köniz, samedi prochain.

**Soleure:** Caccivio, Grolimund, Allemann, Gasche, Uti, Affolter, Rysler, Riser, Luterbacher.

**Tramelan:** Ruffli, Jolidon, Tellenbach, Callegaro, M. Jeandupeux, von der Weid, Rolli, Muller, Y. Jeandupeux.

Sets: 15-6 15-12 5-15 15-7.  
Durée: 83 minutes.  
Arbitres: MM. Bel et Schibler.  
Spectateurs: 70 personnes.  
Note: Leuzinger et Lachat (blessés) sont toujours absents. (dj)

## RÉSULTATS ET CLASSEMENT

Soleure - Tramelan 3-1  
Lausanne VBC - Servette 3-1  
Colombier - LUC 2-3  
Morat - Montreux 3-2  
Köniz - Aeschi 3-0

	J	G	N	Sets	Pts
1. Köniz	4	4	0	12-1	8
2. Colombier	4	3	1	11-6	6
3. Tramelan	4	3	1	10-6	6
4. Montreux	4	2	2	8-6	4
5. LUC	4	2	2	8-9	4
6. Soleure	4	2	2	7-8	4
7. Aeschi	4	2	2	7-9	4
8. Morat	4	1	3	7-11	2
9. Laus. VBC	4	1	3	5-10	2
10. Servette	4	0	4	1-12	0

Dans l'équipe suisse de football  
Trois retours importants

Trois joueurs qui n'avaient pas été retenus pour le récent Italie - Suisse ont été rappelés dans la sélection pour le match du tour préliminaire contre l'Ecosse (17 novembre à Berne). Il s'agit d'Umberto Barberis, dont la blessure au nez est moins grave que prévu, de Jean-Paul Brigger et de Hanspeter Zwicker. Dix-neuf joueurs ont été sélectionnés pour ce Suisse - Ecosse et dix-huit pour le match des «moins de 21 ans» entre Suisses et Ecossais (16 novembre à Aarau). Tous les sélectionnés ont été convoqués pour un camp d'entraînement qui débutera le 12 novembre à Berne. Les deux sélections s'entraîneront cependant séparément.

## LES SÉLECTIONS

ÉQUIPE A, GARDIENS: Erich Burgener (Servette), Roger Berbig (Grasshoppers). - DÉFENSEURS: André Egli, Heinz Hermann, Charly In-Albon

(Grasshoppers), Alain Geiger (Servette), Heinz Lüdi (FC Zurich), Martin Weber (Young Boys). - DEMIS ET ATTAQUANTS: Umberto Barberis (Monaco), Manfred Branschler (Saint-Gall), Jean-Paul Brigger, Michel Décastel, Lucien Favre (Servette), Ruedi Elsener, Erni Maissen, Hanspeter Zwicker (FC Zurich), Raimondo Ponte, Claudio Sulser, Roger Wehrli (Grasshoppers).

ÉQUIPE B, GARDIENS: Martin Brunner (Grasshoppers), Bertrand Filistorf (Bulle). - DÉFENSEURS: Martin Andermatt (Wettingen), Beat Rietmann (Saint-Gall), Marco Schallibaum (Grasshoppers), Markus Tanner, Daniel Wildisen (Lucerne). - DEMIS ET ATTAQUANTS: Mario Bernaschina (Chiasso), Gilbert Castella (Chênois), Martin Jeitziner, Beat Zutter (Bâle), Marcel Koller, André Ladner (Grasshoppers), Roger Kundert, Winfried Kurz (Bellinzona), Marcel Mattioli (Servette), PHILIPPE PERRET, et PASCAL ZAUGG (NEUCHÂTEL XAMAX). (si)

## Dans les séries inférieures jurassiennes

Quatrième ligue: Ceneri - Aegerten a 1-2; Hermroger - Gruntern a 2-2; Tœuffelen a - Port a 6-1; Wileroltigen a - Longeau a 7-1; Mâche b - Azzurri a 6-2; Perles a - Tramelana 2-2; La Rondinella - Iberico 0-3; USBB a - Macolin a 3-1; Villeret a - Evillard 1-2; La Heutte a - Superga 1-1; Orpond - Nidau a 0-2; Rütli a - Mâche a 1-5; Safnern - Diessbach a 1-1; USBB b - Madretsch 3-2; Pereffite - Les Genevez a 4-2; Saiguelégier - Tramelan b 4-2; Montfaucon a - Bévillard 1-1; Lajoux a - Delémont a 1-1; Courtelary a - Reconvilier a 7-2; Corgémont - Tavannes 3-2; Courrendlin - Bassecourt 0-4; Montsevelier - Bourignon 2-2; Movelier - Corban a 1-4; Soyhières a - Boécourt a 1-5; Alla a - Lugnères 3-0; Courtedoux - Fontenais 2-2; Chevenez a - Vendlin-court 3-2; Porrentruy - Bonfol 3-4; Fahy a - Courtemaître 4-1; Damvant a - Boncourt 2-8; Moutier - Fahy a 0-10.

Cinquième ligue: Aarberg - Büren b 6-1; Etoile a - Anet b 2-1; Lyss b - Rütli b 1-2; Monsmier - Jens 2-7; Port b - Gruntern b 1-2; Nidau b - Wileroltigen b 8-1; Etoile b - La Neuveville 2-0; Longeau c - Lyss c 1-2; Perles b - Reuchenette 2-4; Plagne - Diessbach b 1-0; Douanne - Azzurri b 2-8; Olympia - Les Breuleux 3-0; Macolin b - La Heutte b 4-1; Radelfingen b - Villeret b 2-3; Develier - Moutier b 0-1; Reconvilier b - Montfaucon b 3-1; Bure - Alle b 2-2; Grandfontaine - Alle b 2-1.

Juniors A: Azzurri - Aegerten a 1-2; Bienne - La Neuveville 2-1; La Neuveville - Nidau 4-1; Anet - Aarberg 0-0; Gruntern - USBB 2-2; Cornol - Glovelier 1-2; Moutier - Sonceboz 4-0; Tramelan - Reconvilier 3-2; Courtemaître - Fontenais 2-0; Delémont - Courtételle 6-3; Fontenais - Porrentruy 2-6.

Juniors B: Azzurri - Madretsch 10-0; Saint-Ursanne - Boécourt 4-2; Tramelan - Courtelary 4-3; Tavannes - Sonceboz

4-0; Bassecourt - Moutier b 6-1; Courrendlin - Bassecourt 1-2.

Juniors C: Lyss b - Anet b 7-0; Buren - Mâche 3-4; La Neuveville - Lamboing 1-3; Moutier - Tavannes 2-6; Courroux - Cornol 0-1; Fontenais - Alle 5-0; Perles a - Lys b 3-1; Corgémont - Aurore a 1-1; Delémont a - Corban 0-5; La Neuveville - Reuchenette 1-1; Tavannes - Reconvilier 0-1; Boujean 34 - Bienne b 1-2; USBB - Longeau b 0-4.

Juniors D: Orpond - Etoile 2-6; Montfaucon - Saiguelégier 0-5; Moutier a - Bassecourt 4-1; Tramelan - Corgémont 5-0; Courroux - Moutier b 0-0; Bonfol - Alle 3-0; Porrentruy - Boncourt 2-1.

Juniors E: Schüpfen - Lyss 5-1; Gruntern - Etoile 2-1; Anet - Tœuffelen 3-2; Villeret - Saiguelégier 4-2; Moutier - Courroux 4-0; Courtételle - Courfaivre b 2-0; Bonfol - Chevenez 4-3; Alle - Fontenais 2-2. (comm)

## ... naturellement

44-13862



Cynar - le bitter apéritif à base d'artichauts

## H Handball

En quatrième ligue  
Timide début

● SFG SAINT-IMIER - TV ERLACH 12-21  
● SFG SAINT-IMIER - HBC NEUCHÂTEL 7-16

Bien timide début de championnat pour l'équipe imérienne de handball qui vient de concéder deux sévères défaites par un écart identique de neuf buts face à Erlach et Neuchâtel et ceci dans sa salle.

Si les «jaune et noir» ont démontré par moments qu'ils possédaient des qualités techniques évidentes, l'entraîneur Hebeisen a par contre encore du pain sur la planche pour ce qui concerne la concentration, la condition physique, l'agressivité et l'organisation des attaques en utilisant les ailiers. (rh)

NEUCHÂTEL  
Stade de la Maladière  
Mercredi 10 novembre  
à 20 heures  
NEUCHÂTEL XAMAX  
LUCERNE  
Location d'avance:  
Stade de la Maladière  
Tosalli Sports et Muller Sports  
Sport Vignoble Peseux 59886

## SPORTS

## Treizième soirée du championnat suisse de hockey sur glace Retrouvailles attendues en terre ajoulote

La patinoire couverte de Porrentruy s'enflammera une nouvelle fois, ce soir dès 20 h. 15, tout au long de la rencontre opposant le HC Ajoie au HC La Chaux-de-Fonds. Les protégés de Christian Wittwer devront batailler ferme pour espérer ramener un, voire deux points de ce périlleux déplacement marquant la treizième journée du championnat suisse de hockey sur glace. Lors du premier match entre les deux formations (le 12 octobre), les hommes de Jacques Noël avaient réussi, grâce à une volonté extraordinaire, de glaner une unité. Entre la 44e et la 54e minute, Trotter, Sigouin et Cie s'étaient déchaînés remontant de 6-1 à 6-6. Les Chaux-de-Fonniers ont juré un peu tard que l'on ne les y reprendrait plus!

En LNA et en LNB, cette treizième ronde de championnat devrait être celle de la vérité. La situation pourrait bien devenir plus claire tant du côté des équipes de tête que dans la lutte contre la relégation. Même si la compétition n'a pas, et de loin, atteint sa moitié.

### UN MATCH-PHARE

Bien entendu tous les amateurs de hockey sur glace attendront avec intérêt l'issue du match-phare Bienne-Davos. Au Stade de Glace, les joueurs de Ruhnke disputeront un véritable match à quatre points. En effet, une défaite relèguerait les Seelandais à six points. Mais nous n'en sommes pas encore là!

A l'opposé Lugano et Klotten s'affronteront pour le compte de la lanterne rouge. Sur la Ressega, les protégés de Real Vincent devront battre les «Aviateurs» pour ne pas perdre espoir.

Avec Paul-André Cadieux et Jean Gagnon, toujours aussi lucides, Fribourg est bien décidé à continuer sur sa lancée. Le

déplacement en Emmental ne sera cependant pas une simple partie de plaisir.

### DUEL IMPORTANT

Dans le groupe ouest de LNB, Lausanne pourrait bien reprendre la tête du classement en s'imposant contre Viège. En effet, Sierre et Berne se livreront à un duel important en terre valaisanne.

En Oberland, Grindelwald et Langenthal disputeront le derby cantonal placé sous le signe de la lutte contre la relégation. Il en ira d'ailleurs de même pour la rencontre prévue entre Ajoie et La Chaux-de-Fonds. Remis en selle par le point gagné en Haut-Valais, les Chaux-de-Fonniers tenteront d'effacer la déconvenue enregistrée au match-aller.

Dans le groupe est, la soirée sera surtout marquée par le choc entre Zurich et Olten. En cas de succès, les hommes de Jenkins prendraient un avantage quasi déterminant pour participer au tour de promotion.

Laurent GUYOT

## Avec les «sans-grades» neuchâtelois Les Ponts-de-Martel: le titre?

Deuxième au terme des saisons 1980-1981 et 1982-1983, le HC Les Ponts-de-Martel espère bien terminer le championnat en tête du classement et disputer les finales d'ascension en première ligue. C'est l'objectif que se sont fixés, dirigeants, joueurs et entraîneur. Ils ont les moyens d'y parvenir à la condition peut-être de battre ce soir aux Mèlèzes, l'autre grand favori du groupe, le HC Les Joux-Derrière.

De gauche à droite, accroupis: Claude-Alain Bieri, François Daucourt, Jean-Paul Durini, Fred-Alain Turler, Jean-Blaise Matthey; debout: Eric Montandon, Charles-Henri Durini, Claude-Alain Montandon, Pierre-Alain Kehrlé, Frédy Kurt, Michel Juvet, Pierre-André Baumann, Michel Guye, Serge Baillo, Yves Gisiger. Manquent sur la photo: Olivier Guye, Dominique Luçon, Yves-Alain Montandon.



De gauche à droite, accroupis: Claude-Alain Bieri, François Daucourt, Jean-Paul Durini, Fred-Alain Turler, Jean-Blaise Matthey; debout: Eric Montandon, Charles-Henri Durini, Claude-Alain Montandon, Pierre-Alain Kehrlé, Frédy Kurt, Michel Juvet, Pierre-André Baumann, Michel Guye, Serge Baillo, Yves Gisiger. Manquent sur la photo: Olivier Guye, Dominique Luçon, Yves-Alain Montandon. (Photo Schneider)

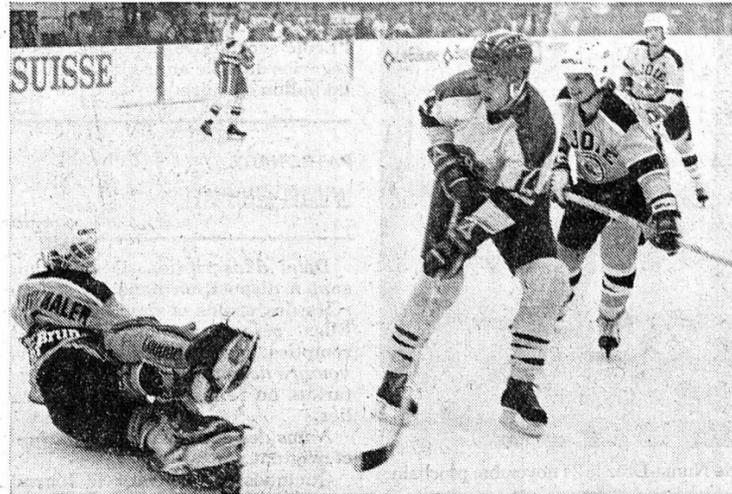
Les Ponts-de-Martel ont commencé ce championnat sur les chapeaux de roue. Ils ont remporté leur première rencontre sur un score qui en dit long sur leurs possibilités: 15 à 3 face à Sonceboz sur la patinoire de Saint-Imier. Par rapport à l'année dernière, l'équipe est restée absolument la même. Les responsables n'ont enregistré aucun départ. Aussi, ils peuvent compter sur une équipe expérimentée. Claude-Alain Bieri occupe toujours les fonctions d'entraîneur. Il est secondé dans sa tâche par Jean-Blaise Matthey.

Avant le début du championnat, Les Ponts-de-Martel ont disputé plusieurs rencontres d'entraînement dont deux contre Le Locle qui se sont soldées par une victoire et une défaite. Ils ont enfin battu à deux reprises La Brévine. Ils se sont entraînés une seule fois par semaine à Fleurier. Le manque de glace et de possibilités d'entraînement causent toujours certains soucis aux responsables du club. «Nous espérons bientôt pouvoir disposer des installations de l'ancienne patinoire

de Fribourg. Pour l'heure, les travaux de démontage vont bon train. Nous attendons plus que la décision des autorités communales de financer le projet tel que nous l'avons prévu» nous a d'ailleurs déclaré M. Eric Jean-Mairet, président du club. Et de poursuivre: «Si tout va bien, la nouvelle patinoire pourrait être opérationnelle d'ici 1984.» Jusqu'au 13 novembre, Les Ponts-de-Martel disputeront leur match à domicile sur la patinoire du Locle. Si les conditions météorologiques le permettent ils joueront ensuite sur leur piste naturelle.

Outre la première garniture, Les Ponts-de-Martel aligneront encore une équipe en troisième ligue. Enfin ce club, celui de La Brévine et de Noiraigue ont décidé, comme l'an dernier d'ailleurs, de réunir sous le même maillot leurs novices et leurs minis qui disputeront un championnat.

Contingent de la première équipe: gardiens: Jean-Paul Durini et Olivier Guye. Défenseurs: Serge Baillo, Claude-Alain Bieri, Frédy Kurt, Jean-Blaise Matthey, Eric Montandon, Jean-Maurice Kehrlé. Attaquants: Francis Daucourt, Charles-Henri Durini, Yves Gisiger, Michel Guye, Pierre-Alain Kehrlé, Michel Juvet, Dominique Luçon, Claude-Alain Montandon, Yves-Alain Montandon, Fred-Alain Turler. Entraîneur: Claude-Alain Bieri. Coaches: Fredy Wyssmüller et Charles Gisiger.



Urs Wittwer (maillot clair) et La Chaux-de-Fonds fêteront-ils un succès, ce soir à Porrentruy, contre le gardien Siegenthaler et Ajoie? (Photo Schneider)

### Au programme

#### LIGUE NATIONALE A

Arosa - Ambri-Piotta (2-6)	20.00
Bienne - Davos (1-7)	20.00
Langnau - Fribourg (2-3)	20.00
Lugano - Klotten (3-2)	20.15

#### CLASSEMENT

	J	G	N	P	Buts	Pt
1. Davos	12	10	0	2	75-35	20
2. Bienne	12	8	0	4	56-37	16
3. Fribourg	12	7	1	4	50-41	15
4. Arosa	12	7	0	5	53-53	14
5. Langnau	12	3	2	7	46-60	8
6. Ambri-P.	12	3	2	7	48-66	8
7. Klotten	12	3	2	7	48-66	8
8. Lugano	12	3	1	8	51-69	7

#### LIGUE NATIONALE B

##### GRUPE OUEST

Lausanne - Viège (3-4)	20.00
Sierre - Berne (3-3)	20.00
Ajoie - La Chaux-de-Fonds (6-6)	20.15
Grindelwald - Langenthal (5-3)	20.30

#### CLASSEMENT

	J	G	N	P	Buts	Pt
1. Sierre	12	7	3	2	67-42	17
2. Lausanne	12	7	2	3	66-43	16
3. Berne	12	6	3	3	60-41	15
4. Viège	12	4	5	3	36-37	13
5. Chx-de-Fds	12	3	4	5	38-56	10
6. Ajoie	12	4	1	7	44-67	9
7. Grindelwald	12	3	2	7	48-54	8
8. Langenthal	12	4	0	8	31-50	8

##### GRUPE EST

Dübendorf - Wetzikon (7-4)	20.00
Herisau - Coire (4-5)	20.00
Rapperswil - Grasshoppers (8-5)	20.00
Zurich - Olten (3-6)	20.00

#### CLASSEMENT

	J	G	N	P	Buts	Pt
1. Olten	12	9	1	2	71-39	19
2. Coire	12	8	0	4	67-40	16
3. Zurich	12	8	0	4	59-43	16
4. Rapperswil	12	6	1	5	56-55	13
5. Dübendorf	12	6	0	6	63-56	12
6. Wetzikon	12	5	0	7	58-70	10
7. Herisau	12	2	1	9	39-72	5
8. Grasshop.	12	2	1	9	46-84	5

## Avant Ajoie - La Chaux-de-Fonds

### Un choc prometteur!

A plus d'un titre, la rencontre qui opposera ce soir les Ajoulots aux Chaux-de-Fonniers est riche de promesses.

Tout d'abord les deux formations auront à cœur de confirmer leur bon résultat de samedi passé; Ajoie n'a nullement démerité sur la patinoire de l'Allmend et La Chaux-de-Fonds en déplacement à Viège où il n'est jamais facile d'évoluer, a conquis le point de la remise en confiance.

Au sein du HC La Chaux-de-Fonds, la sérénité est quelque peu revenue, sans faire place à la présomption d'ailleurs. Chat échaudé... Bien des problèmes subsistent, on est sans nouvelles de Thierry Gobat, actuellement au service militaire et blessé, André Tschanz est toujours indisponible et Christian Wittwer le pénitent rongé son frein en attendant une

sanction qu'on espère prochaine et objective. A propos du match de ce soir, l'entraîneur-spectateur des Chaux-de-Fonniers n'est pas très disert; tout au plus confie-t-il: Nous devons absolument augmenter notre potentiel offensif; nous n'avons pas à tenir compte des problèmes des autres équipes et nous devons jouer notre propre carte. Je préfère malgré tout rencontrer une équipe comme Ajoie, qui pratique un jeu ouvert et sain, que certaines formations qui s'adonnent systématiquement à l'intimidation. Ce ne sera pas plus facile pour nous, mais combien plus agréable.

Le retour aux sources en quelque sorte...

G. Kurth

## François Sigouin récompensé?

A l'issue du match disputé à Berne, l'entraîneur Jacques Noël se montrait satisfait de ses joueurs.

Pour cette rencontre, je disposerai de tout mon contingent et Mouche qui relève d'une grippe sera certainement présent. De plus, je peux compter sur la présence des Corbat, Bernard, Froidevaux et Sanglard. J'aimerais aussi que François Sigouin soit récompensé à l'occasion de ses 22 ans. Quant à Christophe Berdat, l'attaquant de la deuxième ligne, il déclare: C'est fantastique d'avoir pu

résister comme ça contre Berne, qu'est-ce qui se serait passé si Trotter puis Sigouin avaient marqué au début du second tiers! C'est un signe qui ne trompe pas, nous sommes en progrès et je pense que contre les Neuchâtelois nous devrions faire un bon match... et les Chaux-de-Fonniers aussi.

Au lieu de nous couper le moral, cette courte défaite de Berne nous ragaillardis c'est bon signe renchérit Philippe Mouche.

B. V

## Automobilisme

### Succès de Prost en Australie

Le Grand Prix d'Australie de formule Pacifique, qui s'est disputé sur le circuit de Calver à Melbourne, a été remporté par le Français Alain Prost devant son compatriote Jacques Laffite. Tous les pilotes de cette épreuve étaient au volant d'une Ralt RT 4 animée par un moteur Ford de 1600 cmc. Deux champions du monde de formule 1 ont été poursuivis par la malchance. Alan Jones devait abandonner dans le tour de chauffe alors que Piquet était victime d'une sortie au tiers de la course. (si)

## S

## sportif de la semaine

### Lino Mantoan

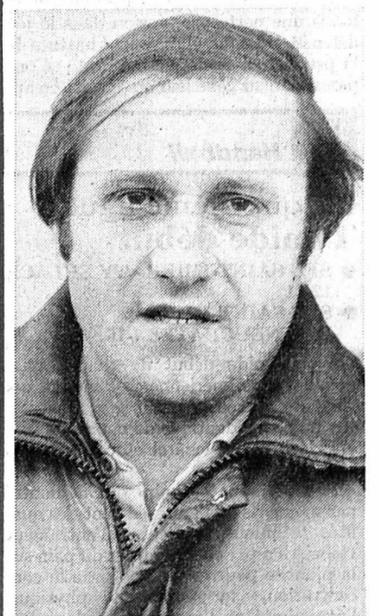
Je veux lui prouver la justesse de son choix en amenant son équipe en ligue nationale A. Lino Mantoan, entraîneur du FC La Chaux-de-Fonds, est bien décidé à combler son président M. Riccardo Bosquet. Ce dernier lui a accordé sa confiance malgré la présence de plusieurs candidats dont d'anciens joueurs de la glorieuse époque. Le mentor chaux-de-fonnier s'est parfaitement rappelé les paroles prononcées par le dirigeant en date du 3 mars 1982. J'ai décidé de vous engager en raison de vos bons résultats enregistrés avec des joueurs moyens. Je suis persuadé que vous allez faire quelque chose avec cette équipe.

Huit mois plus tard, le FC La Chaux-de-Fonds est solidement installé en tête du classement de la ligue nationale B. Dix victoires et un match nul ont marqué les 11 premières rencontres du championnat 1982-1983. Mieux même, les «Jaune et Bleu» se sont hissés en tête de tous les tableaux (meilleure attaque, meilleure défense, meilleur buteur).

Né le 17 juin 1946 en Italie, Lino Mantoan a effectué toutes ses classes en terre neuchâteloise. Habitant le Val-de-Ruz, il s'est chargé de gravir tous les échelons professionnels (apprentissage de mécanicien de précision puis diplôme de contremaître) et sportifs (54 buts en 18 matchs pour le titre de champion cantonal avec les JA de Fontainemelon) à Fontainemelon.

Marié à une Suissesse et père de Sandra (10 ans) et Aline (6 ans), l'entraîneur du FC La Chaux-de-Fonds a évolué en LNB (Xamax), première ligue (Yverdon, Audax) et deuxième ligue (Marin) comme ailier gauche.

Depuis la saison 1977-1978, ce contremaître de la FHF s'est lancé dans la fonction d'entraîneur avec un rare bonheur. Aux Geneveys-sur-Coffrane et à Superga, il a fêté des titres de champion neuchâtelois de deuxième ligue, de vainqueur de la Coupe neuchâteloise et une ascension, au terme de la saison 1979-1980, en première ligue avec les Italo-Chaux-de-Fonniers.



Malgré sa nomination en la tête du FC La Chaux-de-Fonds, Lino Mantoan s'est refusé à changer ses principes. La préparation physique et le travail des qualités des joueurs a toujours retenu son attention. Trop d'entraîneurs sont convaincus de prendre le bon chemin en imposant leur façon de voir le football. Il ne suffit pas d'être beau parleur ou d'aller au tableau noir. Notre première tâche consiste à connaître les joueurs, à instaurer le dialogue, à travailler leurs qualités et non leurs défauts.

Laurent GUYOT

CE SOIR à 20 h. 30  
AUX MÈLÈZES

**HC JOUX-DERRIÈRE**  
**HC PONTS-DE-MARTEL**

Championnat de 2e ligue

60086

# L'IMPARTIAL

Rédactions régionales:

Le Locle (039) 31 33 31  
Fleurier (038) 61 35 75  
Neuchâtel (038) 51 39 50

Saint-Imier (039) 41 11 83  
Tramelan (032) 97 58 58  
Saint-Brais (066) 58 41 55

# la voix d'une région

## R regard

### Le virage du mariage

Foin de divorce, le mariage, dans nos régions, est toujours actuel. Dans 75% des cas, à Genève du moins, on continue même à se passer la bague au cours d'une cérémonie religieuse. Pourtant, l'union maritale a pris un sérieux virage. L'amour a toujours la part belle, mais le cœur a plus de raisons qu'on ne pourrait le soupçonner. C'est ce que révèle une étude réalisée à Genève par quatre sociologues et un juriste. Ils ont interrogés quelque 500 couples à l'aube de leur vie de mari et femme, puis une seconde fois deux ans après et enfin quatre ans plus tard.

Première constatation: les fiançailles ne sont plus aussi sages qu'antan. Neuf couples sur dix ont goûté au fruit défendu avant d'être mariés, contre sept couples sur dix quinze ans plus tôt. De plus, les deux tiers des amoureux vivent ensemble avant de passer devant le maire. Mais alors, direz-vous, pourquoi se marient-ils? Par pression de la famille? Guère. Seul un couple sur dix invoque cet argument. Les motifs du mariage sont bien plus pragmatiques que cela. D'un côté, on veut se simplifier la vie, de l'autre, pour 40% des femmes, on aspire à une certaine sécurité. Mais surtout, on s'unit pour le pire et le meilleur dans le but d'avoir des enfants.

Le «plus beau» jour de leur vie derrière eux, comment les nouveaux couples vivent-ils leur quotidien? Dans le partage des tâches, s'ils sont plein d'idées nouvelles au début, ils retombent très vite dans les rôles traditionnels. Ainsi, selon l'enquête genevoise, après six semaines de mariage, plus de la moitié des femmes estiment qu'elles doivent participer à part égale avec l'homme au revenu du ménage. Les hommes, quant à eux, sont à peine plus réticents à cette idée. Deux ans plus tard, chez les partenaires qui ont eu un enfant, on trouve 70% des conjointes à la maison.

Les époux, de leur côté, grimpent l'échelle sociale pendant ce temps. 17% des hommes deviennent cadre contre seulement 5% de femmes.

Pour les tâches ménagères, même constat. Au départ, on désire tout faire en commun, mais quatre ans plus tard il s'avère que dans la moitié des mariages, monsieur ne touche à rien. Dans les ménages où l'épouse continue à travailler à l'extérieur, la situation est à peine meilleure. Enfin, avec la venue de l'enfant, c'est presque toujours la femme qui renonce à sa profession. Les exceptions sont si rares qu'elles n'entrent même pas dans la statistique...

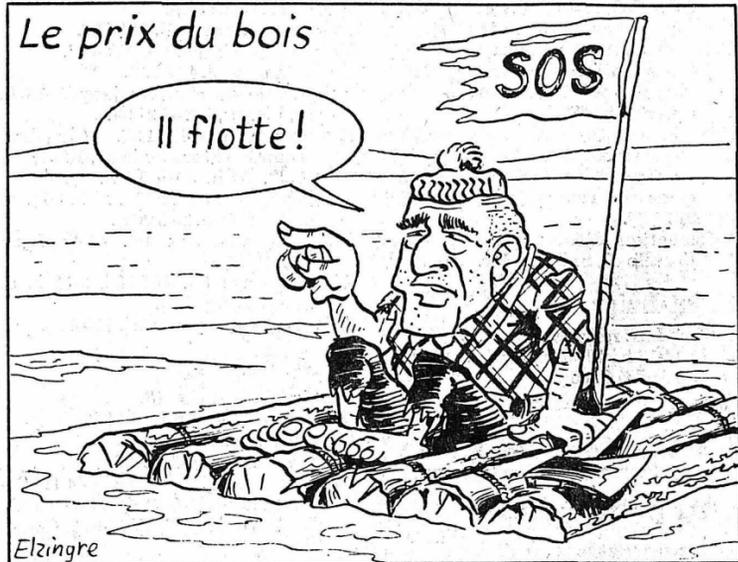
Cette situation du mariage actuel démontre bien que l'égalité homme-femme est encore loin d'être entrée dans les mœurs. Sauf chez les femmes universitaires, qui semblent les plus critiques à l'égard du mariage. C'est que lorsqu'on exerce une activité rébarbative, c'est presque un soulagement de la quitter pour le ménage. Problème que les femmes d'un niveau social élevé ne connaissent pas sous cette forme. Elles sont nettement plus indépendantes et ne cherchent pas la même sécurité et valorisation dans l'union maritale.

Avec la lente évolution qui se fait, le mariage traditionnel, dans vingt ans, pourrait bien prendre un sacré coup. Allez, rêvons un peu... le temps de l'amour avec un grand A et du réel partage sera peut-être alors à la porte.

Cécile DIEZI

● Mariage au quotidien, de J. Kellerhals, G. Steinauer-Cresson, L. Voneche, G. Wirth, J. F. Perrin. Aux éditions Favre.

## Exploitation des forêts neuchâteloises Diminuer les coupes pour sauver les prix



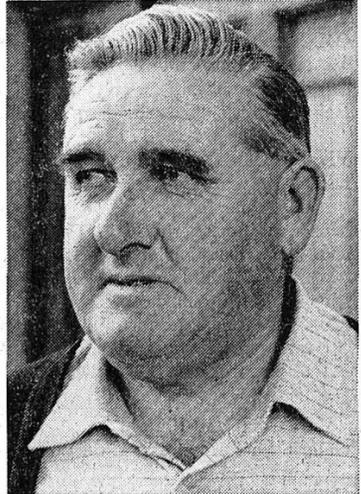
Tous les quatre mois, une étendue de forêt égale à la superficie de la Suisse disparaît du globe. Chaque année donc, on déboise une étendue équivalente à trois fois la Confédération. Parce qu'en Afrique, en Asie, en Amérique du Sud particulièrement, on coupe n'importe quoi, n'importe comment. Pays en voie de développement qui ravagent leur nature pour

satisfaire aux besoins des nations occidentalisées, ou pour réaliser des rêves insensés comme la construction de la Transamazonienne. On défriche à tout va pour établir des cultures qui ne pourront subsister, on scie pour satisfaire des idées de grandeur, on abat pour vendre du bois brut à vil prix, détruisant un capital sans engendrer le développement économique. Drame du tiers monde? Pas seulement. Problème des pays industriels aussi lorsqu'ils ne savent pas mettre en place toutes les étapes du traitement du bois.

Par J.-A. LOMBARD

En Suisse, les forêts sont heureusement protégées depuis longtemps. Les lois sont ainsi faites que leur exploitation ne doit en aucun cas diminuer leur superficie. Pas un arbre abattu qui ne soit au moins remplacé. Ce fut, il y a bien longtemps déjà, le premier acte d'aménagement du territoire. Mais cette industrie forestière a un grand défaut: pas plus que le tiers monde, elle n'alimente vraiment une industrie du produit fini.

► Page 19



## Q

### quidam

Il a le contact facile. Figure marquante du Noirmont, Louis Froidevaux, âgé de 56 ans, aime la discussion. Agriculteur, marchand de bétail, membre d'une douzaine de sociétés, dont la plus grande compte 120 membres et la plus petite (la Société des détaillants de lait du Noirmont) deux sociétaires! Il est attaché à sa région, aux gens qui sont - il le dit lui-même - «sa deuxième famille».

Depuis sa naissance, peu de choses ont changé pour lui. Il vit toujours dans la maison où il est né et qui porte encore l'inscription «Dépôt de la Comète de La Chauv-de-Fonds», une société qui n'existe plus sous cette appellation. Fournisseur de bières et de limonades, il l'est resté. En fait, le commerce est son deuxième métier et, s'il n'a pas de voiture, il continue à voyager en train, de ferme en ferme pour acheter du bétail. «Cela maintient l'homme jeune», dit-il de cette activité.

Les enfants, eux, ne connaissent pas Louis Froidevaux, non, ils ne savent de lui que son surnom: «Le Gros Louis». «Défenseur du cheval de race Franches-Montagnes», il s'en réclame, de même qu'il est attaché aux coutumes de la fanfare de son village. C'est si vrai qu'il tient à conduire avec un corbillard tiré par un cheval les défunts de son village. Une tradition qu'il est, à l'évidence, le dernier à faire «vivre». (pve)

## B

### bonne nouvelle

Le Don suisse de la Fête nationale a désigné deux bénéficiaires chaux-de-fonniers de son Fonds culturel. La Fondation de la Maison Pierre Sandoz (Charrière 91) qui a jusqu'ici engagé des dépenses de plus de 750.000 francs pour la restauration de cette vieille ferme du 17e siècle, s'est vu offrir une contribution de 30.000 francs. Cette somme - qui ne sera versée que l'année prochaine - aidera certes la fondation à boucler ce très lourd compte de restauration, mais ne lui permettra pas de l'offrir, ou plutôt d'offrir à la maison, la belle enseigne digne d'elle dont elle rêve. C'est tout de même un bel encouragement et une caution de la valeur nationale de l'œuvre entreprise.

On peut en dire autant du don de 50.000 francs attribué au Théâtre populaire romand, pour l'aider dans ses frais d'installation à Beau-Site. Ce subside, comme le précédent, sera versé en 1983, et provient de la vente des timbres Pro Patria (imprimés à La Chauv-de-Fonds!) et des insignes du 1er Août. (Imp.)

## S

### sommaire

ÉLECTIONS MUNICIPALES DE MOUTIER: 261 candidats au Conseil de ville. PAGE 21  
TRIBUNAL DE POLICE DU VAL-DE-TRAVERS: Du whisky pour payer la facture. PAGE 23

## Au Tribunal correctionnel du Locle Terrorisée, il l'a dit consentante: c'est un viol

S'il ne s'était agi que de cette «simple affaire d'abus de confiance» portant d'ailleurs sur une petite somme L. T. aurait comparu devant un tribunal de police.

Pendant il y avait plus grave. Quelques mois avant cette infraction il s'était rendu coupable d'un viol. Raccampa-

gnant une jeune fille qui désirait retourner à Morteau, il avait, en avril dernier, abusé d'elle.

Comme souvent dans de telles affaires une «bataille» oratoire a opposé l'accusation à la défense. La victime - qui par ailleurs faisait défaut hier après-midi de-

vant le Tribunal correctionnel du Locle - était-elle consentante ou non?

En fait, les éléments constitutifs de l'atteinte à la liberté et à l'honneur sexuels, en d'autres termes du viol, étaient-ils réalisés?

Un pénible débat auxquels sont habitués les tribunaux lorsqu'ils doivent juger de telles affaires. Tant ils ne peuvent objectivement s'appuyer sur deux versions. Evidemment contradictoires. Celle de la victime ou de la plaignante et celle du prévenu ou de l'agresseur.

Au Locle, L. T. a été reconnu coupable d'avoir eu recours aux menaces et à la contrainte. Le Tribunal correctionnel a retenu contre le prévenu les deux faits qui lui étaient reprochés. L'abus de confiance et le viol. Le premier étant bien sûr moins grave que le second.

Il l'a par conséquent condamné à une peine de réclusion de seize mois et au paiement des frais s'élevant à 350 francs. Il lui a également accordé le sursis pour trois ans. De plus l'accusé devra verser à l'association lésée par son abus de confiance - en l'occurrence l'ACS de La Chauv-de-Fonds - une indemnité de 150 francs. La somme qu'on lui reprochait de s'être illégalement appropriée.

C. D.

JCP

► Page 21

● LIRE ÉGALEMENT EN PAGE 16.

## Session du Grand Conseil bernois Un avant-goût du débat sur Belpmoos

La session de novembre vient de débiter au Grand Conseil bernois. Elle durera jusqu'au 18 novembre prochain et traitera avant tout de problèmes touchant plus ou moins directement l'économie. Hier, cependant, les débats se sont portés sur tout autre chose: la révision de la loi sur les droits politiques, la modification de la loi sur les entreprises de transport concessionnaires (qui a donné aux parlementaires un avant-goût de ce que sera le débat sur l'assainissement de l'aéroport du Belpmoos) et le postulat Schaerer, qui demande que la centrale de Muehleberg ne se fournisse plus en uranium namibien.

Dans une motion du 8 juin dernier, le député Hermann Weyneth (udc), de Jeggendorf, demandait au Conseil exécutif d'analyser les résultats des élections du

Grand Conseil 1982 dans les groupements de cercles électoraux. Egalement, il chargeait le Conseil d'Etat de soumettre au Grand Conseil des propositions en vue de l'amélioration de la loi sur les droits politiques et de formuler les principes nécessaires. Sa motion avait pour but de prendre mieux en compte la volonté des électeurs dans chaque cercle électoral et dans les groupements de cercles électoraux. Le Grand Conseil a accepté la motion à une forte majorité. Le directeur des transports, de l'énergie et de l'économie hydraulique, M. Henri Sommer, a même abondé dans le sens du motionnaire.

## La nouvelle convention fiscale franco-suisse 60% des impôts des frontaliers pour Neuchâtel?

Fin octobre, la Suisse et la France sont venues d'un protocole d'accord sur la révision de la convention de double imposition fiscale qui lie les deux pays, au terme de négociations menées à un rythme étonnamment accéléré. Etablies au niveau le plus élevé - département face à ministère - ces discussions ont débouché sur un consensus général entériné à Bâle, après des séances de travail tenues aussi bien à Berne qu'à Paris, avec la participation des représentants des cantons helvétiques frontaliers particulièrement intéressés par une réforme de l'arrangement de 1935 à la convention bilatérale concernant l'imposition des travailleurs frontaliers.

C'était en effet là la principale revendication suisse face à des propositions d'aménagement françaises qui relèvent du souci épidermique de Paris de ne pas laisser ses ressortissants échapper à l'impôt français en général, à l'impôt sur la fortune en particulier.

JAL

► Page 19

## billet

Il y a longtemps qu'ils y songeaient. Et même davantage: qu'ils savaient DEVOIR le faire. Mais le quotidien et l'occasionnel avaient mis entre leur détermination et l'action le barrage souple des routines, des imprévus, des préférences, des obligations. Un jour trop de soleil, un autre une invitation, un autre encore le programme à ne pas rater, un autre un rendez-vous, un autre du boulot supplémentaire...

Mais aujourd'hui, ils allaient le faire, c'était décidé. Toutes les circonstances concordait. Le temps avait viré au gris, le dimanche s'annonçait vide de toute tentation perturbatrice. Et surtout, ils pouvaient confier le gosse aux grands-parents.

Car il était bien entendu hors de question d'entreprendre ça en présence d'un gamin. Ils devaient être seuls, absolument. Pas dérangés. En ayant suffisamment de temps devant eux. La durée de la sieste enfantine n'y aurait pas suffi.

Ils ont donc laissé junior, radieuse vedette du jour, au cercle admiratif formé par grand-père, grand-mère, tonton et tante. Ils s'en sont retournés très vite. C'est à peine s'ils ont pris

le temps de manger. Le moment, remis depuis... oh! deux ans au moins, trois peut-être, était enfin venu.

Ils ont monté l'escalier comme on gravit le perron d'une cérémonie. Ils ont ouvert la porte, pénétré dans la lumière grisâtre du local. Dans la poussière dansant devant la lucarne, entre les parois de bois et les lambeaux de papiers peints à fleurs, parmi les entassements de cartons, ils s'y sont mis allègrement. Et bientôt le silence de la soupente fut animé de bruits de farfouillement, d'exclamations, de soupirs, de grands ritons. Et les vieux cartons devenaient coffres aux trésors, mines de riens précieux, boîtes à surprises, inventaires de Prévert...

Ils le rangeaient enfin, leur galetas. Et des pelletées de «souvenirs» bêtes et récents ramblaient une riche flamme de souvenirs d'enfance.

JHK

# IMPAR SERVICE

## La Chaux-de-Fonds

**Théâtre:** 20 h. 30, Leny Escudero.  
**Collège des Forges:** 20 h. 15, «J'élève seul(e) mon enfant», (débat Ecole des Parents).  
**Bois du Petit-Château:** Parc d'acclimatation, 6 h. 30-17 h.  
**Vivarium:** 14-17 h.  
**Musée paysan:** expos. architecture paysanne, fermé.  
**Musée int. horlogerie:** 10-12, 14-17 h.  
**Musée des beaux-arts:** 10-12 h., 14-17 h., 57e Biennale cantonale.  
**Musée d'histoire naturelle:** 14-17 h.  
**Musée d'histoire et médaillier:** lundi au vendredi sur demande, samedi et dimanche 10-12 h., 14-17 h.  
**Galerie du Manoir:** expos. sculptures de Condé, 15-19 h.  
**Galerie La Plume:** expos. de Luis Sorlorio.  
**Galerie de l'Atelier:** expos. aquarelles et peintures de René Nicolas.  
**Club 44:** expos. objets de Raymond Waydelich, 18-20 h. 30.  
**Home médicalisé de La Sombaille:** expos. artisans amateurs du 3e âge.  
**Rond-Point des Artisans:** expos. céramiques de M. Duplain-Juillerat; tissages de Jousson-André; jouets en bois de Jean Simond.  
**Granges 14:** expos. Louis Ducommun, 18-20 h. 30, mardi, jeudi.  
**Bibliothèque de la Ville:** 9-12 h., 13 h. 45-20 h. Expos. «René Chapallaz - Charles-Edouard Jeanneret; Etapes, de la villa à la ville», 14-20 h.  
**Bibliothèques des Jeunes:** Président-Wilson 32 et Jardinière 23: 13 h. 30-18 h.  
**Bibliothèque science-fiction:** Recrètes 29, mercredi 17-19 h.

### AVIS URGENTS

#### SALLE DE MUSIQUE

Mardi 9 novembre 1982 à 20 h. 15

**Requiem Cherubini**  
**Te Deum Dvorak**  
**OUVERTURE FREISCHUTZ WEBER**  
**Chorale du Corps enseignant**  
 Direction: Georges-Henri Pantillon  
**Société d'orchestre de Bienne**  
 97524

## Le Locle

**Musée des beaux-arts:** expos. lithographies de Daumier; peintures et gravures de Claude Nicaud, 15-18 h.  
**Au Six de Carreau:** expos. d'artisanat; Sylvie Aubry, Gilbert Dubois, bijoux; Anne-Barbara Hauser, terres, 15-17 h.  
**Bibliothèque ville:** 14 h. 30-18 h. 30.  
**Bibliothèque des jeunes:** 13 h. 30-18 h.  
**Ludothèque:** Monts 24, jeudi 16 h. 15-18 h. 15.  
**Patinoire:** 9-17 h., 20-22 h.  
**Pharmacie d'office:** Mariotti, jusqu'à 20 h. En dehors de ces heures, le No 117 renseignera.  
**Permanence médicale:** en l'absence du médecin traitant, tél. No 117 ou service d'urgence de l'hôpital, tél. (039) 31 52 52.  
**Permanence dentaire:** No 117 renseignera.  
**Soins à domicile:** 16 h. 30-18 h. 30, lundi, mercredi, vendredi, tél. 31 20 19. Mardi, jeudi, tél. 31 11 49.  
**Information diabète:** Hôpital, lundi après-midi, tél. 31 52 52.  
**La Main-Tendue:** tél. No 143.  
**Service aide-familiale:** tél. 31 82 44, 9-10 h.  
**Planning familial:** tél. 23 56 56.  
**Consult. conjugale:** (038) 24 76 80.  
**Office social, Marais 36:** tél. 31 62 22.  
**Garderie Ecole des parents:** vendredi, 14-17 h. (r. M.-A.-Calame 5).  
**Crèche pouponnière:** tél. 31 18 52, garderie, tous les jours.  
**Société protectrice des animaux:** tél. 31 13 16 ou 31 41 65.  
**Vestiaire Croix-Rouge:** Envers 1, jeudi 14-18 h. 30.  
**Contrôle des champignons:** Hôtel de Ville, lundi-mardi 7 h. 30 - 12 h., 13 h. 45 - 18 h. 15; mercredi-jeudi-vendredi 7 h. 30 - 12 h., 13 h. 45 - 17 h. 15.

**Ludothèque:** Serre 3, mardi 16-19 h., jeudi 16-18 h.  
**Patinoire des Mélèzes:** 9-11 h. 45, 14-16 h.  
**Piscine Numa-Droz:** mardi et jeudi 20-22 h., vendredi 19-22 h., samedi 13 h. 30-17 h. 30, 19-22 h., dimanche 9-12 h.  
**Cabaret Rodéo:** Dancing-Attractions.  
**Le Scotch:** Bar-Dancing.  
**Club 55:** Dancing, attractions.  
**Le Domino:** Cabaret-Attractions.  
**La Boule d'Or:** Bar-dancing.  
**Centre de rencontre:** 16-18 h., 20-22 h.  
**Centre de jeunesse suisse allemand:** Doubs 107, ma et ve 19-23 h., me 14-23 h., chaque 2e week-end.

**Informations touristiques ADC:** tél. (039) 22 48 21, rue Neuve 11.  
**Planning familial:** tél. 23 56 56.  
**Consultations conjugales:** tél. (038) 24 76 80.  
**Service d'aide familiale:** tél. 23 88 38, 8-12, 14-16 h.  
**Parents inform.:** tél. (038) 25 56 46, lundi 20-22 h., jeudi 14-18.  
**Ecole des parents:** tél. 23 33 57 et 22 12 48.  
**Information allaitement:** tél. 23 34 15 ou (038) 36 17 68.  
**Crèche de l'amitié:** Manège 11, tél. 23 18 52.  
**Services Croix-Rouge:** tél. 22 22 89 ou 22 20 38. Baby sitting, 7 h. 30-11 h. 30. Soins à domicile et conseils diététiques, 7 h. 30-12 h., 14 h.-17 h. 30.  
**Service soins à domicile:** tél. 23 41 26.  
**Information diabète:** Serre 12, vendredi après-midi, tél. 23 41 26.  
**Pro Infirmités:** Léopold-Robert 90, tél. 23 97 01.  
**Boutique 3e âge:** Serre 69, 14-17 h.  
**Vestiaire Croix-Rouge:** Paix 73, mercredi 14-19 h., jeudi 14-18 h.  
**Pro Senectute:** L.-Robert 53, tél. 23 20 20, le matin. Repas à domicile: tél. 23 20 53, le matin.  
**Accueil du Soleil:** Serre 67, 14-18 h., jeudi fermé.  
**Eglise réformée:** secrétariat de paroisse, tél. 22 32 44.  
**Drop in (Industrie 22):** 16-19 h., tél. 23 52 42. Mardi et jeudi, 20 h. 30-23 h.  
**SOS alcoolisme:** tél. (039) 22 41 91.  
**Alcooliques Anonymes AA:** tél. (039) 23 66 04 et 41 41 49.  
**La Main-tendue:** No 143. 20" d'attente.  
**Aide aux victimes de désaxés sexuels:** tél. (039) 28 11 13, lundi 14-22 h., mardi à vendredi 14-20 h.  
**Pharmacie d'office:** jusqu'à 20 h. 30, Henry L.-Robert 68. Ensuite, police locale, tél. 22 10 17, renseignera.  
**Service d'urgence médicale et dentaire:** tél. 22 10 17 renseignera. (N'appellez qu'en cas d'absence du médecin de famille).  
**Assoc. pour la défense des chômeurs:** tél. 22 29 31, ma au ve de 14 h. 30 à 18 h. 30; tél. 26 83 09 tous les jours sauf mardi, 18-21 h.  
**Société protectrice des animaux:** tél. 23 58 82 et 26 77 75.  
**Contrôle des champignons:** Service d'hygiène, L.-Robert 36, lundi au vendredi 11-12 h., 17-18 h.  
**Police secours:** tél. No 117.  
**Feu:** tél. No 118.

**CINÉMAS**  
**Corso:** 20 h. 30, La maison du lac.  
**Eden:** 20 h. 30, L'ombre rouge; 18 h. 30, Big sex.  
**Plaza:** 20 h. 30, Jamais avant le mariage.  
**Scala:** 20 h. 45, L'as des as.

### • communiqué

**Dé vieux habits - judicieusement utilisés:** Ensemble avec le village Pestalozzi, l'Association suisse des paralysés procède à nouveau à une action de ramassage de vieux habits, vêtements usagés ou qui ne sont plus portés, linge et autres textiles, du 8 novembre au 12 novembre 1982 dans le canton de Neuchâtel. Le produit des dons en habits et textiles servira à l'aide sociale en Suisse.

## Val-de-Ruz

**Château Valangin:** fermé pour cause de travaux.  
**Hôpital et maternité:** Landeyeux, tél. 53 34 44.  
**Ambulance:** tél. 53 21 33.  
**Ligue contre la tuberculose et soins à**

**Off. du tourisme du Jura bernois, av. Poste 26, Moutier, tél. (032) 93 51 66.**  
**Service social du Jura bernois, (inform., renseignements et conseils) rue des Martinets, Courtelary, tél. (039) 44 14 24.**  
**Centre social protestant: service de Consultation personnelle, conjugale et sociale sur rendez-vous, tél. (032) 93 32 21.**  
**Pro Senectute Jura-Sud: service d'information et d'action sociale en faveur du 3e âge. Consultations sur rendez-vous, tél. (032) 91 21 20.**  
**Information diabète (ADJB): Case postale 40, Saint-Imier.**

## Saint-Imier

**Cinéma Lux:** relâche.  
**CCL:** 14-15 h., 19-21 h., expos. aquarelles de André Cachin.

## Neuchâtel

**Salle du Pommier:** 20 h. 30, spectacle de marionnettes, par Jeanpico.  
**Université:** 20 h. 15, «Venise dans la peinture de Canaletto», conférence et dias par le prof. André Corboz.  
**Université, salle C 47:** 20 h. 15, «Sociétés rurales et sociologie: théories et applications», par François Hainard.  
**Bibliothèque Ville: Fonds général:** lundi au vendredi, 10-12 h., 14-18 h., jeudi jusqu'à 21 h. Lecture publique: lundi 13-20 h., mardi au vendredi 9-20 h.  
**Jazzland, La Rotonde:** 21 h. 15-2 h., The Melvin Taylor.  
**Plateau libre:** 22 h., Jigsaw.  
**Musée d'Ethnographie:** 10-12 h., 14-17 h., expos. collections «Passion».  
**Musée d'Art et d'Histoire:** 10-12 h., 14-17 h., expos. Archets français du 18e siècle à nos jours; sculptures de Heinz Schwarz.  
**Musée d'Histoire naturelle:** 14-17 h.  
**Musée d'archéologie:** 14-17 h.  
**Galerie Ditesheim:** expos. gravures et dessins «Autoportraits de Rembrandt à Hockney»; 10-12 h., 14-18 h. 30.  
**Galerie des Amis des Arts:** expos. peintures de Marianne Du Bois, 10-12 h., 14-17 h.  
**Galerie du Centre culturel:** expos. photos de cinéma, 10-12 h., 14-20 h.  
**Galerie Ideas:** expos. photos de Federico Müller.  
**Galerie de l'Atelier:** expos. dessins, peintures et grubbouillages de Harringer.  
**Pharmacie d'office:** jusqu'à 21 heures, Kreis, rue du Seyon. Ensuite tél. 25 10 17.  
**Information diabète:** mardi après-midi, tél. 24 11 52, av. DuPeyrou 8.  
**SOS alcoolisme:** tél. (038) 33 18 90.  
**La Main-Tendue:** tél. 143.

### CINÉMAS

**Apollo:** 15 h., 20 h. 30, Amoureux fou; 17 h. 45, Düsman (L'ennemi).  
**Arcades:** 20 h. 30, Aphrodite.  
**Bio:** 18 h. 30, 20 h. 45, Deux heures moins le quart avant Jésus-Christ.  
**Palace:** 15 h., 20 h. 45, Légitime violence.  
**Rex:** 18 h. 30, 20 h. 45, L'as des as.  
**Studio:** 21 h., Les 7 fantastiques.

### Cortailod

**Galerie Jonas:** expos. peintures de José Pitteloud; sculptures de Otto Teuscher, 14 h. 30-18 h. 30.  
**La Bulle:** 15 h., spectacle-surprise. 20 h., «Le mécénat culturel d'entreprise: témoignages français», conf. de M. Jacques Rigaud suivie d'un débat animé par M. Jean Cavadini. Entrée libre.

### Hauterive

**Galerie 2016:** expos. aquarelles de Françoise Staar et sculptures de Philippe Scrive, fermée.

**domicile:** lu au ve, 11-12 h., tél. 53 15 31.  
**Aide familiale:** tél. 53 10 03.  
**SOS alcoolisme:** tél. (038) 33 18 90.  
**Protec. suisse des animaux:** tél. 53 36 58.

## Jura bernois

**Ludothèque:** mar. 15-17 h., ve. 16-18 h.  
**Bureau renseignements:** rue Francillon 30, tél. 41 48 48.  
**Services techniques:** Electricité, tél. 41 43 45; eaux et gaz, tél. 41 43 46.  
**Service du feu:** tél. 118.  
**Police cantonale:** tél. 41 25 66.  
**Police municipale:** tél. 41 20 46.  
**Ambulance:** tél. 42 11 22.  
**Pharmacie de service:** jusqu'à 18 h. 30, Liechti, tél. 41 21 94.  
**Hôpital:** tél. 42 11 22. Chambres communes: tous les jours, 13 h. 30 à 15 h., 18 h. 30 à 19 h. 30. Demiprivé, 13 h. 30 à 16 h., 18 h. 30 à 20 h. Privé, 13 h. 30 à 20 h.  
**Infirmière visitante:** tél. 41 49 27 ou 41 42 15.  
**Aide familiale:** tél. 41 33 95, 9-11 h. et 41 38 35 (urgence).  
**A.A. Alcool. anonymes:** tél. 41 12 18.

## Courtelary

**Service du feu: No 118.**  
**Police cantonale:** tél. 44 14 27.  
**Préfecture:** tél. 41 11 04.  
**Sœur visitante:** tél. 44 11 68.  
**Médecins:** Dr Chopov (039) 44 11 42 - Dr Salomoni (032) 97 17 66 et Dr Leuenberger (032) 97 11 67 à Corgémont.

## Tramelan

**Cinéma Cosmos:** relâche.  
**Bureau de renseignements:** Grand-Rue, tél. (032) 97 52 78.  
**Services techniques et permanences eau-électricité:** tél. 97 41 30.  
**Feu:** 118.  
**Police cantonale:** tél. 97 40 69.  
**Police municipale:** tél. 97 51 41; en dehors heures bureau 97 50 66 et 97 58 29.  
**Médecins:** Dr Haemig (032) 97 40 16. Dr Graden (032) 97 51 51. Dr Meyer (032) 97 40 28.  
**Pharmacies:** H. Schneeberger (032) 97 42 48; J. von der Weid, (032) 97 40 30.  
**Infirmière visitante et dépôt sanitaire:** tél. 97 68 78 lu-ve de 15 h. à 16 h. 30, sa-di 12 h. 30-13 h. 30.  
**Aide familiale:** tél. 97 42 50.  
**Centre de puériculture:** tél. 97 62 45.

## Tavannes

**Cinéma Royal:** relâche.  
**Vivarium Ophidia:** mercredi, samedi, dimanche, 14-18 h. Expos. coquillages de René Fuchs.

## Bévilard

**Cinéma Palace:** 20 h. 15, Nashville Lady, ciné-club.

## Moutier

**Cinéma Rex:** relâche.  
**Galerie du club des arts:** expos. peintures de Jean-Pierre Grelat, 19 h. 30-21 h. 30.  
**Bureau renseignements:** Pro Jura, Hôtel-de-Ville 16, tél. 93 18 24.  
**Services industriels:** tél. 93 12 51; en dehors des heures de bureau tél. 93 12 53.

## Val-de-Travers

**Couvét, cinéma Colisée:** 20 h. 30, Le grand frère.  
**Château de Môtiers:** expos. des photos clubs neuchâtelois, 10-22 h.  
**Les Bayards, atelier Lermite:** expos. de Noël, fermée.  
**Fleurier, salle du Stand:** expos. de Maurice Gostelli «50 ans de peinture et de paysages du Jura», 14 h. 30-18 h., 19-22 h..  
**Fleurier, collège primaire Longereuse:** bibliothèque communale, lundi 17 h. 30-20 h., jeudi 15-20 h.  
**Fleurier, Centre de rencontre:** tél. 61 35 05.  
**Informations touristiques:** gare Fleurier, tél. 61 10 78.  
**Fleurier, infirmière visit.:** tél. 61 38 48.  
**Fleurier, Pro senectute:** lundi et jeudi matin, Grand-Rue 7, tél. 61 35 05, repas à domicile.  
**Fleurier, service du feu:** tél. 61 12 04 ou 118.  
**Centre de secours du Val-de-Travers:** tél. 63 19 45; non-réponse, tél. 63 17 17.  
**Police du feu: tél. 118.**  
**Police (cas urgents): tél. 117.**  
**Police cantonale:** tél. 61 14 23.  
**Hôpital de Fleurier:** tél. 61 10 81.  
**Ambulance:** tél. 61 12 00 et 61 13 28.  
**Hôpital et maternité de Couvet:** tél. 63 25 25.  
**La Main-Tendue:** tél. 143.  
**SOS alcoolisme:** tél. (038) 33 18 90.

**Service du feu:** tél. 93 18 18.  
**Police cantonale:** tél. 93 38 31.  
**Police municipale:** tél. 93 33 03.  
**Hôpital:** tél. 93 61 11.  
**Ambulance:** 93 40 40.  
**Sœur visitante:** tél. 93 14 88.  
**Sœurs gardes-malades:** tél. 93 18 69.  
**Centre de puériculture:** tél. 93 20 72.  
**Baby-sitting:** tél. 93 38 84.  
**Pharmacie d'office:** Liengme, tél. 93 17 70.

## Bienne

**Galerie Cartier:** expos. dessins de Géa Augsburg, fermée.  
**Société des beaux-arts:** expos. de Peter Weiss, 16-18 h., 20-21 h. 30.  
**Galerie Silvia Steiner:** expos. plastiques, dessins, aquarelles et oeuvres graphiques de Schang Hutter, 15-19 h.  
**Galerie Suzanne Küpfer:** «Vivances», Jeanne Chevalier, photos des Franches-Montagnes, 16-19 h.

## Canton du Jura

**Service social des Fr.-Montagnes: Centre de puériculture et soins à domicile, Le Noirmont, rue du Pâquier, tél. 53 17 66.**  
**La Main Tendue:** tél. 143.

## Saignelégier

**Ludothèque:** mardi, 14 h. 30-17 h.  
**Syndicat d'initiative et Pro Jura:** Renseignements tél. 51 21 51.  
**Préfecture:** tél. 51 11 81.  
**Police cantonale:** tél. 51 11 07.  
**Service du feu: No 118.**  
**Service ambulance:** tél. 51 22 44.  
**Hôpital et maternité:** tél. 51 13 01.  
**Médecins:** Dr Boegli, tél. 51 22 88; Dr Bloudanis, tél. 51 12 84; Dr Meyrat, tél. 51 22 33; Dr Baumeler, Le Noirmont, tél. 53 11 65; Dr Bourquin, Les Breuleux, tél. 54 17 54.  
**Pharmacie Fleury:** tél. (039) 51 12 03.  
**Service social tuberculose et asthme:** tél. (039) 51 11 50.  
**Aide familiale:** tél. 51 11 04.  
**Hôtel Bellevue:** tous les 2e mardis du mois, permanence de l'assoc. des femmes chefs de famille, 20 h.

## Colonie de Fernet-Dessus

**Expos. peintures et sculptures Nicolet, Rebetez, Tissot;** 14-18 h., 19 h. 30-21 h. 30.

## Delémont

**Cinéma Lido:** relâche.  
**Cinéma La Grange:** 20 h. 30, Il était une fois des gens heureux: Les Plouffe.  
**Galerie du Cénacle:** exposition SPSAS 1982, 16-19 h.  
**CCRD:** expos. gravures de Laurent Boillat, céramiques de Paula Boillat, 14-18h.  
**Bibliothèque de la ville (Wicka II):** lundi-mardi-jeudi 15-19 h.; mercredi 16-20 h. 30; vendredi 14-18 h.; samedi 10-12 h.  
**Bibliothèque des jeunes (rue de l'Hôpital):** mardi au vendr. 14-17 h. 30.  
**Ludothèque (rue du Fer 4):** mardi et jeudi, 14-17 h. 30, vendredi 16-20 h. 30. Mercredi fermée.  
**Piscine couverte:** lundi à vendredi 9-21 h., mardi 11-21 h.  
**Centre culturel régional:** tél. 22 50 22.  
**Auberge de jeunesse:** tél. 22 20 54.  
**Bureau office de renseignements:** tél. 22 66 86.  
**Services industriels:** tél. 22 17 31.  
**Service du feu: tél. 118.**  
**Police cantonale:** tél. 21 53 53.  
**Police municipale:** tél. 22 44 22.  
**Hôpital et ambulance:** tél. 21 11 51.  
**Pharmacie d'office:** jusqu'à 20 h., Miseserez, tél. 22 11 93.  
**Sœur visitante:** tél. 22 20 36.  
**Sœurs gardes-malades:** tél. 22 16 60.  
**Centre de puériculture:** tél. 22 55 34.  
**Baby-sitting:** tél. 22 28 41.

## Porrentruy

**Cinéma Casino:** 20 h. 30, Le tambour.  
**Cinéma Colisée:** 20 h. 30, Chromosome 3.  
**Bibliothèque municipale (Hôtel-Dieu):** mardi 16-19 h., mercredi, jeudi et vendredi 16-18 h., samedi 10-12 h.  
**Bibliothèque des jeunes (Hôtel-Dieu):** mardi 16-19 h., mercredi 14-18 h.  
**Ludothèque (Tilleuls 2):** mercredi 14-16 h. 30, vendredi 16-18 h. 30.  
**Jardin Botanique:** 8-17 h.; collection serre: 8-12 h., 14-17 h.  
**Syndicat d'initiative régional:** tél. 66 18 53.  
**Service du feu: tél. 118.**  
**Police cantonale:** tél. 66 11 79.  
**Police municipale:** tél. 66 10 18.  
**Hôpital et ambulance:** tél. 65 11 51.  
**Pharmacie d'office:** jusqu'à 20 h., Friedez, tél. 66 11 91.  
**Consultation conjugale:** tél. 93 32 21.

# LA CHAUX-DE-FONDS

## la voix d'une région

### Au Centre ASI

## Etre différent et l'assumer en travaillant

La situation économique difficile n'épargne pas le Centre ASI. Comme les autres centres de production de la région, il doit faire face aux menaces qui pèsent sur le cahier de commandes ou à celles émanant du rapport sur la répartition des tâches entre la Confédération et les cantons. Car faire «tourner» une industrie et parvenir à une harmonieuse intégration dans le travail de près de 130 invalides multiplient par deux les soucis liés à la gestion de l'entreprise. Mais les responsables du Centre ASI ne sont pas des patrons comme les autres, ils sont avant tout l'incarnation du sens de l'humain et de la relativité des choses, tout en jouant le jeu du combat pour la promotion des articles fabriqués par les handicapés.

Le Centre ASI de La Chaux-de-Fonds avait ouvert ses portes au grand public en février de l'an passé. Ainsi la population avait-elle pu se rendre compte de la multiplicité des travaux effectués au numéro 48 de la rue des Terreaux, en appréciant la bienfaisance et, surtout, établir

un contact privilégié avec ceux que les normes de la société réprouvent.

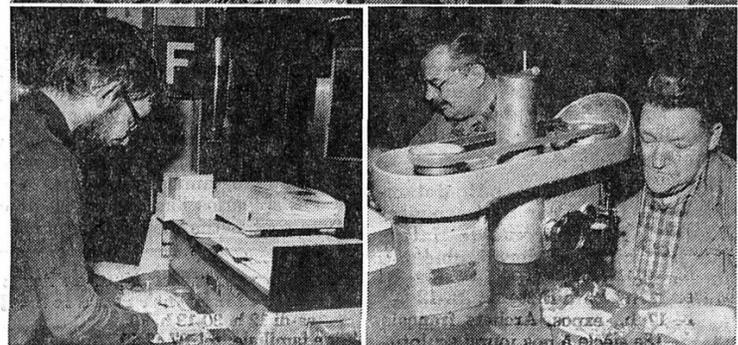
Mais le fossé existe toujours. Les remarques désobligeantes prononcées à l'égard des handicapés ont la vie dure. Les handicapés qui ne méritent pas la tristesse ainsi infligée, eux que la vie n'a pas désignés gagnants du grand jeu de la chance.

M. Juvet, le directeur, est confronté depuis près de 12 ans à de nombreux problèmes de «vie» chez les handicapés. Désirer une existence pleine de tous les possibles de l'être humain, cela n'est pas forcément si facile lorsque ce qui pourrait s'appeler la nature a arbitrairement choisi de pénaliser.

l'heure actuelle huit handicapés encadrés par un seul moniteur. Cette dernière indication n'est pas inutile, qui définit le souci majeur des responsables de la fondation: créer des secteurs nouveaux tout en cherchant à réduire au minimum l'encadrement valide.

Le résultat global de l'exercice de 1981 fait apparaître un déficit de 1,376 millions de francs; s'il représente une hausse par rapport à l'exercice de 1980, ce chiffre doit être apprécié en tenant compte de l'augmentation de 16 personnes (cinq valides et onze invalides) enregistrée à fin 1981.

Le porte-feuille de commandes est par ailleurs bien garni. Trouver de nouveaux



Dans les ateliers du Centre ASI, de multiples travaux sont exécutés. De la confection de tables, d'armoires de métal à l'édition de prospectus. (Photos Bernard)

Vivre en couple, être indépendant ou encore lutter contre le monceau de préjugés qui affecte l'esprit des «normaux» face aux autres, les «différents»: rien de ce qui est simple pour nous l'est pour ces handicapés.

Etre directeur d'un tel établissement cela signifie parfois le travail de persuasion qui amènera un jeune handicapé à accepter son sort et à le voir lié pour toujours à l'existence dans une institution, tout en acceptant sa différence.

### NOUVEL ATELIER ET LUTTES D'AVENIR

En 1981, le Centre ASI a créé un nouvel atelier, basé à l'extérieur du complexe des Terreaux. L'atelier «Cuir» occupe à

débouchés fait aussi partie du travail des responsables du centre; effectuer un effort de prospection et de publicité constant: les ventes ont augmenté (plus de 10% par rapport à 1980). Mais le déficit doit être ramené à des chiffres moindres. La menace des conclusions de la Commission chargée d'étudier la répartition des tâches entre la Confédération et les cantons n'est pas un vain mot. Elle recommande, cette commission, de supprimer les subventions de l'Assurance-invalidité aux frais supplémentaires d'exploitation des ateliers et des homes d'hébergement, les cantons devant s'engager plus activement en faveur de l'intégration professionnelle des invalides... (icj)

### Chemins de fer européens

## Les délégués au MIH



La Conférence européenne des horaires des trains de marchandises se tient actuellement à Berne, et ce jusqu'à mercredi. Elle réunit des représentants des chemins de fer de toute l'Europe, mise à part l'URSS, l'Albanie et la Finlande. Avant-hier dimanche, les délégués et leur famille sont partis en excursion: dans le Jura neuchâtelois.

Ainsi, près de 150 personnes ont choisi de venir passer quelques heures au Musée international d'horlogerie. Là, après la visite des lieux, un apéritif leur a été servi. Les délégués ont ensuite emprunté la ligne des CMN jusqu'aux Ponts-de-Martel. De là, un car les a conduits jusqu'au Château de Môtiers où un repas les attendait. (Imp.-Photo Bernard)

### «Le Cœur sur la main» au Théâtre

## Une fable pour la société contemporaine

Les Galas Karsenty-Herbert, toujours fidèles à eux-mêmes, étaient présents dimanche soir au Théâtre pour interpréter une pièce de Loleh Bellon, «Le Cœur sur la main».

Thème de la pièce: la rencontre et les divergences de deux femmes, de milieux et de conditions très différentes, réunies en un jour de tristesse. Geneviève, femme de médecin, ne peut supporter d'enten-

dre les pleurs venus d'une soupente en face de chez elle. Le cœur sur la main, elle veut aider cette femme, Marcelle, qui vient de perdre son ami et se trouve seule au monde. L'une cherche une bonne, l'autre du travail; la BA du jour est vite trouvée, la pauvre esseulée devient femme de ménage dans cette famille de petits bourgeois, affublée comme il se doit d'un fils tâtant d'idées révolutionnaires.

Mais très vite le climat se dégrade; fossé entre les cultures, incompréhension dans les intérêts, la tension monte, pour Geneviève surtout, et elle renverra Marcelle à sa chambrette sous les toits. Trop vite emportée par son bon cœur, la petite bourgeoise ne peut assumer ses actes jusqu'au bout et se trouve mille justifications, écoutée par un mari plutôt compréhensif.

D'autres éléments s'ajoutent à cette petite fable actuelle qui se voulait à la fois critique et un peu philosophique.

On parle de Loleh Bellon comme d'un auteur à succès qui a réussi à «inventer un nouveau théâtre, facile comme le boulevard, profond comme du Tchekhov». Nous n'entrerons pas dans ce débat, la cause présente ne s'y prêtant guère; nous pourrions toutefois reprocher à l'auteur de jouer plus sur la caricature à gros traits que sur la subtilité de l'âme et de mettre en scène des personnages qui sont de parfaits stéréotypes véhiculés par le sens populaire; comme petit vademecum de la société contemporaine, c'est assez complet, voire habile de condensé. Et puis, tous, ils parlent, ils parlent... plus rien à imaginer, plus rien à démontrer par la suggestion, par l'art théâtral lui-même.

Cela permet donc à quelques acteurs d'y aller de leur savoir, de faire comme si, pour nous, spectateurs, on avait entrouvert la porte sur la vie d'une famille petite-bourgeoise, avec une grande fidélité de réalisme.

On refermera de même cette porte en oubliant bien vite tout cela; la compassion de Marcelle s'allègera de la savoir pas mal débrouillarde, chaperdeuse, et comptant son argent. Elle aussi est membre de ce monde caricaturé auquel on n'aura finalement porté que le regard et prêté ses oreilles. Sur la main... pas de cœur, on peut le réserver à autre chose. (ib)

## Réouverture du Terminus: des oppositions!

Témoin de l'histoire chaux-défonnière, le Terminus, en plein cœur de l'avenue Léopold-Robert, pourra-t-il fêter sa réouverture? Fermé depuis le printemps 1980, il est légalement soumis à une nouvelle demande d'autorisation de patente d'alcool.

Or, au mois de septembre dernier, M. Kamel Abou-Aly, nouveau propriétaire, demandait officiellement pour le Terminus qui va devenir une brasserie, une patente d'alcool. Parallèlement, il réunissait architectes et différents chefs d'entreprises pour une transformation complète de l'établissement. Sept entreprises de la ville commencèrent rapidement les travaux. Ils s'étendaient de la cuisine aux façades de l'immeuble en passant par une rénovation de l'intérieur et un nouveau mobilier pour le «renouveau» de l'établissement.

Aujourd'hui, la poussière s'est envolée, l'intérieur a fait peau neuve, les façades redonnent un peu de gaieté à ce quartier de la ville et l'affichage sauvage a disparu. L'avancement des travaux est tel que la réouverture de la Brasserie Terminus est inscrite à l'agenda: lundi 13 décembre prochain.

Le personnel est engagé. Dix-huit postes de travail ont été créés - dont une partie sont des chômeurs - et les contrats d'engagement sont signés. Mais la date d'ouverture sera-t-elle honorée? Rien n'est certain. Tout va dépendre de la décision que doit prendre d'ici le 24 novembre le Conseil d'Etat. Et l'affaire n'est pas simple.

Si la préfecture des Montagnes s'est montrée favorable, si les autorités communales ont salué avec une certaine satisfaction la réouverture de cet établissement, si une partie des cafetiers et restaurateurs ne s'y opposent pas, en revanche il y a ceux qui manifestent un certain mécontentement. Et sur la pression de ces derniers, le Comité de la Société des cafetiers, restaurateurs et hôteliers de La Chaux-de-Fonds a officiellement fait opposition. Motif: la situation économique actuelle ne devrait pas permettre l'ouverture du Terminus en tant que brasserie avec un débit d'alcool.

La situation en est là. Reste maintenant à attendre la décision du Département de police.

R. D.

### cela va se passer

● L'Ecole des parents présente ce soir 9 novembre, à 20 h. 15, à l'aula du collège des Forges, une conférence intitulée «J'élève seul(e) mon enfant». Elle sera animée par Mme Perrin, du mouvement «Les mères chefs de famille» de Bienne, et par le Dr Baggio, psychiatre. Ce débat devrait intéresser tous les pères et mères qui doivent réaliser seuls ce qu'il est si difficile de réussir à deux. (comm.-Imp.)

● André Adoul, écrivain-évangéliste, donnera quatre conférences sur «La famille en crise» du mercredi 10 novembre au samedi 13, à la salle du Musée international d'horlogerie, selon un calendrier qui s'ordonne comme suit: mercredi, «Le mariage, institution périmée?»; jeudi, «Impasses conjugales: en sortir!»; vendredi, «Autorité ou autoritarisme»; samedi, «Un foyer heureux». Toutes les conférences commencent à 20 h. (Imp.)

### Mauvaise chute

Hier à 10 h. 30, M. A. Pirch, 58 ans, domicilié Grandes-Crosettes 11, s'est blessé à la cheville gauche en tombant d'un escabeau alors qu'il était occupé à des travaux de menuiserie à la façade sud d'un pavillon de jardin. Il a été conduit à l'hôpital par une ambulance.

## L'oeil flâneur...



...se souviendra longtemps encore de l'aubaine de cet automne. Il n'a pas pu s'empêcher de faire il y a seulement quelques jours, le portrait de ceux qui ont su en profiter, quelques instants durant assis au soleil avec la Fontaine monumentale pour témoin. (icj - photo Bernard)

### ÉTAT CIVIL

#### Naissances

Mabrouk Atef, fils de Habib et de Nasria, née Mabrouk. - Hess Anouck, fille de Jean-Marc et de Marie-France Eliane, née Hentzler. Di Nuzzo Virginie, fille de Giuseppe et de Colette Marie Marthe, née Jeancler. - Vienne Grégoire Romain, fils de Georges Olivier René Jacques et de Marlyse Christiane, née Soguel. - Güngerich Stéphanie, fille de Jean Bernard et de Eilen Lavinia Hortensia, née Oliver. - Pesavento Isabelle, fille de Pietro Antonio et de Carmen Eliane, née Bernaschina.

#### LA SAGNE

#### Décès

Octobre: Jean-Petit-Matile Paul, né le 8 avril 1902, veuf de Alice Adèle, née Huguenin-Virchaux. - Ischer Léa, née le 26 août 1896, veuve de Albert Ischer. - Tschanz Albert, né le 26 octobre 1891, époux de Marie Cécile, née Vuille. - Houriet Aimé, né le 17 mai 1891, veuf de Suzanne Lina Fleury, née Cevey.

# LE LOCLE

## et son district

Au Tribunal correctionnel du Locle

### Terrorisée, il l'a dit consentante: c'est un viol

Si L. T. ne s'était rendu coupable que du «simple» abus de confiance au préjudice de l'ACS qu'on lui reprochait il n'aurait mérité «que» le tribunal de police. Cependant il y avait plus grave. Quelques mois avant cette infraction on l'accusait d'avoir commis un viol alors qu'il accompagnait chez elle une jeune fille. Il se retrouvait par conséquent devant le Tribunal correctionnel.

Comme dans la plupart des affaires similaires concernant l'atteinte à la liberté et à l'honneur sexuels deux versions différentes, soutenues par le prévenu et la victime et deux théories défendues par la défense et l'accusation.

La première tendant à faire croire que la plaignante était consentante et que le viol n'est par conséquent par réalisé et la seconde voulant démontrer que l'agresseur a usé de violences et de contraintes.

C'est celle-ci, démontrée par le procureur général, que le Tribunal correctionnel du Locle a retenue hier après-midi en condamnant L. T. à seize mois de réclusion et aux frais de la cause s'élevant à 350 francs. Les conditions étant remplies l'accusé bénéficie de sursis d'une durée de trois ans. En outre, pour l'abus de confiance, n'intervenant que de façon mineure dans cette audience, L. T. devra verser à l'ACS une indemnité de dépens égale au montant qu'on lui reproche d'avoir dérobé. Soit 150 francs.

En avril dernier L. T. emmène une jeune fille qui faisait de l'auto-stop. Il était un peu plus de 22 heures lorsqu'il la fit monter dans sa voiture à La Chau-de-Fonds. Direction Morteau. Au Col-des-Roches, sous le prétexte d'aimer la conduite rapide le prévenu se dirige sur les Brenets. Peu avant le village il arrête sa machine dans un endroit non éclairé et isolé. Il fait des propositions à sa passagère.

Dès lors les versions divergent. Absente à l'audience la victime ne peut confirmer oralement ses dires. Mais le procureur général lira les précédentes déclarations enregistrées par la police de sûreté et le juge d'instruction.

Selon elle L. T. a proféré des menaces si elle ne s'exécutait pas. Il l'a contrainte à subir l'acte sexuel. Lui mettant la main devant la bouche, la serrant au cou. Prise au piège, paniquée puisque totalement à la merci de son agresseur, elle a dû céder. D'autant plus qu'elle ne pouvait s'enfuir car il était impossible d'ouvrir la portière depuis l'intérieur du véhicule.

#### 4000 FRANCS DE «DÉDOMMAGEMENT»

La défense et le prévenu réfutent une partie des ces faits.

«Elle a crié reconnaît L. T. Mais n'a pas essayé de se débattre».

Le prévenu a pris pour un acquiescement une des phrases de la plaignante: «Oui, mais pas dans ces circonstances».

Une phrase, expliquera le procureur, qu'elle a prononcée parce qu'elle préférait en passer par là plutôt que de mettre ses jours en danger.

Parvenu à ses fins L. T. a finalement reconduit cette jeune fille à Morteau. Ce n'est semble-t-il que sur les pressions de son entourage qu'elle a porté plainte. Une plainte qu'elle a finalement retirée. Ceci au terme d'une convention qui a engagé L. T. à verser à la plaignante une somme de 4000 francs et qui spécifiait qu'elle ne comparait pas à l'audience. Ce qui explique vraisemblablement pour une grande part son absence.

#### UN COUP DE BOURDON

Pour le représentant du ministère public les éléments constitutifs du viol (menaces et contraintes) sont réalisés.

Même si la jeune fille s'est exécutée d'elle-même c'était sous la crainte de sévices corporels encore plus graves.

Il releva néanmoins que le prévenu avait réalisé la vilénie de son acte et qu'il avait tenté de réparer sa faute en indemnisant la jeune fille. Il requit une peine de dix-huit mois laissant au tribunal le soin de se prononcer sur l'octroi du sursis.

Reconnaissant avoir commis une infraction, mais contestant sa qualification juridique, le recours à la violence et aux menaces L. T. à l'époque fiévre

— il s'est marié depuis lors — expliqua qu'il avait été pris d'un «coup de bourdon» en raison de l'absence de quinze jours de sa future épouse.

#### ABUS DE CONFIANCE

Son défenseur tenta de démontrer que le comportement de la victime prouvait qu'il n'y avait pas eu réellement viol. Selon lui, l'absence de violences ou de menaces graves, les conditions d'un tel acte n'étaient pas réalisées.

Si le tribunal l'avait suivi sur cette voie, c'eût alors été logiquement l'acquiescement. Un acquiescement auquel conclut d'ailleurs l'avocat.

Pour la seconde affaire, moins grave, se rapportant à un abus de confiance, des témoins vinrent expliquer la tâche de L. T. dans une course de caisses à savon organisée par l'ACS.

Il était responsable de la caisse de la cantine. Interrogé par la gendarmerie à la suite d'une dénonciation du «patron» de cette manifestation qui avait constaté un trou dans les comptes, L. T. admit avoir prélevé un montant de 150 francs. De l'avis des organisateurs cette somme était beaucoup plus élevée.

Difficile de le prouver d'autant plus que de nombreuses personnes pouvaient avoir accès à cette caisse.

## On en parle au Locle

*Des hommes s'inquiètent à juste titre pour la santé de la célèbre statue de la Liberté à l'entrée du port de New York. Elle est malade de l'usure du temps et elle est assez sérieusement atteinte dans son intégrité physique. Beaucoup d'autres statues à travers le monde souffrent des mêmes maux. On se penche sur leur état, on tient conseil, on cherche de l'argent et des remèdes, on fait appel à des spécialistes, on trouve des solutions et on s'apprête à appliquer les thérapeutiques indispensables.*

*Dans la Mère-Commune, la statue de Daniel JeanRichard tient le coup depuis près d'un siècle. L'outrage des ans n'a pas marqué de façon trop visible la silhouette bien connue du pionnier de l'horlogerie dans les Montagnes neuchâteloises. C'est plutôt moralement que Daniel se sent mal à l'aise sur son socle, à cause bien sûr du contexte général actuel, à cause de l'angoisse des gens, à cause du tic-tac de ses montres menacé de tous côtés, à cause d'une crise qui n'en finit pas de tourmenter ses descendants, que ceux-ci soient à l'établi, aux responsabilités, aux affaires publiques.*

*Hélas, contre le stress et la mélancolie, il n'y a pas de pommade miraculeuse, pas de pilules aux effets magiques. Il faut du temps, parfois beaucoup de temps, pas trop de soucis, pas d'émotions, bref il faudrait à notre Daniel une vie calme et sereine au milieu d'une cité active et heureuse. C'est bien pourquoi il est à craindre que toutes les statues du monde qui souffrent de troubles physiologiques, de pertes d'équilibre, de dermatose, ne recouvrent leur santé d'autrefois avant que lui ne retrouve la paix de l'âme.*

Ae.

#### FRANCE FRONTIÈRE

### Un record à Besançon Cent délits en quelques jours

Les gendarmes de Besançon ont mis fin aux exploits d'une bande de cinq jeunes malfrats âgés de 19 à 21 ans qui, en quelques jours avaient volé huit voitures, fracturé cinquante taxiphones, commis onze vols dans des véhicules et utilisé les chéquiers qu'ils avaient récupéré en plus du matériel. Au total, ils ont commis une centaine de délits. Un véritable record. (cp)

#### LE VERDICT

C'est finalement ce montant que retint le tribunal correctionnel.

L. T. devra donc verser 150 francs à titre de dépens à l'ACS.

Ceci, en complément à la peine principale qui sanctionne ce que les juges ont reconnu comme étant un viol.

Ils l'ont donc condamné à seize mois d'emprisonnement assorti d'un sursis de trois ans, estimant que les circonstances de son octroi étaient réalisées.

L'accusé supportera encore les frais de la cause, par 350 francs.

JCP

● Le tribunal était composé de MM. Jean-Louis Dwanel, président; Jean Simon-Vermot et René Geyer, jurés, assistés de Mme Simone Chappatte fonctionnant comme greffier.

Le ministère public était représenté par M. Thierry Béguin, procureur général.

## L'état-major de la protection civile aux Ponts-de-Martel En attendant de nouvelles installations...

Les installations à disposition de la protection civile, aux Ponts-de-Martel, sont insuffisantes. Actuellement, il n'y a ni poste d'attente, ni poste sanitaire et celui de commandement ne répond plus aux normes. Par ailleurs, en cas de catastrophe grave, 800 personnes se retrouveraient sans abri: une situation qui poserait d'énormes problèmes...

Ces constatations ont notamment été faites par les responsables de la PC aux Ponts-de-Martel, qui participaient dernièrement à un exercice d'état-major mobilisant les membres de la direction locale. Ce cours était organisé par l'instructeur cantonal, M. Jean Mäggerli, en collaboration avec le chef local, M. Ulrich Nater, son suppléant, M. Michel Monard, et le conseiller communal, M. Antoine Durini.

Cet exercice visait à déterminer qu'elles sont les tâches d'un état-major de la protection civile et comment il travaille; à rôder les devoirs qui lui incombent et enfin à exercer l'appréciation d'une situation et la prise de décisions face aux événements simulés pour l'exercice.

C'était la première fois qu'un tel cours était mis sur pied aux Ponts-de-Martel.

L'abri sous les abattoirs des Ponts-de-Martel ne correspond plus aux normes actuelles. C'est pourquoi il est nécessaire, explique M. Michel Monard, que des installations ad hoc soient construites au sein de la commune. A cet égard, le projet d'intégrer les installations de la PC dans le complexe sportif polyvalent serait de bonne augure.

Par ailleurs, il serait utile que les 800 places protégées, le poste sanitaire, celui d'attente et le poste de commandement soient réunis sous le même toit. Ce dernier poste posséderait en effet un groupe électrogène qui fournirait, pour l'ensemble des installations de protection civile, l'électricité, le chauffage et l'aération.

La réalisation de ces nouvelles installations ne représenterait pas une grosse dépense pour la commune puisqu'elle est subventionnée en grande partie par des instances fédérales et cantonales.

#### LA COORDINATION JOUE UN RÔLE PRIMORDIAL

Ce cours s'est (fort bien) déroulé sur trois jours. Après une introduction par M. Jean Mäggerli sur l'organisation de la protection civile, le cahier des charges des membres de l'état-major, l'appréciation de la gravité de situations, la prise de décisions et la donnée d'ordres par messages, les participants, une quinzaine d'hommes, ont effectué l'exercice proprement dit pendant deux jours.

M. Mäggerli se chargeait de la réception des messages qui, ensuite, selon leur nature, étaient diffusés aux différents chefs des services qui forment l'état-major. Le temps de l'exercice, 170 messages ont été réception-

Frédéric Pagès à La Grange

## Un rayon bien pâle...

On eût aimé retrouver le Pagès qui vint il y a quelque temps nous conter dans cette même salle quelques superbes histoires, avec un talent que le public n'a hélas pas retrouvé samedi soir.

C'est que le subtil conteur est devenu chanteur à qui font cruellement défaut la couleur, le relief que semblent annoncer ses «chansons métisses». La grande victime de cette transformation, c'est tout simplement le texte.

Le voici en effet littéralement écorché, condamné à une platitude à laquelle la poésie même de Rimbaud ne parvient à échapper, pas plus que celle de Paul-Jean Toulet. Restent les textes de Frédéric Pagès lui-même: s'ils supportent avec un peu plus de bonheur le traitement qui leur est infligé, les quelques moments poétiques intenses qu'ils comportent (et il y en a eu plusieurs; je ne citerai que la chan-

son «Omnibus») sont à un tel point dilués dans une masse informe qu'ils passent presque inaperçus. Ceci est d'autant plus regrettable que l'écriture de Pagès atteint parfois brillamment à cette «couleur» dont est si riche la musique choisie.

Richesse, profusion des percussions (Xavier Desandre), imagination mélodique de la guitare (Jacques Panisset), soutien discret et efficace de la basse (Clément Rakotomalala): les trois musiciens parviennent effectivement à donner au récital ce goût «exotique» sur lequel se jette une avidité de soleil (qui n'est pas toujours à bon marché...) parfois douteuse.

Toujours est-il que c'est, me semble-t-il, à la musique (signée F. Pagès et Benny Golson) que revient le mérite d'avoir sauvé le récital du désintérêt d'un public pourtant favorablement disposé.

(P.A.)

nés et transmis. Le «teneur de carte», le trieur de messages ou le chef radiotéléphone jouent donc un important rôle de coordination. Toute erreur peut être lourde de conséquences.

Définir les tâches qui incombent aux chefs du service de renseignement, de lutte contre le feu, de protection atomique et chimique, sanitaire, d'abris, de transmissions, de ravitaillement et de transport, était notamment au programme de ce cours.

Les scénarios lors d'exercices de ce type sont fictifs mais reflètent néan-

moins la réalité d'une situation pouvant survenir en cas de catastrophe grave. Chaque responsable doit donc manœuvrer rapidement et avec efficacité pour que tout se déroule dans les meilleures conditions.

Ces «répétitions» permettent ainsi de combler les lacunes qui pourraient exister.

Aux Ponts-de-Martel, tout s'est bien déroulé et une très bonne entente a régné entre les organisateurs, le canton, la commune et les responsables des services. (cm)

## Au Club des loisirs Tour du monde sur le «Queen Elisabeth II»

C'est avec Mme et M. Max Haller, de Fontainemelon, que les membres du Club des loisirs ont eu l'occasion de faire un merveilleux voyage autour du monde sur le «Queen Elisabeth II». Cette croisière luxueuse fut décrite d'abord par la parole puis ensuite par l'image.

D'un seul coup d'aile les voyageurs furent transportés de Genève à New York. Après une visite de cette grande ville c'est l'embarquement sur le plus grand navire du monde, le «Queen Elisabeth II».

Premier but: la Floride, avec escale à Miami; ce pays des millionnaires américains. Cap ensuite sur l'Amérique du Sud. Le départ se donna le 14 janvier 1980. A bord du navire, 1500 passagers et 1150 membres d'équipage.

Rappelons que par la suite, ce bateau, légèrement aménagé et transformé fit partie de l'expédition anglaise contre les îles Malouines. Mais revenons au voyage. On aborda au Venezuela avec destination Caracas et Curaçao. Puis cette «ville flottante» reprit la route du Nord en traversant le canal de Panama, long de 250 kilomètres. Ce fut Costa Rica, le Mexique puis la Californie avec un passage à Los Angeles et naturellement au fameux Disneyland.

A bord de ce confortable bâtiment tout est prévu pour rendre la croisière très agréable: salles de cinéma, de con-

cert, divertissements de toutes sortes, bars, dancings... La nourriture est abondante et de premier ordre. De nombreux repas sont servis jusque dans la nuit.

On longe les îles Hawaï et, par mauvais temps, c'est alors la traversée du Pacifique. De nombreux passagers souffrent du mal de mer. Arrivés au Japon par un temps froid, les voyageurs visitent Tokyo, avec son palais impérial. Une ville de dix millions d'habitants, vraiment curieuse où par manque de terrain, les maisons sont construites les unes sur les autres.

De Tokyo c'est le départ, en train, vers Hong-Kong et la Chine communiste. Après la visite de Manille, capitale des Philippines c'est Singapour. Là, les montres se vendent à des prix de supermarchés. Le voyage se poursuit sur l'Inde, avec une escale à Bombay. Une ville grouillante où les vaches se promènent en liberté dans les rues. Le Sri Lanka ensuite (île de Ceylan) où la misère s'étale au grand jour. Sa capitale, Colombo, est vraisemblablement l'une des plus misérables du monde.

Départ pour un autre continent: l'Afrique abordée à Djibouti. Une ancienne colonie française dont le ravitaillement dépend de l'Éthiopie. Certains habitants regrettent le temps de la domination française, car, à cette époque, un minimum d'organisation existait.

C'est alors la traversée de la Mer Rouge et le canal de Suez long de 168 kilomètres. On rappelle les noms de Ferdinand de Lesseps et de l'impératrice Eugénie. Voici les côtes israéliennes avec en toile de fond le port d'Haïfa.

C'est enfin la traversée de la «Grande Bleue» et l'arrivée à Cannes où Mme et M. Haller quittent le navire qui lui traversera l'Atlantique pour retourner à New York.

C'est l'arrivée en Suisse... ce pays que Mme Haller considère comme le plus beau du monde. Le temps de la croisière, les fleurs ont poussé dans le jardin de Fontainemelon. (jc-imp.)

#### PUBLICITÉ

### REMERCIEMENTS

M. Vincent COCCO, de Fleurier, remercie les personnes inconnues (du Locle, éventuellement de La Chau-de-Fonds) qui ont eu l'amabilité de le prendre en charge jusqu'à l'Hôpital de Couvet, après son accident à Noiraigue, le 21 octobre à 22 h. 59997



● Fondé il y a plusieurs années le Centre d'accueil et d'animation, sis Chapelle 5 au Locle est maintenant bien connu dans la Mère-Commune.

Son animateur, M. Daniel Miserez ouvrira les portes de ce centre au public, mercredi 10 et vendredi 12 novembre de 17 h. à 21 h.

A signaler en effet que tous les mercredis et vendredis sont organisées des animations de 16 h. 30 à 18 h. 30, à l'intention des jeunes âgés de 11 à 14 ans.

Lors de cette action «portes ouvertes» est fournie une occasion sympathique de découvrir ou de revoir ce centre et de se familiariser avec les activités diverses qu'il développe depuis sa création. (jcp)

**OFFRES D'EMPLOIS**

**MONTREMO SA**  
 Cadrans soignés  
 Emancipation 55  
 2300 La Chaux-de-Fonds  
 Tél. 039/23 38 88  
 cherche une  
**employée de bureau**  
 bilingue français-anglais, pour travaux administratifs.  
 Entrée tout de suite ou à convenir.  
 Faire offres ou téléphoner pour rendez-vous. 59696

**HABILHOR SA**, Habillement de la montre engage  
**décalqueuse qualifiée**  
 sur machine automatique Schmidt.  
 Date d'entrée tout de suite.  
 Se présenter rue du Commerce 11, ou téléphoner au 039/22 23 23. 59915

**LE BEAU PULL**  
 (homme et femme)  
 Boutique  
**Gilbert Schwab**  
 Place du Marché - Le Locle 91-166

**LE LOCLE**

Propriétaires, gérances et particuliers

**ANDRÉ BUBLOZ** 91-175  
 Concessionnaire téléphone  
 Installations téléphone  
 télédiffusion - horloges et signaux Etangs 16 **31 55 44**

Installation sanitaire - Ferblanterie 91-185  
 Couverture - Etanchéité  
**RENÉ VERNETTI** **31 24 39**  
 Envers 17a

Electricité générale 91-83  
 Vente - Installations  
 Agencements de cuisines  
**MICHEL BERGER** **31 30 66**  
 Daniel-JeanRichard 25

Plâtrerie - Peinture - Papiers peints 91-180  
 Plafonds suspendus - Enseignes  
 Isolation sur façades extérieures  
**CLAUDE JEANNERET** **31 37 61**  
 succ. de Becker & Co - Envers 39

Installation sanitaire 91-221  
 Electricité - Gaz  
**SERVICES INDUSTRIELS** **31 63 63**  
 magasin M.-A.-Calame 10, 31 47 22 91-404

Un coup de téléphone suffit



**VAC RENE JUNOD SA**  
 Avenue Léopold-Robert 115  
 2301 La Chaux-de-Fonds  
 Tél.039 21 11 21

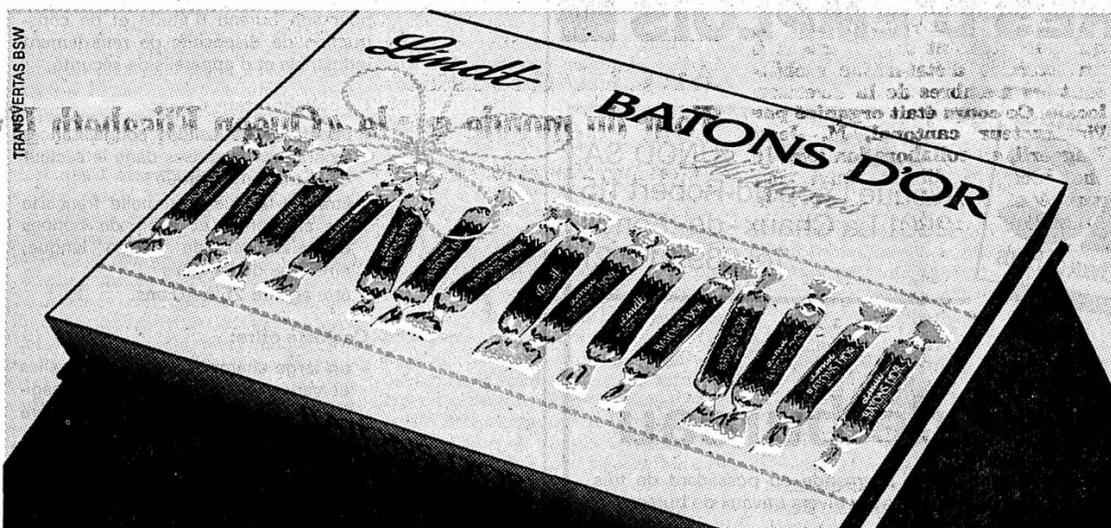
cherche pour son département ameublement  
**une employée de bureau**  
 de langue maternelle allemande pour correspondance en allemand, téléphones et différents travaux de bureau.  
 Préférence sera donnée à une personne ayant déjà 1 à 2 années d'expérience dans la branche.  
 Entrée en service: 1er janvier 1983.  
 Place stable, ambiance de travail agréable.  
 Horaire complet.  
 Faire offres écrites à **VAC René Junod SA**, service du personnel, avenue Léopold-Robert 115, 2300 La Chaux-de-Fonds. 60003

**CABLES CORTAILLOD**

cherche une  
**employée de commerce**  
 pour son département des ventes.  
**Exigence:**  
 parfaite bilingue, maîtrisant la langue allemande, parlée et écrite.  
 Date d'entrée tout de suite ou à convenir.  
 Les personnes intéressées voudront bien faire leurs offres par écrit à Câbles Cortailod SA, 2016 Cortailod. 28-221

**CABLES CORTAILLOD**

**Tous vos imprimés**  
 en vente au bureau de L'Impartial



**Nouveauté Lindt:**  
**BÂTONS D'OR**  
*Williams*  
 Vous les trouvez maintenant aussi à la Williams, les incomparables bâtons de chocolat fin, délicatement poudrés et perfectionnés par Lindt au cours des décennies.  
 Variez donc le plaisir d'offrir et celui de savourer.  
 Choisir Lindt révèle votre bon goût.

A louer à Martel-Dernier  
**appartement**  
 4 pièces, avec salle de bain et garage. Fr. 450.- par mois, chauffage compris.  
 Libre dès le 1er janvier 1983.  
 Tél. (039) 37 16 84. 91-60728

Si vous oubliez de faire de la **publicité** vos clients vous oublieront

**Mazda 323 CD**

La réussite ne reste pas longtemps seule:  
 Mazda 323 1300 CD. 4 portes, 5 vitesses: Fr. 12.845.-.

**VENEZ L'ESSAYER!**  
**AU GARAGE DE LA PRAIRIE**  
 R. Robert - LES PONTS-DE-MARTEL  
 Tél. 039/37 16 22  
 Service de vente: C. Nicolet 91-203

**LETTRES CACHÉES**  
 Rayez de la grille les mots de la liste ci-dessous, en commençant par les plus longs. Solution: page 22

E	U	V	E	R	I	A	L	U	B	U	T
R	I	O	N	A	M	O	U	T	E	E	E
E	N	G	C	B	A	S	P	E	C	T	L
C	S	R	O	T	R	A	I	N	N	A	L
E	T	O	N	L	M	A	N	I	E	R	E
T	I	S	C	H	O	S	E	A	D	I	R
T	N	E	L	A	T	I	N	U	I	T	U
E	C	I	U	E	T	U	D	E	S	A	O
L	T	L	S	E	E	A	O	A	E	L	T
I	I	L	I	E	R	A	G	E	R	O	R
T	F	E	O	D	P	E	E	M	P	L	I
E	I	E	N	I	A	T	N	I	O	L	O

Aspect; Chose; Conclusion; Dard; Doge; Elite; Etude; Groseille; Instinctif; Latin; Lointaine; Manière; Manoir; Marmotter; Moût; Nuit; Pli; Pot; Présidence; Radiologie; Rager; Rate; Recette; Revue; Rital; Sage; Sept; Train; Trio; Tubulaire; Tourelle.  
 Cachées: 5 lettres. Définition: Gouffre



## DIVERS

## Confédération Suisse

4 1/4 % emprunt fédéral 1982-1997  
de fr. 250 000 000 environ

Durée	15/10 ans
Coupages	titres de 1000, 5000 et 100 000 francs et créances inscrites
Prix d'émission	sera fixé ultérieurement sur la base des souscriptions
Souscription	jusqu'au 11 novembre 1982, à midi
Libération	22 novembre 1982
Numéros de valeur	15 563 pour les titres, 15 564 pour les créances inscrites

Le présent emprunt est émis selon le système des enchères. Le souscripteur indiquera sur le bulletin de souscription - en plus du montant désiré - le prix maximum (en pour cent, à la décimale près) qu'il est prêt à payer pour obtenir le montant souscrit. On peut présenter plusieurs bulletins de souscription avec des montants et des prix différents.

Les souscriptions qui ne dépassent pas 20 000 francs peuvent être présentées sans indication de prix. Elles seront intégralement satisfaites aux prix d'émission.

Le prix d'émission correspondra au prix de la dernière offre retenue.

Faites vous conseiller par votre banque qui vous remettra le prospectus de l'émission et recevra vos souscriptions.

79-1387

**FUST**

**Electrolux**

Aspirateur, armoires de congélation, réfrigérateurs, lave-vaisselle, machines à laver, sèche-linge

s'achètent dans le plus grand commerce spécialisé de Suisse aux

**prix FUST**  
les plus avantageux

**Garantie de prix FUST:**  
Argent remboursé,  
si vous trouvez le même meilleur marché ailleurs.

Chaux-de-Fonds, Jumbo 039/26 68 65  
Bienna, 36, Rue Centrale 032/22 85 25  
Lausanne, Genève, Etoy, Villars-sur-Glâne et 38 succursales  
05-2569

**FUST**

Electro-Ménager-Cuisines Fust

AUX ROCHETTES  
LA CHASSE

Tél. 039/22 33 12 56360

Hôtel de La Vue-des-Alpes

M. et Mme Tattini, tél. 038/53 37 53

le Filet de chevreuil au Johannisberg  
et menthe fraîche 91-411

Service de publicité  
L'IMPARTIAL  
Tél. 039/21 11 35

A vendre  
**3 cheminées de style**  
Louis XV, Régence, anglaise (marbre).  
Vitrine: Commerce 93.  
Tél. (039) 26 43 86. 59937

Couple cherche à reprendre  
**petite affaire**  
dans la région.  
Ecrire sous chiffre BI 59913 au bureau de L'Impartial.

RELHOR S.A.

La Chaux-de-Fonds  
recherche uningénieur EI/ETS  
(micro) mécanicien

pour son bureau d'étude et de construction de dispositifs de retardement industriels et d'appareils de sécurité.

Ce collaborateur devra:

- bénéficier de solides connaissances techniques, acquises dans le secteur de la micromécanique
- être de langue maternelle française ou allemande et avoir de bonnes connaissances de l'autre langue, ainsi que de l'anglais
- être âgé de 25 à 40 ans.

Ce poste offre:

- un large champ d'activités nouvelles et variées à un collaborateur imaginaire et aimant travailler de manière indépendante
- d'intéressantes possibilités de développement personnel dans une PME bien implantée sur des marchés en expansion.

Les offres écrites, accompagnées des documents usuels, sont à adresser à la direction de

Relhor SA

74, rue du Locle  
2300 La Chaux-de-Fonds. 91-31011

**SWISS  
TECH**

La première foire suisse spécialisée de

la sous-traitance et du matériel technique industriel

16-20  
nov. 1982  
Bâle

Information:  
Secrétariat Swisstech 82  
Case postale, CH-4021 Bâle  
Heures d'ouverture:  
tous les jours de 9 h à 18 h  
Samedi de 9 h à 16 h

03-1333

## OFFRES D'EMPLOIS

Maison de vente par correspondance  
**VAC**  
René Junod SA, La Chaux-de-Fonds

**VAC RENE JUNOD SA**  
Avenue Léopold-Robert 115  
2301 La Chaux-de-Fonds  
Tél. 039 21 11 21

cherche

## un aide de bureau

consciencieux, de langue maternelle allemande ou possédant de très bonnes connaissances de cette langue pour divers travaux de bureau. Dactylographie indispensable.

Place stable, ambiance de travail agréable.

Entrée en services: 1er janvier 1983.

Faire offres écrites à **VAC René Junod SA**, Service du personnel, av. Léopold-Robert 115, 2300 La Chaux-de-Fonds. 60004

FEUILLETON DE «L'IMPARTIAL» 84

Claude Merle

## L'âge de sang

Roman

Droits réservés éditions de Trévise, Paris

Elle traverse d'abord une antichambre voûtée ou déambule une foule de soldats, de clercs et de seigneurs vêtus de tuniques de soie aux couleurs acides.

A l'extrémité de l'antichambre, une vaste pièce carrée communique de plain-pied avec une cour ombragée, à travers une colonnade drapée de vigne pourpre. Sous les arcades, deux jeunes femmes se promènent en riant aux éclats. Elles ont l'air gentilles. Aude se dirige vers elles, lorsqu'une voix l'interpelle:

- Eh la fille, où vas-tu ?

Aude fait semblant de ne pas entendre, elle presse le pas. Les jeunes femmes se sont arrêtées et la regardent d'un air surpris. Elle leur sourit, se prépare à les aborder lorsqu'une

main lui saisit l'épaule et la retourne brutalement.

- Où vas-tu ?

Il a un léger accent espagnol et une cicatrice blanche au coin de la bouche. Chacun de ses gestes fait un bruit de métal. Sous le regard inquisiteur qui la pénètre, elle se trouble. Elle murmure, d'une voix étouffée:

- Je veux voir la reine Marie.

- La reine, à quel titre ?

Sa voix puissante la met mal à l'aise. Il lui semble tout à coup que tout le palais la regarde. Elle balbutie:

- Je suis la fille du consul Eudes Ricord.

- La fille du consul, vraiment ? demande l'homme, ironique.

Mortifiée, elle regarde désespérément autour d'elle, quêtant un appui, mais les deux jeunes femmes se sont détournées et traversent la cour en bavardant gaiement. Elle est seule, environnée d'un cercle d'hommes curieux ou goguenards.

- Luis, laisse-nous !

Le garde s'incline et se retire sans mot dire au rythme sonore de ses chaussures de fer. Celui qui vient de parler à la quarantaine, peut-être un peu moins, il est vêtu avec simplicité: tunique blanche, chausses et bottes de cuir. Il porte les cheveux courts, bouclés, légèrement

grisonnants aux tempes. Sous la toile blanche, le corps est robuste, brûlé par le soleil. On le sent dur à la fatigue et la souffrance. Un officier argonais, pense-t-elle.

- Pourquoi voulez-vous voir la reine Marie ?

Il a une voix étrange, lente, légèrement rauque.

- Il faut que je lui parle, tout de suite, dit Aude suppliante.

- Je voudrais bien vous aider, mon enfant, mais la Reine n'est pas là.

- Pas là ?

Elle le regarde sceptique comme s'il disait cela pour l'éloigner du palais.

- Elle est au château de Collioure avec le prince Jayme, son fils.

Cette fois, Aude comprend qu'il a dit la vérité. Sous le coup de la déception, ses yeux se remplissent de larmes.

- Le Roi est arrivé ce matin, pourquoi ne pas lui confier ce que vous vouliez dire à la Reine ? propose-t-il.

Elle secoue la tête en répétant d'une voix enrouée:

- Il faut que je parle à la Reine.

- Est-ce donc si mystérieux ce que vous avez à lui dire ?

Elle hausse les épaules avec lassitude.

- Des histoires de femmes.

- Justement, vous devriez voir le Roi, dit-il, il est beaucoup plus expert que la reine Marie en la matière.

Elle surprend dans ses yeux une lueur d'ironie. Autour d'eux, les jeunes gens se mettent à rire ouvertement. Elle rougit de colère et de confusion. Elle fait mine de s'en aller, mais l'officier la saisit par le bras d'un geste à la fois amical et autoritaire.

- Pardonnez-moi.

Il dit cela gravement, avec une émotion qu'elle devine sincère. En même temps, il jette sur ses compagnons un regard sévère. Les rires s'arrêtent aussitôt.

Un serviteur s'avance avec déférence.

- Sire !

- Plus tard !

Il dit cela d'un ton rude. Puis il se retourne vers elle, contrarié d'être démasqué. Elle recule de quelques pas. Sotte qui n'a rien compris. Ils se sont bien moqués d'elle, lui surtout avec sa bienveillance affectée. Brusquement, elle se sent laide et ridicule avec ses joues humides et sa robe froissée. Elle cherche quelque phrase insolente à leur jeter au visage, mais elle se sent incapable de prononcer un seul mot.

Elle s'en va.

(à suivre)

# CANTON DE NEUCHÂTEL

## la voix d'une région

### Exploitation des forêts neuchâteloises

## Diminuer les coupes pour sauver les prix

Page 13

On exporte donc un bois brut dont on tire un profit limité, de plus soumis aux aléas des cours internationaux. Cette absence d'une filière bois complète et le manque de débouchés intérieurs aux exploitants de forêts touchent particulièrement le canton de Neuchâtel, où de gros efforts ont néanmoins été réalisés pour sortir de cette ornière.

C'était, voici quatre ans, le sauvetage et la reprise de la scierie des Eplatures, à La Chaux-de-Fonds, par la Société coopérative neuchâteloise de valorisation du bois, en collaboration avec la Société suisse de valorisation du bois, premier exemple (et première réussite) en Suisse d'une intégration verticale dans ce domaine. Forte de 135 membres à la fin 81 (44 communes et 91 propriétaires privés), la société a encore enregistré une vingtaine d'adhésions cette année alors que la scierie, modernisée, traite maintenant quelque 30.000 m<sup>3</sup>, contre 12.000 auparavant, et a atteint sa vitesse de croisière. Ce sont encore des tentatives industrielles de combler le vide dans la transformation. L'une, bien partie, avec l'entreprise belge Patze, installée dans le Val-de-Travers, qui commence à proposer des maisons et constructions en structures modulaires, l'autre, restée au stade des contacts, avec une firme française spécialisée dans les bois lamellés-collés.

C'est quand même peu pour un canton forestier qui a en plus le privilège d'être dans une zone frontalière de dix km. lui permettant de charger jusqu'à 38 tonnes au lieu de 28 les véhicules partant des Eplatures pour la France et qui devrait mieux tirer profit de sa seule richesse, de sa seule matière première renouvelable: le bois.

La nécessité de protéger et d'organiser l'exploitation des forêts est rapidement apparue dans le canton de Neuchâtel puisque 16 ans après l'instauration de la République, c'est-à-dire en 1864, les communes adressaient déjà une pétition au gouvernement dans laquelle elles se déclaraient unanimement disposées à accepter «toute loi forestière qui aurait pour effet la conservation et la bonne administration des forêts». En 1869, après pas mal de remous dus aux difficultés de concilier une législation cantonale avec l'autonomie communale, une première loi était née, instituant un régime forestier, soumettant les forêts publiques à un aménagement régulier et y interdisant le parcours du bétail. Quatorze ans plus tard, en 1883, une nouvelle loi entérinait les résultats obtenus par celle de 1869 et reconnaissait officiellement les arrondissements forestiers, tout en soumettant la nomination des inspecteurs à la ratification de l'Etat.

En 1897, on franchissait un nouveau pas: la totalité des forêts, y compris les pâturages boisés, était soumise au régime forestier et déclarées protégées. «Cela était bien nécessaire, car la surveillance instituée en 1883 dans les domaines privés n'avait pas empêché de nombreux propriétaires de procéder à des coupes abusives» souligne l'inspecteur cantonal, chef du service forestier, M. L.-A. Favre. Quand en 1902 fut promulguée la nouvelle loi fédérale, la législation neuchâteloise paraissait suffisamment en avance pour que le canton ne ressentisse pas le besoin de la mettre en harmonie avec les textes de Berne.

Il y a plus d'un siècle déjà donc qu'un pionnier de la politique forestière neuchâteloise, l'inspecteur Henry Biolley, abolissait le système des coupes rases et remettait en honneur le jardinage dans son arrondissement du Val-de-Travers. C'est le même Henry Biolley qui faisait apporter encore en 1917 des innovations dans cette réglementation, confiant notamment au Conseil d'Etat le soin de nommer les inspecteurs d'arrondissement et instituant le «Fonds des excédents forestiers».

#### NEUCHÂTEL À L'AVANT-GARDE

Ce fonds mérite une remarque. Car il relève également de l'esprit d'initiative des Neuchâtelois. Comme le rappelle M. Favre, les vents dévastateurs de 1902-1912 avaient fait couler dans les caisses des communes - par ventes de bois forcées - des sommes assez considérables. De leur plein gré ces communes mirent en réserve une partie des excédents. L'idée du fonds de réserve était ainsi née et légalisée en 1917. Cette ingénieuse innovation permit d'assurer une certaine stabilité aux budgets de l'Etat et des

communes tout en conférant une certaine souplesse à la gestion. Durant la Deuxième Guerre mondiale, des sommes considérables s'accumulèrent encore dans les fonds des excédents forestiers. La crainte de voir les communes revendiquer d'importants prélèvements amena le Conseil d'Etat à consolider l'édifice en instituant, à côté du fonds habituel, un fonds des excédents en réserve. La fragilité légale et technique de cette nouvelle disposition, ainsi que les complications comptables qu'elle entraînait, sont à l'origine de la révision de la loi forestière du 11 décembre 1982, les fonds des excédents étant alors transformés en véritables réserves forestières.

Aujourd'hui, grâce à cet encadrement légal posé à temps, la forêt neuchâteloise se porte bien. Elle se compose de quatre cinquièmes de résineux et d'un cinquième de feuillus. Le sapin et l'épicéa constituent chacun 40% du volume total, tandis que le pin et le mélèze ne constituent chacun que 1%, 15% du total étant représentés par le hêtre, le chêne, l'érable, le frêne, l'orme et le tilleul se partageant les 4% restants.

Toujours à l'avant-garde, le Service forestier neuchâtelois a été le premier de Suisse à disposer, dès 1963, d'une carte phytosociologique de toutes les forêts publiques et privées, établie par J.-L. Richard, ancien adjoint à l'inspection cantonale et professeur à l'institut botanique de l'Université de Neuchâtel.

En 1979, on reconnaissait 26.263 ha de surfaces boisées dans le canton, dont 56,9% appartiennent aux corporations de droit public et 43,1% à des particuliers. Sur les 62 communes que compte le canton, 59 sont propriétaires de forêts. La surface moyenne par propriétaire de forêt publique est de 230 ha, pour une moyenne suisse de 158 ha. On comptait également 3100 propriétaires particuliers possédant en moyenne 3,65 ha de forêts, chiffre qui non seulement dépasse la moyenne suisse (1,80 ha), mais se situe en tête du classement par canton. La surface totale soumise à la loi forestière est de 37.250 ha, ce qui représente 47% de la superficie du canton (la statistique forestière précédente ne tenant pas compte des pâturages boisés privés). Dans les pâturages boisés publics, le taux de boisement est de 34% et de 29% dans les propriétés privées. Ce chiffre se situe au deuxième rang des cantons suisses, à égalité avec celui de Soleure.

«Fait surprenant, relève encore l'inspecteur cantonal L.-A. Favre, le boisement est beaucoup plus important dans le Littoral que dans les Montagnes. Cela tient aux différences topographiques des deux régions extrêmes: le relief accusé du bas du canton a été peu propice au déboisement, tandis que la prédominance des plateaux et des pentes douces du haut du canton a favorisé dès le Xe siècle la transformation des «joux» en pâturages et en prairies. Cette colonisation ayant été poussée trop loin, il s'avéra nécessaire au début du siècle d'exécuter des reboisements dans les Montagnes neuchâteloises pour rendre à la forêt le rôle protecteur qu'elle n'aurait jamais dû perdre.» La répartition de l'aire boisée par district est la suivante: Neuchâtel 3500 ha, Boudry 4600 ha, Val-de-Travers 7100 ha, Val-de-Ruz 4300 ha, Le Locle 4200 ha et La Chaux-de-Fonds 2500 ha.

#### UN EXEMPLE DE COLLABORATION

En 1980 - vote du Grand Conseil - et en 1981 - arrêté du Conseil d'Etat - la loi forestière neuchâteloise a de nouveau été modifiée, les dispositions révisées concernant la procédure administrative, l'équilibre sylvo-cynégétique, les mesures phytosanitaires et le subventionnement (réduit) des travaux d'amélioration. Simultanément, l'Etat a très solidement épaulé, quand il ne les a pas suscitées, toutes les initiatives en faveur d'une amélioration de l'économie forestière neuchâteloise. Ainsi, au cours de sa troisième année d'activité complète (1980) la Société coopérative neuchâteloise de valorisation du bois a confirmé son rôle moteur en prenant en charge 17% du volume des grumes et 31% de leur valeur, soit plus des quatre cinquièmes des grumes résineuses achetées en 1980, dont 25.217 m<sup>3</sup> ont été livrés à la Scierie des Eplatures à La Chaux-de-Fonds, appartenant aux propriétaires de forêts.

Actuellement, les perspectives du marché sont toutefois plus incertaines, suscitant quelques inquiétudes non seulement chez les Neuchâtelois, mais au sein de tous les membres de l'Association suisse d'économie forestière. Comme dans les autres secteurs économiques, les prévisions sont souvent diamétralement opposées tant les indicateurs sont contradictoires. Au négatif, il faut mettre la dévaluation de la couronne suédoise et du mark finlandais, bien que ces pays affirment ne pas vouloir déclencher une

baisse internationale des prix. L'influence de ces gros producteurs - et concurrents - sur les cours mondiaux est toutefois très importante. Il apparaît également que le volume des constructions en 1982 sera inférieur à celui de 1981 et l'Association suisse d'économie forestière table encore sur un nouveau recul de 10% en 1983. Mais on restera encore nettement au-dessus du minimum record de 1976. Par contre, prêtent à l'optimisme le développement des rénovations et transformations d'immeubles de plus en plus actives, alors que l'industrie du papier reste maussade (la hausse des prix de sciages importés d'URSS, la demande vive mais avec pression moind

### Les recommandations de l'Association forestière

Le marché du bois est donc dans une situation difficile. Pour éviter une nouvelle déstabilisation, les propriétaires de forêts vont devoir se conformer à des directives strictes que l'Association forestière neuchâteloise et la Société coopérative neuchâteloise de valorisation du bois viennent de faire parvenir à leurs membres.

Dans une lettre datée du 5 novembre, le gérant de la société coopérative, M. C.-A. Vuille, leur rappelle que «la détérioration de la situation économique que l'on connaît maintenant depuis l'automne 1981 a influencé les discussions qui ont eu lieu entre les représentants de l'économie forestière et de l'industrie du bois au sujet du marché des bois pour la prochaine période de vente 1982-83. Aucun accord n'est intervenu sur le plan suisse», remarque M. Vuille en faisant les constatations suivantes:

- les taux d'intérêts élevés reculent pas à pas entraînant par là même une baisse des charges financières, une amélioration des liquidités et un climat favorable à l'investissement;
- le renchérissement a baissé dans les principaux pays industrialisés. Un facteur de trouble important de l'édifice des taux de change internationaux a ainsi pu être freiné;
- les principales devises qui nous intéressent sont actuellement plus fermes et mieux orientées qu'il y a une année;
- le volume de construction de 1982 sera inférieur à celui de 1981 (...). Si les constructions privées diminuent plus fortement que les autres, les travaux de transformation et de rénovation constitueront un soutien important à l'activité régionale et locale. Comme on le sait, ces travaux consomment passablement de bois;
- l'industrie du papier et de la cellulose traverse une conjoncture difficile avec un recul de ses ventes, des capacités de production mal utilisées et un chômage partiel;
- les stocks de grumes résineuses et de bois de papier et de cellulose sont actuellement très importants. Il sont la conséquence des chablis très nombreux de l'hiver dernier. On estime leur quantité, dans notre canton, à 50.000 mètres cubes et stères environ. Sur cette quantité, nous pouvons considérer que le 60 à 70 % a

déjà été façonné et que le solde sera entrepris dans le courant du printemps de l'année prochaine.

Suite à ces différentes constatations, l'Association forestière et la Société coopérative neuchâteloise de valorisation du bois recommandent:

- d'exploiter au maximum le 70 % environ des coupes normales, chablis compris;
- de façonner les bois uniquement si leur prise en charge est assurée;
- de reporter le plus possible la mise en vente du bois frais épicéa - sapin, afin de permettre aux propriétaires forestiers de vendre en priorité leurs chablis de l'été;
- de veiller à exploiter, où cela est possible, que des coupes produisant une proportion importante de gros bois de qualité, afin de diminuer la proportion de petits bois et de bois de pâte. Ces bois seront maintenus aussi longtemps que possible, afin de permettre d'en tirer davantage de charpente et moins de planches parallèles beaucoup plus difficiles à écouler.

«Il est important, poursuit M. Vuille, que tous les propriétaires, par esprit de solidarité, respectent ces recommandations pour ne pas aggraver la situation difficile que nous connaissons maintenant, augmenter la pression sur les prix et diminuer le rendement.»

«Les premières discussions qui ont eu lieu dans notre région concernant les grumes résineuses n'ont pas permis de fixer un cadre précis. Il semble cependant que les prix devraient se situer, pour les coupes fraîches, dans une fourchette de 120 fr. à 140 fr. le mètre cube à port de camion, avec des exceptions, aussi bien vers le haut que vers le bas, pour des lots qui sortent de la moyenne des coupes effectuées dans le canton.

«En ce qui concerne les grumes feuillues, le marché est actuellement plus fluide et nous vous recommandons d'entreprendre des coupes feuillues le plus rapidement possible. Par rapport aux prix de l'année dernière, nous devons probablement accepter une baisse moyenne d'environ 5 fr. le mètre cube pour les différents assortiments.

«Quant au bois de pâte et de cellulose, leur écoulement est actuellement très difficile et nous vous conseillons de mettre vos bois façonnés à port de camion, de telle manière que l'on puisse les expédier durant l'hiver», recommande encore cette circulaire. (L.)

«En ce qui concerne les grumes feuillues, le marché est actuellement plus fluide et nous vous recommandons d'entreprendre des coupes feuillues le plus rapidement possible. Par rapport aux prix de l'année dernière, nous devons probablement accepter une baisse moyenne d'environ 5 fr. le mètre cube pour les différents assortiments.

«Quant au bois de pâte et de cellulose, leur écoulement est actuellement très difficile et nous vous conseillons de mettre vos bois façonnés à port de camion, de telle manière que l'on puisse les expédier durant l'hiver», recommande encore cette circulaire. (L.)

«En ce qui concerne les grumes feuillues, le marché est actuellement plus fluide et nous vous recommandons d'entreprendre des coupes feuillues le plus rapidement possible. Par rapport aux prix de l'année dernière, nous devons probablement accepter une baisse moyenne d'environ 5 fr. le mètre cube pour les différents assortiments.

«Quant au bois de pâte et de cellulose, leur écoulement est actuellement très difficile et nous vous conseillons de mettre vos bois façonnés à port de camion, de telle manière que l'on puisse les expédier durant l'hiver», recommande encore cette circulaire. (L.)

dre sur les prix qu'il y a un an dans les principales ventes, particulièrement à Pontarlier.

Cette année, les directives seront malgré tout sévères puisque l'Association suisse d'économie forestière recommande d'exploiter au maximum 80% d'une coupe normale, chablis compris pour réduire les exploitations qui ont dépassé 4,1 millions de m<sup>3</sup> en moyenne ces dernières années dans le pays. Pour l'économie forestière neuchâteloise, ce sera encore un exercice de retenue, comme on peut le lire par ailleurs, avec le souci, difficile à concrétiser, de ne plus laisser sa filière bois réduite à sa plus simple expression.

JAL

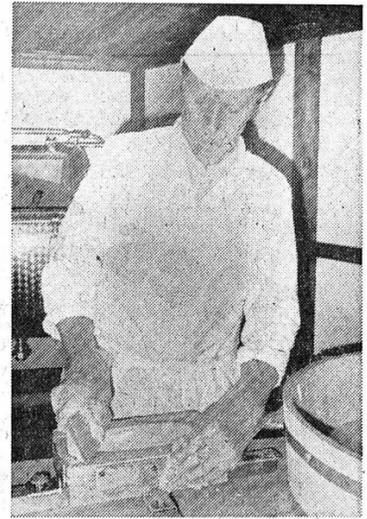
NEUCHÂTEL

### Il succombe à ses blessures

Jeudi 4 novembre, un piéton, M. Eric Monnier, 60 ans, de Neuchâtel, était renversé par une moto, rue Pierre-à-Mazel. Blessé, il avait été transporté à l'Hôpital Poutalès.

Il devait malheureusement décéder dimanche dans cet établissement des suites de ses blessures.

### Marin-Centre: on y fait son beurre



Prenez 25 litres de lait contrôlé tant pour sa pureté et sa qualité, passez-les dans une centrifugeuse pour séparer la crème, passez celle-ci dans une baratte-malaxeur jusqu'à ce que les grains de beurre se séparent du babeurre, lavez les grains à grande eau, malaxez-les de nouveau pour obtenir une masse compacte que vous glissez dans un moule: vous obtiendrez un kilo de beurre moelleux et savoureux à souhait.

Cette recette des plus réussies n'est pas recommandable. A Marin-Centre, il est possible de suivre la fabrication du beurre et d'obtenir tous les renseignements donnés par un spécialiste qui utilise encore les vieilles méthodes puisque les plaques sont toutes coulées, une à une, dans de beaux moules en bois gravé, les dessins se reportant automatiquement sur le beurre.

Ces démonstrations fort intéressantes se feront jusqu'au 13 novembre et elles connaissent un réel succès. Enfants et adultes ne cachent pas leur intérêt à suivre cette fabrication.

(Photo Impar - rus)

### Décès

COLOMBIER

M. Charly Berger, 1916.

HAUTERIVE

M. Roger Arnould, 1930.

NEUCHÂTEL

M. Hans Blaser, 1917. - M. Emile Siegrist, 1905.

### La nouvelle convention fiscale franco-suisse

## 60 pour cent des impôts des frontaliers pour Neuchâtel?

Page 13

Par respect du protocole et des pratiques diplomatiques - il s'agit d'accord d'Etat à Etat - le détail de la nouvelle convention ne sera pas communiqué avant sa ratification par les deux gouvernements d'ici la fin de l'année. Mais on en connaît néanmoins les grandes lignes. Elles intéressent tout spécialement le canton de Neuchâtel dans la mesure où l'accord devrait entraîner pour lui des recettes nouvelles issues d'un partage enfin institué du produit de la taxation du salaire des frontaliers entre la France, qui continuera à imposer au lieu de domicile, et le canton lieu de travail.

Demain mercredi d'ailleurs, le chef du Département des finances, M. René Felber, soumettra au Conseil d'Etat neuchâtelois la teneur de cet accord dont l'approbation par les cantons concernés ne devrait guère poser de problèmes. Ceux-ci ont jusqu'au 1er décembre pour communiquer leur position à Berne, de telle façon que la Confédération soit en mesure dans les semaines qui suivent de le parapher définitivement avec Paris.

La question de l'imposition des frontaliers, doit-on le rappeler, a constamment fait l'objet d'interventions au Grand Conseil neuchâtelois, avec d'autant plus

de vivacité ces dernières années que la récession engendrait de plus en plus des problèmes pour l'emploi et les finances cantonales. Actuellement, on ne dénombre plus que 1825 travailleurs frontaliers (chiffres de fin avril) sur Neuchâtel contre 1637 en 1976, 3040 l'année d'avant. Ces frontaliers sont imposés au lieu de domicile, le bénéfice total de cet impôt étant actuellement conservé par la France. Indépendamment de Genève, qui pratique l'imposition à la source au lieu de travail (c'est-à-dire en Suisse) et rétrocède une part de cet impôt aux communes frontalières savoyardes ou gessiennes (système qui marche fort bien), les autres cantons suisses limitrophes de la France réclamaient depuis longtemps une révision de cet avenant à la convention franco-suisse, voulu lors de la grande dépression des années 30 parce qu'elle les avantageait, mais insupportable aujourd'hui. Neuchâtel était intervenu à plusieurs reprises auprès des autorités fédérales pour réclamer l'engagement de négociations, à défaut de quoi le canton était quasiment disposé à dénoncer unilatéralement l'accord bilatéral, comme il en a formellement le droit.

Berne n'a donc pas attendu cette solution extrême et particulièrement embarrassante. Selon le nouvel accord franco-suisse, les frontaliers continueront à être imposés au lieu de domicile - à l'exclu-

sion de Genève qui conserve son statu quo - mais une rétrocession par la France sera introduite. Les cantons limitrophes devraient ainsi à l'avenir recevoir un pourcentage de l'imposition des salaires de frontaliers représentant 4,5% de la masse totale des rémunérations. Ce qui équivaudrait pour le canton de Neuchâtel à une restitution de quelque 60% des impôts perçus sur les salaires des frontaliers.

Cette solution devrait satisfaire tous ceux qui ont manifesté la volonté d'obtenir une révision du statut fiscal des frontaliers. Elle n'a évidemment pas été obtenue sans compensation puisque la Suisse s'engagera notamment, dans le cadre général de la convention de double imposition, à reconnaître à la France un droit subsidiaire d'imposition pour des personnes domiciliées en Suisse mais qui conservent des liens étroits avec la France, et la possibilité pour Paris de taxer les grandes fortunes françaises en Suisse.

Reste à savoir, pour le statut des frontaliers, si les législatifs cantonaux devront eux aussi donner leur approbation. L'Etat, qui consulte ses juristes, ne connaît pas encore la réponse. C'est bien que les choses ont été plus vite que prévu.

JAL

Suite des informations neuchâteloises

23

**CONSULTATION GRATUITE DE VOS OREILLES** (audition)

MERCREDI 10 NOVEMBRE  
**LA CHAUX-DE-FONDS**  
de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 16 h.

Optique VON GUNTEN  
23, av. L.-Robert, tél. 039/22 38 03

CENTRE D'ACOUSTIQUE MÉDICALE  
43bis, avenue de la Gare 1001 LAUSANNE

**M. DARDY**  
Tél. (021) 23 12 45

Parents !  
Avez-vous un problème d'éducation ?  
**Parents-Information**  
écoute et renseigne les lundis de 20 h. à 22 h. et les jeudis de 14 h. à 18 h.  
Tél. 038/25 56 46

**Tous vos imprimés**  
en vente au bureau de L'Impartial

Coiffure mode de **Carmelo Cavaleri** pour Patricia, une jeune qui aime la mode

A vendre **Passat break LS**  
modèle 1980, 4 ans de garantie contre la rouille au prix imbattable de Fr. 7 700.-  
Garage du Jura 2333 La Ferrière  
Tél. 039/61 12 14.

New Hair Generation, Paix 72, tél. 039/22 38 57

Je cherche **ramoneur ou aide-ramoneur**  
Bon salaire.  
Tél. (028) 67 31 58.

A vendre **BMW 3 0. S**  
modèle 1971, expertisée, au prix incroyable de Fr. 2 950.-

Garage du Jura 2333 La Ferrière  
Tél. 039/61 12 14.

A vendre **Fiat 127 Sport**  
noir, 1981, 31000 km., prix Fr. 7 700.-  
Tél. (038) 66 14 70.

**Je nettoie**  
cuisines, fenêtres, appartements, vitrerie, parquets, etc.

Gary  
tél. (038) 36 17 74 / (038) 24 75 03.

**détes**  
vite résolues  
ARRANGEMENTS FINANCIERS...  
038 33 69 70  
ST-BLAISE (NE)

**Oberli OPTICIEN**  
VOTRE OPTICIEN CONSEIL:  
J.-L. Gonzales succ.  
15, av. L.-Robert

Le Landeron, à vendre ou à louer  
**villa de 5 1/2 pièces**  
Ecrire sous chiffre NH 28-507265 à Publicitas, 2001 Neuchâtel.

A vendre à Villars-Burquin vue dégagée  
**parcelles à bâtir**  
équipées, surface de 900 à 1000 m2.  
Prix: Fr. 45.- le m2.

GÉRANCE-FIDUCIAIRE  
**FIDUREX**  
Rue Pestalozzi 5 1400 Yverdon 024-217155

Cherche à louer dans la région  
**ferme ou appartement dans ferme**  
sans confort avec chauffage à bois.  
Faire offre sous chiffre FT 57789 au bureau de L'Impartial.

**pierrrot ménager**  
Serre 90  
La Chx-de-Fds  
Tél. 039/23 00 55

**Nos prix Direct to you**  
un nouvel avantage pour vous  
**RABAIS**  
**15 - 20 - 25 - 30 %**  
Icha et port compris  
Machine à laver, frigo, congélateur, lave-vaisselle, cuisinière, etc...  
Livraison dans tout le canton et alentours

**Des pyjamas comme ils les aiment... 3 fr. de moins sur chaque**

**10.-/16.-**  
Pyjama en éponge extensible au lieu de 13.-/19.-  
75% coton, 25% polyester. En bleu clair, rose, couleur argent, bleu moyen ou rouge. Tailles 92-176.

**12.-/21.-**  
au lieu de 15.-/24.-  
Pyjama en éponge extensible 75% coton, 25% polyester. En bleu clair, beige, rouge, bleu foncé ou bleu lavande. Tailles 92-176.

**15.-/21.-**  
au lieu de 18.-/24.-  
Pyjama en éponge extensible 75% coton, 25% polyester. En bleu ou rouge, à rayures contrastantes. Tailles 92-176.

**15.-/21.-**  
au lieu de 18.-/24.-  
Pyjama en pur coton En bleu clair, rouge ou bleu moyen. Tailles 104-176.

**15.-/21.-**  
au lieu de 18.-/24.-  
Pyjama une pièce en éponge extensible 80% coton, 20% polyamide. En bleu clair, rouge, bleu moyen ou rose. Tailles 104-164.

**15.-/21.-**  
au lieu de 18.-/24.-  
Pyjama une pièce en éponge extensible 75% coton, 25% polyester. En bleu moyen, rouge ou bleu clair. Tailles 92-164.

**MIGROS**

# JURA BERNOIS

## la voix d'une région

Session du Grand Conseil bernois

### Un avant-goût du débat sur Belpmoos

Page 13

Toutefois, il a précisé qu'il ne saurait être question de modifier de fond en comble cette nouvelle loi, qui a reçu l'approbation du souverain bernois.

#### POUR ASSAINIR L'AÉRODROME DE BERNE-BELP

Du côté de l'exécutif, on est certain de la nécessité d'assainir l'aérodrome de Berne-Belp (Belpmoos). Or, la ville de Berne vient de refuser d'accorder une subvention à cet effet. Pour que l'ALPAR ne fasse pas faillite, il faut donc trouver l'argent ailleurs. C'est ainsi que le gouvernement bernois propose de modifier la loi sur les transports afin que le canton puisse prendre la relève des communes. «Il serait très difficile de délimiter la zone de desserte de l'aérodrome de Berne-Belp. Sans aucun doute très étendue, et de déterminer, en fonction de leur intérêt, les communes appe-

lées à contribuer», dit l'exécutif bernois. Cette modification de la loi, insignifiante en apparence, a pourtant soulevé des vagues de tempête chez les députés. A l'horizon se profilait l'assainissement de l'aérodrome, dont il sera question en février prochain. Finalement, toutefois, le Grand Conseil a accepté la modification, qui entre en vigueur le 1er janvier prochain déjà.

#### HARO SUR L'URANIUM NAMIBIEN

Dans un postulat du 30 août dernier, le député des poch Juerg Schaerer soulevait le problème de l'uranium namibien utilisé à la centrale nucléaire de Muehleberg. Il demandait au Conseil exécutif de mettre en œuvre tous les moyens dont il dispose pour que les contrats sur lesquels se fonde l'acquisition d'uranium namibien soient résiliés et remplacés. D'autre part, il proposait que les Forces motrices

bernoises (FMB) ne s'associent plus à des transactions sur l'uranium sans qu'il soit absolument exclu que l'uranium naturel puisse provenir de Namibie.

#### Divers crédits pour le Jura bernois

Le Grand Conseil a accepté divers crédits profitant au Jura bernois:

- un crédit d'engagement de 313.000 francs pour le collecteur «Les Savagnières-Saint-Imier»;
- un crédit d'engagement de 233.000 francs pour les collecteurs intercommunaux de la région des gorges;
- pour le même projet du Syndicat pour l'épuration des eaux usées, un crédit complémentaire d'engagement de 268.000 francs.

Comme arguments à son postulat, le député invoquait que la Namibie est un pays occupé et que toutes les richesses naturelles qui sont extraites du sol par le pouvoir sud-africain doivent être considérées comme propriété volée au peuple namibien. Il rappelait aussi une résolution de l'ONU pour la protection des richesses naturelles de ce pays et il soulignait encore que les ouvriers noirs qui travaillent dans les mines le font à des conditions qui défont les droits de l'homme.

Le Conseil exécutif a rejeté le postulat en arguant que la Suisse n'utilise qu'une faible part d'uranium namibien, comme l'a relevé le Conseil fédéral en février dernier, et que cet uranium est enrichi et transformé en éléments combustibles dans des pays tiers avant d'arriver chez nous. Concernant un éventuel contrat liant les FMB et la Namibie, le Conseil exécutif a dit ne rien pouvoir affirmer de tel. La première séance du Grand Conseil s'est terminée hier avant que les députés puissent voter pour ou contre le postulat des poch.

C. D.

### Le Conseil général de Tramelan approuve le budget 1983

Hier soir, le Conseil général était réuni afin de se prononcer sur le budget de 1983. Nous reviendrons plus en détail sur cette importante séance mais disons pour l'heure que ce budget a été accepté.

Une modification a été apportée en ce sens que le montant destiné au matériel scolaire de l'Ecole secondaire a été porté à 25.500 francs alors qu'il était prévu à 20.000 francs. Une différence de 500 francs ayant été relevée, c'est finalement un excédent de dépenses de 196.230 francs que prévoit le budget 1983. Il a été accepté par 32 oui contre un non et 9 abstentions avec une quotité aug-

mentée de un dixième et portée ainsi à 2,4. La taxe immobilière de un franc par mille est maintenue de même que la taxe des chiens soit 50 francs par chien sur tout le territoire de la commune et 10 francs par chien de garde, pour les ferme isolées.

Signalons également en passant que M. Charles Frelechox (psa) remplacera Mme Piras à la commission des œuvres sociales et que M. René Droz remplacera M. P.-A. Schmid à la commission de surveillance des bâtiments publics. Les deux demandes d'indignat communal ont été acceptées. Nous reviendrons plus en détail sur cette séance dans une prochaine édition. (vu)

### Rendez-vous annuel pour la Mission



La vente des missions a, comme de coutume, été organisée à la maison de la Paroisse réformée.

Répartis dans plusieurs salles, les différents objets offerts à la convoitise des acheteurs ont rencontré un vif succès.

On trouvait notamment cette année des tricots, des habits de poupées, de la pâtisserie «maison», des tresses, canapés, gaufres, des bricolages, de la brocante,

des surprises pour les enfants et des séances de cinéma pour petits et grands.

La vente des missions 1982 a donc, une fois de plus, atteint son but grâce à la générosité des Tramelots.

(Texte et photo vu)

Suite des informations du Jura bernois

23

### Elections municipales de Moutier 261 candidats au Conseil de ville

Hier soir à 18 heures, toutes les listes de candidats au municipal et au Conseil de ville prévôtois étaient déposées officiellement à la chancellerie. Comme on s'y attendait, la mairie, occupée depuis 1977 par le socialiste Rémy Berdat, ne sera pas combattue. Ainsi, l'ancien maire deviendra le nouveau maire et il sera élu tacitement le 10 novembre prochain, au cours de la séance du Conseil municipal. Sur le plan du législatif, une surprise: seuls cinq conseillers de ville sortants sur 40 et un ne se représentant pas pour la nouvelle législature: Mme Marie Siegenthaler (psa), MM. Paul Giauque (ude), Léon Petitnat (prjb), Pierre Ruch (psjb) et Da-

niel Jabas (rpj). Les électeurs ne seront cependant pas empruntés pour les remplacer, puisque 261 candidats répartis sur quatre listes autonomistes (rauraque, rpj, psa et pdc) et sur trois listes probernoises (udc, psjb et prjb) se pressent au portillon. Ils sont même 75 de plus qu'il y a quatre ans. Sur ces 261 candidats, on trouve 72 femmes, dont 53 en listes séparatistes. Au cours de la précédente législature, 21 sièges étaient occupés par des probernoises et 20 par des séparatistes. Le dimanche 5 décembre dira qui, cette fois, tient la majorité, suspens qui va encore animer les discussions des Prévôtois pendant près d'un mois.

C. D.

# CANTON DU JURA

## la voix d'une région

### Les élections jurassiennes vues de Delémont et de Porrentruy

L'élection du Gouvernement occupe une large place dans les deux quotidiens jurassiens «Le Pays», de Porrentruy (proche du pdc) et «Le Démocrate», de Delémont (proche du plr).

Dans son éditorial, Pierre-André Chappatte rédacteur en chef du «Pays» estime que «tout le monde ou presque s'accordait, avant ces élections, pour reconnaître le bon travail de l'équipe gouvernementale. Cette évidence aurait dû conduire à sa réélection au premier tour de scrutin déjà, si les socialistes n'avaient pas rompu la coalition et cherché la difficulté. Cette évidence s'est finalement imposée dans le secret des urnes. La réélection des cinq ministres sortants est donc à la fois une marque de gratitude et de confiance pour continuer l'action entreprise. Parlant des scores obtenus par chaque candidat, l'éditorialiste écrit pour le candidat socialiste: «François Mertenat a certainement paru le plus menacé compte tenu de la force de son parti face à celles réunies de l'Entente jurassienne (...) et face au plr. Il a donc reçu non seulement l'appui de son

parti, mais aussi des partis de l'Entente».

Pour Roger Jardin, Pierre-André Chappatte pense que si le candidat radical-réformiste a fait le plein des voix au premier tour, la baisse de participation a eu pour lui des effets négatifs, à quoi se sont sans doute ajoutés les mauvais scores obtenus par le prr lors du renouvellement du Parlement jurassien.

Et si Gaston Brahier a tiré profit des divisions des adversaires et de la confusion dans la campagne, «Le Pays» conclut, parlant de la réélection de François Mertenat et de Roger Jardin: «Ce résultat est conforme aux objectifs du Rassemblement jurassien (...). Il sera également un stimulant pour les autonomistes du Jura-Sud engagés eux aussi dans des luttes électorales».

#### UN PREMIER PAS

Jean-Luc Vautravers, rédacteur en chef du «Démocrate» constate que cette élection marque d'abord la victoire d'une stratégie, celle du Parti socialiste jurassien, et que les électeurs jurassiens ont finalement été davantage sensibles à la nécessité de la présence socialiste au Gouvernement qu'à toute autre considération d'état-major.

Plus loin, l'éditorialiste du «Démocrate» d'ajouter: «La notion de la proportionnelle de fait a joué pour le parti socialiste. Il a manqué un rien pour qu'elle soit aussi appliquée au bénéfice du parti libéral-radical, qui remporte une satisfaction morale. En quatre ans, une évolution certaine s'est produite; mais le temps a en définitive été trop court pour qu'elle se traduise suffisamment concrètement. Le progrès est dans les villes. L'Ajoie a basculé». Parlant du score réalisé par Roger Jardin, Jean-Luc Vautravers estime que ce dernier doit sa reconduction au pdc, qui continue de préférer un radical-réformiste qui lui doit tout plutôt qu'un libéral-radical re-

présentatif de ce courant, mais aussi au Rassemblement jurassien».

Ainsi pour le «Démocrate», «le siège radical-réformiste apparaît maintenant clairement comme artificiel et en sursis».

Enfin dans sa conclusion, Jean-Luc Vautravers déclare: «L'opposition n'est pas un rôle naturel pour le plr; mais, maintenant, il la connaît. De plus, les résultats de l'élection du Parlement ont montré qu'elle est de nature à renforcer le parti qui la subit, cela jusqu'au jour où l'inéluctable logique finit par s'imposer. Un sérieux pas a été franchi dans cette direction» (pve)

### Association jurassienne des locataires Des appels lancés de son assemblée

L'Association jurassienne des locataires et fermiers a tenu samedi son assemblée générale à Delémont. Assemblée qui, avant de voter une résolution, a lancé un appel au Gouvernement jurassien pour que l'initiative populaire pour le logement et une meilleure protection des locataires, qui a été déposée à la Chancellerie le 21 juin 1982, soit traitée rapidement par le Parlement et le peuple jurassien. Un appel qui s'adresse aussi aux banques. L'AJLOCA estime en effet que le moment est venu de baisser le taux de l'intérêt hypothécaire. Cette baisse est dans l'air depuis plusieurs mois, mais les banquiers hésitent... «La situation économique, la pénurie de logements commandent une réduction du taux hypothécaire cette année encore. Aussitôt la baisse annoncée, il appartiendra aux locataires de demander immédiatement une réduction proportionnelle de leur loyer. Ils ne devront pas attendre que l'initiative vienne de leur propriétaire s'ils ne veulent pas être pénalisés, plus tard, lors de nouvelles hausses», écrit en substance l'AJLOCA.

Déclaration qui est complétée par la résolution qui suit:

### Saignelégier: résultats du concours de décoration florale

Pour la première fois, le comité de la Société de développement et d'embellissement du chef-lieu a organisé un concours de décoration florale. Il a remporté un beau succès. Après deux visites, le jury compétent a établi les classements suivants:

**Maisons familiales:** 1. Laurent Jobin, France 28, 325 points; 2. Mmes Fréard et Leuenberger, Hôpital 19, 316; 3. Jean-Pierre Fréard, Prés 5, 287; 4. Marie-Claude Martinoli, Pâquier 12, 274; 5. Ignace Wermeille, Gruère 2, 259, etc.

**Appartements:** 1. William Donzé, Bel-Air 15, 211 pts. **Bâtiments publics:** 1. Cure catholique, 255 pts; 2. Banque

Cantonale du Jura, 241; 3. Banque Populaire Suisse, 214.

Le comité s'est déclaré très satisfait de ce premier concours qui lui a permis d'apprécier l'excellent travail effectué par de nombreux propriétaires. Toutefois, il souhaite qu'un effort soit encore accompli dans le centre du village notamment afin de rendre la localité toujours plus accueillante. (y)

### Trente ans de fidélité aux Chemins de fer jurassiens

M. Gilbert Jaquet, conducteur-instructeur, a fêté ses trente années d'activité aux Chemins de fer jurassiens. Il a reçu le cadeau traditionnel ainsi que les remerciements de la direction de la compagnie et il a été fêté par ses camarades de travail. Très apprécié de ses supérieurs, de ses collègues et des usagers, M. Jaquet est un employé ponctuel pour lequel la disponibilité n'est pas un vain mot. Il consacre tous ses loisirs au Football-Club local dont il est le dévoué président depuis de nombreuses années.

M. Oscar Baumann, employé aux CJ, vient de prendre sa retraite anticipée pour raisons de santé. Il occupait le poste à mi-temps de nettoyeur du matériel roulant stationné à Saignelégier. Durant 21 ans, chaque nuit, à l'exception de celle du samedi au dimanche, sans une seule absence, il a effectué consciencieusement le nettoyage des wagons. (y)

### Transjurane L'Action nationale opposée

L'Action nationale (AN) est résolument opposée à l'incorporation de la Transjurane au réseau des routes nationales. Il est inacceptable que de nouvelles atteintes soient portées à l'environnement au profit du trafic individuel et d'avantages économiques douteux, alors que les transports publics sont négligés dans la région jurassienne, indique un communiqué. (ats)

#### COURFAIVRE

### Un piéton succombe à ses blessures

Dans la nuit de samedi à dimanche, vers 4 heures du matin, à la hauteur du Restaurant du Soleil, à Courfaivre, un jeune piéton s'est élancé sur la route au moment où survenaient depuis Bassecourt une voiture. Son conducteur n'a pas pu éviter le piéton qui a été projeté à quelques mètres en avant.

Transporté à l'hôpital et immédiatement secouru, il devait décéder durant son transport en ambulance. La victime est M. Didier Saner, né en 1963, apprenti cuisinier à Courfaivre, au Restaurant du Soleil. Il est toutefois domicilié à Courtételle. (pve)

(comm.-pve)



Restaurant

**JUMBO**

SEMAINE DU MILITAIRE

Pot-au-feu

Le cervelas  
de cycliste  
garni

5.50 4.50

8-22200

La Chaux-de-Fonds

### Hôtel de Siviez - Super-Nendaz/VS

Au cœur des 4 vallées - A partir du 18 décembre 1982

	Demi-pension	Pension complète
Forfait 1 semaine	385.-	455.-
Forfait 1 semaine y compris abonnement remontées mécaniques	495.-	565.-
Enfants jusqu'à 12 ans: 30% de réduction		
Chambres tout confort; avec 2 ou 4 lits, chambres duplex		
S'adresser à Télé-Nendaz SA, 1961 Haute-Nendaz, tél. 027/88 24 58 - 88 26 76.		

36-7003

039/28 12 41

### DEPANNAGE RAPIDE AELLEN

Congélateurs, cuisinières électriques, machines à laver, frigos, etc. de toutes marques. Numa-Droz 9, 2300 La Chaux-de-Fonds. Privé 039/28 14 35.

Solution des lettres cachées: Abime

### PETITES ANNONCES

#### Perdus - trouvés

PETIT ÉTUI NOIR, contenant appareil de surdité. Récompense. Tél. (039) 23 15 65. 59638

ÉGARÉ CHAT tigré gris avec collier rouge. Quartier des Forges. Tél. 039/26 61 86, heures des repas. Récompense. 59983

Tarif réduit  
70 ct. le mot (min. Fr. 7.-)  
ann. commerciales  
exclues

Brot-Dessous, BEAULLIEU

### HOME POUR PERSONNES ÂGÉES

jardin-terrace à disposition, situation agréable, soins assurés par médecins et infirmières.

Renseignements: tél. 038/45 13 22, Mlle Matthey. 28-959

### OFFRES D'EMPLOIS

L'Etude de Mes Jacques Cornu, Roland Châtelain, Lucien Tissot et Gérard l'Héritier, avocats et notaires, cherche

### secrétaire

ayant une formation d'employée de commerce, pour le 1er décembre 1982 ou une date à convenir.

Faire offres écrites à l'adresse de l'Etude, avenue Léopold-Robert 42, 2300 La Chaux-de-Fonds. 59472

Aussi en Turbo!



### Nouveauté: Mitsubishi Tredia 1600. Une traction avant. A partir de Fr. 14 770.-

L'offensive Mitsubishi se poursuit. La nouvelle Tredia est une voiture réunissant de manière idéale: luxe, économie et performances. Et cela pour un rapport prix/prestations comme seul Mitsubishi est actuellement en mesure d'en proposer.

#### Traction avant.

4 vitesses pour économiser et 4 vitesses pour sprinter grâce à la transmission Super-Shift. Moteur quatre cylindres en ligne de 1597 cm<sup>3</sup>, puissance

55 kW (75 ch DIN). 6,2 l/100 km à 90 km/h et 8,2 l/100 km à 120 km/h. Et l'équipement complet légendaire Mitsubishi qui fait de la Tredia une voiture unique dans sa catégorie. Pour Fr. 14 770.- seulement. Pour vous en convaincre, faites un

Disponible également en version Turbo. Moteur de 84 kW (115 ch DIN). Fr. 17 570.-. De 0 à 100 km/h en 8,8 secondes. Vitesse maxi 183 km/h.

essai auprès de l'un des quelque 300 agents Mitsubishi. Tous gens de qualité pour des produits de qualité. En outre, la Tredia existe aussi en version 1600 GLS Automat au prix de Fr. 15 770.-.

**MITSUBISHI**  
MOTORS CORPORATION  
A l'avant-garde de la technologie automobile japonaise

90-933

Représentations officielles: La Chaux-de-Fonds: Gianni Asticher, Garage de l'Ouest 165, avenue Léopold-Robert, (039) 26 50 86 - Le Locle: Jalusauto SA, La Jaluse 3, (039) 31 10 50 - La Chaux-de-Fonds: Garage Urs Willmann, Serre 110, (039) 23 46 81

## AVIS MORTUAIRES

C'est Moi, l'Eternel mon Dieu, qui te prends par la main et qui te dis: Ne crains point, j'arrive à ton aide. Esaïe 41, v. 13.

Repose en paix cher époux, papa et grand-papa.

Madame Alice Werner-Stucki:

Madame Anne-Marie Gentil-Werner:

Monsieur Michel Gentil et

Mademoiselle Pascale Emmert;

Madame Martha Werner-Staub et famille, à Läufelfingen;

Monsieur et Madame Walther Stucki-Hügli et leurs enfants;

Madame Yvonne Stucki-Monning, ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants;

Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Eugène Stucki-Perregaux;

Monsieur et Madame Charles Delachaux,

ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont le grand chagrin de faire part du décès de

Monsieur

**René WERNER**

leur cher et regretté époux, papa, grand-papa, beau-frère, oncle, grand-oncle, cousin, parent et ami, enlevé à leur tendre affection, dimanche, à l'âge de 86 ans, après une longue maladie.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 7 novembre 1982.

L'incinération aura lieu mercredi 10 novembre.

Culte au Centre funéraire, à 10 heures.

Le corps repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille: 183, rue Numa-Droz.

Les personnes désirant honorer la mémoire du défunt peuvent penser au Home médicalisé, La Sombaille, ccp. 23-826.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

97090

Les familles Salvi, Scolari, Cassotti, Milesi,

ont le chagrin de faire part du décès de leur chère maman et belle-maman

Madame

**Maria SALVI**

née MANZONI

L'enterrement a eu lieu dans l'intimité de la famille.

S. OMOBONO IMAGNA (Bergamo) Via Pasanello 3.

60063

La famille de

### MONSIEUR ROBERT RICHOZ

très touchée de l'affectueuse sympathie qui lui a été témoignée pendant ces jours de deuil, exprime à toutes les personnes qui l'ont entourée, ses sentiments de profonde et sincère reconnaissance.

Les présences, les messages, les dons ou les envois de fleurs ont été pour elle un précieux réconfort.

95442

Profondément touchée par les témoignages de sympathie et d'affection reçus lors du décès de

### MONSIEUR CESARE GADOLINI

sa famille remercie tous ceux qui ont pris part à sa douloureuse épreuve, soit par leur présence, leurs dons, leurs messages de condoléances, leurs envois de couronnes et de fleurs.

Elle les prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.

SAINT-IMIER, novembre 1982.

95447

Profondément touchés par les nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus lors du décès de

### MONSIEUR TELL WINKELMANN

nous remercions sincèrement toutes les personnes qui, par leur présence, leurs messages, leurs envois de fleurs et leurs dons, ont pris part à notre douloureuse épreuve.

La famille affligée.

Novembre 1982.

59995

**Réception  
des avis mortuaires  
jusqu'à 22 heures**

# CANTON DE NEUCHÂTEL

la voix  
d'une région

## Tribunal de police du Val-de-Travers Du whisky pour payer la facture de la serrure

Quand le garagiste est arrivé avec deux amis au Cercle italien de Couvet il a commandé une tournée de whisky. Une seconde et une troisième. Voyant s'accumuler les tickets, la patronne a demandé à être payée. Pas question, ont rétorqué les trois clients: on veut parler au patron. Ce dernier qui aurait demandé une serrure pour le coffre de sa voiture chez le garagiste sans en avoir pris livraison s'est présenté et il a reçu à la place d'un beau billet bleu de 100 francs la facture de la fameuse serrure. Une sorte de troc qui ne s'est pas terminée très amicalement. En voulant jeter à la porte le garagiste et son copain, il les a blessés. Ce qui lui a valu de comparaître hier après-midi devant le Tribunal de police du Val-de-Travers sous la prévention de voies de faits, injures et menaces.

Pour éclaircir cette affaire cinq témoins ont été entendus. Le gendarme qui a rédigé son rapport le soir même a constaté que le garagiste se plaignait de douleurs à la nuque et que son copain était blessé au visage. Le garde-police de Couvet dont c'était le soir de congé et qui s'était quand même déplacé à la demande des plaignants n'a évidemment pas assisté à la bagarre. Plus intéressant, par contre, était la déposition du troisième témoin assis à la même table: - J'ai bu un verre avec eux. Quand ils ont présenté la facture au patron en guise de paiement il a sauté en l'air en hurlant des trucs en italien et demandant à sa femme d'aller chercher un couteau de cuisine... Le juge sourit et demande: - C'était vraiment sérieux? - Ben, ça en avait l'air, heureusement

son épouse n'a pas obéi. Mais il a quand même tapé sur le copain du garagiste pendant que ce dernier allait avertir la police. La patronne de l'établissement vient également témoigner. - Ils sont venus en début de soirée, commandant coup sur coup cinq à six tournées de whisky sans vouloir les payer. Mon mari a essayé de les ficher à la porte en les prenant par le bras pour les faire sortir. Personne n'a été blessé. - Ce n'est évidemment pas l'avis du garagiste qui se plaint de douleurs dans la nuque. Ni celui de son ami frappé au visage et dont le certificat du médecin consulté le soir même atteste de la violence des coups. Concernant la facture de la serrure du coffre qui se monte à 50 francs, compte tenu du temps passé à forcer l'ancienne,

un autre témoin occupé sur son tracteur dans le garage explique à son tour:

- Le tenancier a demandé au garagiste de lui ouvrir le coffre. Après quelques essais infructueux il l'a forcé avec un tournevis. Puis il a dit qu'il allait commander une nouvelle serrure. Le travail et la discussion ont bien pris plus de trois quarts d'heure. Le prévenu, P. G. n'est pas d'accord: - Il a ouvert le coffre en trois minutes et je suis reparti. Sans nouvelles de sa part. J'ai fait changer la serrure dans un autre garage. Par la suite, il m'a envoyé une facture et des rappels, je n'ai rien payé n'ayant rien commandé. Ce fameux soir où il est venu boire du whisky je ne les ai pas frappés, juste un peu secoués pour les faire sortir. Les débats en sont là quant l'avocat du prévenu propose la conciliation. Les plaignants sont d'accord pour autant que P. G. verse 100 francs à l'Hôpital de Couvet, 200 francs de dépens à l'avocat du garagiste, 180 francs à son copain qui réside au Tessin et qui a perdu une journée de travail pour venir à Môtiers, la facture de la serrure, sans compter les 80 francs de frais de justice. Après une suspension d'audience, P. G. accepte finalement de payer ce qu'on lui demande sauf la facture de la serrure qui a été payée avec les tournées de whisky. Affaire réglée, aux suivantes.

## Couvet: ça chante dans la tête à Bertrand...



(Photo Impar-Charrère)

Le jeune pianiste Bertrand Roulet, présenté par le Centre culturel et les Jeunesses musicales du Val-de-Travers, samedi soir à la Chapelle de Couvet, a certainement beaucoup de mérites et de dispositions intellectuelles, il aime sans doute la musique mais il est impossible de cacher que ses connaissances en composition sont très insuffisantes pour retenir l'attention d'un auditoire de concert.

Le concerto No 1, op. 9, pour piano et orchestre, que l'Ensemble instrumental neuchâtelois, placé sous la direction de Charles-André Huguenin, au piano Bertrand Roulet, a présenté samedi soir en création, est construit en trois mouvements, un intermède et un final. Il est apparu de forme rhapsodique, de caractère «musique à programme» et décrit la tristesse, un départ à la guerre, on reconnaît au passage «La Marseillaise», la marche «Sambre et Meuse». Si le concert s'était terminé là, on aurait porté sur le talent de ce jeune homme de 15 ans un jugement faussé. De la suite du programme, on retient, dans le concerto pour piano et orchestre de René Gerber, la belle technique pianistique du jeune soliste, aisée, déliée, qui se situe à la hauteur des difficultés, une recherche de sonorités, de couleurs. Aux côtés du jeune musicien, l'Ensemble instrumental neuchâtelois - composé de musiciens amateurs, étudiants en musique et de quelques professionnels - s'est montré collaborateur docile, tandis que l'orchestre affirmait encore le caractère sérieux de son travail dans des œuvres de Corelli et Haydn. D. de C.

## cela va se passer

Jeu 11 novembre, la Librairie Soleil d'Encre, de Fleurier, accueillera entre 17 et 22 heures, un historien et écrivain neuchâtelois, Jean-Pierre Jelmini, conservateur du Musée d'histoire et des archives de la ville de Neuchâtel. Ce spécialiste du passé régional présentera son dernier ouvrage intitulé «Villes et bourgades neuchâteloises» publié dans la collection des «Beautés du patrimoine neuchâtelois». (sp)

## Maison de Pontareuse: combattre l'alcoolisme

S'occuper d'hommes dépendant d'une drogue telle que l'alcool correspond à la traversée d'un glacier en plein midi: chaque pas réserve des surprises. C'est une parole de M. Jean-Marc Rey, directeur de la Maison de Pontareuse. Il relève avec plaisir que la majorité des patients demandant volontairement d'être soumis à une cure de désintoxication, les placements ne représentant qu'un faible pourcentage. En outre, les pensionnaires ont la possibilité de prolonger et de compléter leur cure par des séjours dans des homes où ils sont entourés et soutenus lors de leur réinsertion socio-professionnelle. La durée moyenne des séjours a été en 1981 de trois mois et demi. La qualité de la prise en charge, du point de vue thérapeutique et matériel, s'améliore. Les techniques d'accueil se heurtent malheureusement aux contraintes imposées par un bâtiment qui date de 1906 et 1912. Depuis 1897, 2940 patients ont été accueillis, ce qui donne une moyenne de 34,5. Hélas, en 1981, le nombre a été élevé: 129, ce qui a prouvé que des agrandissements et une restructuration de la maison deviennent urgents et indispensables. (Imp.)

## Départ à l'Hôpital

Venue d'Orbe en 1967, sœur Madeleine Ballif qui occupait la fonction de sœur directrice de l'Hôpital de Couvet, va quitter le Val-de-Travers. Elle sera remplacée par une autre diaconesse, sœur Ida Dubois, jusqu'ici infirmière-chef à Saint-Loup. En août, une autre sœur a cessé son activité dans l'établissement hospitalier de Couvet; il s'agit de Sœur Edmée Berguer. (jje)

## Budget 1983 accepté à Travers

Réunis hier soir sous la présidence de M. Jean-Pierre Veillard, soc, président, 24 membres du Conseil général de Travers ont répondu à l'appel. Le Conseil communal in corpore, l'administrateur et son adjoint étaient également présents. Le procès-verbal de la dernière assemblée étant adopté sans objection, les trois points figurant à l'ordre du jour ont été rapidement agréés par les membres présents. Il s'agit d'un crédit de 24.000 francs devant permettre de reprendre rapidement les travaux de sablage et de peinture de la passerelle enjambant l'Areuse à l'est du village. Son état actuel réclame cette toilette d'urgence. Un autre crédit a rencontré l'unanimité. Il concerne le versement d'un montant de 6000 francs à la fanfare La Persé-

vérante, ceci au profit des nouveaux équipements dont l'inauguration est prévue en 1983 à l'occasion de son centième anniversaire. Cette décision tend à récompenser La Persévérante sachant combien la fanfare du village est mise à contribution lors des manifestations locales. Le budget 1983, se soldant par un déficit présumé de 38.115 francs, a également été adopté à l'unanimité, tout comme l'arrêté maintenant à 17 % l'indexation de l'échelle fiscale sur le revenu pour l'année 1983. S'agissant vraisemblablement de la dernière séance de l'année, les membres présents ont été conviés par l'exécutif à une modeste collation à laquelle le personnel des différents services communaux étaient également associés. (ad)

## Assises à Cernier du Club jurassien Nomination d'un nouveau comité

D'un effectif de près de 850 membres répartis en neuf sections (Chaumont, Treytom, Béroche, Soliat, Jolimont, Chasseron, Val-de-Ruz, Col-des-Roches et Pouillerel), le Club jurassien a tenu sa 210e assemblée générale à Cernier au collège de La Fontenelle, dimanche dernier. Le président de la section organisatrice, M. Denis Robert, salua tous les participants puis on passa à l'ordre du jour.

Après un chant et le message spirituel du pasteur Lanz, le président du comité central, M. Edgar Allemann, dans son rapport, rappela que, l'année dernière, il avait invité chacun à une réflexion sur le problème du rajeunissement de l'effectif. Les activités dites scientifiques sont assez rares ou sporadiques. Il est par contre indispensable de bien se préparer au combat pour la sauvegarde du pays de Neuchâtel. Après avoir énuméré les nombreuses activités de l'année, il remercia tous ceux qui ont pris une part active à la bonne marche du club. Les comptes, tenus par Mme Corti de Saint-Martin, ont été acceptés.

Après avoir rendu hommage aux membres décédés, le président proclama les jubilaires, soit 14 membres pour 25 années, cinq membres pour 40 ans et deux pour 70 ans de sociétariat. Il s'agit de MM. Edgar Hippenmeyer et Willy Hippenmeyer, ce dernier de La Chaux-de-Fonds.

### HOMMAGE À ADOLPHE ISCHER

M. A. Ischer, qui assumait différentes fonctions et qui fut un membre très dévoué du Club jurassien, a reçu un bloc de granit dédié par les éminents services rendus, en particulier à la Commission botanique ainsi qu'au journal *Le Rameau de sapin*.

### NOUVEAU COMITÉ

La durée d'une législature étant de trois ans, il faut cette année élire un nouveau comité. Sont nommés:

Comme président central, M. Robert Comtesse, de Cortaillod; membres, MM. Max Wenger de Berne, Rémy Seigneur de Boudry, Marcel Dumont de Boudry et Edouard Urech, archiviste. La répartition des fonctions interviendra plus tard. M. Comtesse remercia alors l'assemblée pour la confiance témoignée. La prochaine assemblée se déroulera au Col-des-Roches et la section du Jolimont est chargée d'organiser la Journée des familles 1983.

L'assemblée décida encore de contracter une assurance responsabilité civile à la propriété.

### LES CAMPAGNOLS

Dans les divers, M. Cuhe de Cernier, intervint pour parler des dangers de la lutte chimique contre les campagnols. Des rapaces meurent mystérieusement. On s'est peut-être engagé à la légère. Il recommanda vivement de signer et de faire signer la pétition concernant la lutte contre les campagnols.

Avant de clore l'assemblée, le président annonça le rendez-vous des sections, le 27 novembre, pour établir le programme 1983.

Un vin d'honneur a été offert aux clubistes dans le hall du collège de La Fontenelle où l'on a pu admirer une exposition sur les haies organisée par la section du Val-de-Ruz et le WWF.

Après le repas de midi, tous les membres du Club jurassien se retrouvèrent à l'Ecole cantonale d'agriculture pour une visite fort intéressante. (m)

# JURA BERNOIS

## MOUTIER

### Fuite après accident

La police cantonale de Moutier communique que dans la soirée de samedi 6 novembre une voiture Lancia blanche a été endommagée devant l'Hôtel Suisse à Moutier par une voiture de couleur rouge et dont le conducteur a pris la fuite. Tous témoins de cet accident peuvent s'adresser à la police cantonale, ☎ 93 38 31. (kr)

### Condamnation pour trafic de drogue

Lors de sa dernière séance, le Tribunal pénal du district de Moutier a condamné un citoyen marocain à 15 mois de réclusion pour trafic de drogue. Il était détenu depuis plusieurs mois et avait écoulé plusieurs kilos de haschisch dans la région. Il devra payer aussi une créance compensatoire de 5000 francs à l'Etat et les frais.

D'autre part, le président du tribunal agissant comme juge unique vient de condamner une jeune fille de la vallée de Tavannes à deux mois de prison avec sursis pendant deux ans pour infraction à la loi sur les stupéfiants et pour différents petits vols. (kr)

## LAUFON

### Chômage partiel dans l'industrie de la céramique

Le chômage partiel a atteint les ateliers bernois et argoviens de la Société anonyme pour l'industrie de la céramique, Laufon. Ainsi, dans cette ville, 200 personnes employées dans l'usine de céramique sanitaire sont victimes d'un chômage partiel à 20% pour une durée de trois mois à compter du 1er décembre. Cette mesure affecte également les 140 collaborateurs de la filiale de Laufenburg (AG). (ats)

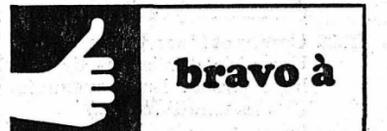
## RECONVILIER

### Le maire réélu tacitement

Hier arrivait à échéance le délai pour déposer une liste de candidature à la mairie. En fonction depuis cinq ans, M. Erwin Steiner, udc, ne sera pas combattu. Il est donc réélu tacitement.

On note deux départs au Conseil communal, ceux de Maurice Engelmann et d'Evelyne Kurth, tous deux membres du parti radical et qui arrivent au bout de leur mandat de trois fois quatre ans.

Enfin, il y a élection tacite pour le bureau de l'assemblée avec Jean-René Carnal, président; Roland Lambiel, vice-président et Evelyne Kurth secrétaire. Il y aura lutte en revanche pour le Conseil communal et la Commission d'école ainsi que pour la Commission de vérification des comptes. (kr)



### Marie-Christine Monnin, de Tramelan...

... 12 ans, fille de Maurice qui à l'occasion des championnats suisses de gymnastique à l'artistique à Obersiegenthal (Argovie), dans le niveau 1, remporta samedi dernier un neuvième rang sur 131 concurrentes. M.-C. Monnin était la seule représentante de la région. (comm-uv)

# L'IMPARTIAL

Société éditrice et imprimeur: Imprimerie Courvoisier Journal L'Impartial SA, La Chaux-de-Fonds.

Editeur: Roger Vuilleumier. Rédaction et administration: L'Impartial, rue Neuve 14, 2301 La Chaux-de-Fonds. Tél. (039) 21 11 35 - Télex 95-2114.

Rédaction: Rédacteur en chef: Gil Baillod. Rédacteurs RP:

Philippe-O. Bollod, Correspondant parlementaire, Berne. - Willy Brandt, Monde. - Roland Carrera, Economie. - Jean-Jacques Charrère, Val-de-Travers. - Michel Déruns, Sports. - Raymond Déruns, Agriculture et magazine. - Cécile Diez, Jura bernois, Jura. - Jean Ecuier, Magazine et TV. - Roland Graf, Coordination de nuit. - Laurent Guyot, Sports. - Ingrid C. Jeannot, La Chaux-de-Fonds. - Michel-Henri Krebs, Coordination de jour. - Jacques-Antoine Lombard, Canton de Neuchâtel. - Catherine Montandon, Le Locle. - Jean-Claude Perrin, Le Locle. - Ruth Widmer-Sydlor, Littoral.

Stagiaires: Patrick Fischer, Mario Sessa, Pierre Veya.



● Mercredi 20 h. 15, salle Saint-Georges, à Saint-Imier, conférence de Mmes Thomas et Nouveau, orthophonistes: Le développement du langage chez l'enfant et un exposé sur le langage oral et écrit, ainsi que les troubles s'y rapportant. Cette manifestation est organisée par l'Ecole des parents du vallon de Saint-Imier.

mardi

TELEVISION RADIO

TV ROMANDE

- 14.30 TV éducative
TV-scopie: Les affiches de presse, des attrape-nigauds?
15.25 Point de mire
15.35 Vision 2: Musique populaire: Ritournelles
16.05 Vision 2, Entracte: Ce soir: Du rire aux larmes
17.05 4, 5, 6, 7... Babibouchettes
17.20 Jumeau - Jumelle: 11. Natacha
17.45 Téléjournal
17.50 Sur un plateau: La vie au quotidien
18.40 Journal romand
19.00 Le fils de l'horloger: Marcel-G. Prêtre raconte... 42. La fuite
19.10 Le dernier mot
19.30 Téléjournal

20.05 La Vie de Berlioz (I)
Scénario original et dialogues de François Boyer. Avec: Daniel Mesguich, Hector Berlioz - Robert Rimbaud, Dr Berlioz - Nadine Alari, Mme Berlioz. Réalisation de Jacques Trebouta. Une coproduction des Télévisions française (TF1), soviétique, hongroise, canadienne (SRC), belge (RTBF), suédoise (TVI) et suisse (SSR)

- 21.05 Noir sur blanc
L'émission littéraire de Maurice Huelin et Jacques Bofford. Avec la participation de: Pierre Debray-Ritzen, pour son étude sur la «Sexualité enfantine». - Béatrice Favre, auteur suisse, qui conte dans les «Joyaux de Maïrik» la vie d'une famille arménienne et l'odyssée d'un enfant
22.05 Contes et légendes du Valais
Une série d'émissions de Philippe Grand. Les revenants. (Récits traditionnels.)
22.30 Téléjournal
22.45 James Stacy, un témoignage

FRANCE 1

- 11.15 Vision plus
12.00 Météo première
12.10 Juge box
Invité: Jean Lefebvre.
12.30 Atout cœur
Invités: Nicole Croisille - Ricci - Loredala Berte - Jean Lefebvre
13.00 Actualités
13.45 Féminin présent
13.45 A votre santé
14.25 L'île fantastique: 3. Le Prince et le Shérif, série
15.15 Piano-thé
15.20 Féminin seulement
15.40 Dossier
16.20 Librairie du mardi
16.35 Piano-thé
16.40 Du côté d'ailleurs
17.25 L'œil en coin
17.45 Variétés
18.00 C'est à vous
18.25 Le village dans les nuages
18.50 Histoire d'en rire: Invité: Patrick Sébastien
19.05 A la une Ce soir: Edouard II, reportage de Stéphane Iglésis
19.20 Actualités régionales
19.45 S'il vous plaît
L'Amiral, avec Jean-Marc Thibault
20.00 Actualités
20.30 D'accord, pas d'accord
Les banques

20.35 Edouard II
De Christopher Marlowe. Texte français de François Rey. Spectacle du Théâtre de Genève, avec la participation du Ministère de la culture. Mise en scène et réalisation: Bernard Sobel. Avec: Philippe Clevenot, Richard II - Stephan Bernard, Leanne - Bertrand Bonvoisin, Mortimer - Daniel Briquet, Gaveston - Hélène Vincent, La reine Isabelle - Anna Crocco, Marguerite - Jean-Louis Fayollet, Kent, etc.

- 22.55 Actualités
SUISSE ALEMANNIQUE
8.45 TV scolaire
9.15 Le Brésil
9.45 Pour les enfants
10.15 Follow me (36)
10.30 TV scolaire
11.00 Critique des médias
11.15 Le circuit électrique simple
14.45 Da capo
15.10 Zum goldige Leue (2)
16.45 Pour les enfants
17.15 TV scolaire

ANTENNE 2

- 10.30 A2 Antiope
11.15 A2 Antiope
12.00 Midi informations
12.08 L'académie des 9
12.45 Journal
13.35 Magazine régional
13.50 Les Amours de la Belle Epoque: L'Automne d'une Femme (2)
14.00 Aujourd'hui la vie
15.00 La Légende de James Adams et de l'Ours Benjamin: 23. Le piège. Série
15.50 La nouvelle affiche: Variétés
16.50 Entre vous: - Dis, Madame, pourquoi tu fumes?
17.45 Récré A2
18.30 C'est la vie
18.50 Des chiffres et des lettres
19.20 Actualités régionales
19.45 Le théâtre de Bouvard
20.00 Journal
20.30 D'accord, pas d'accord
Les banques

20.40 Une Semaine de Vacances
Un film de Bertrand Tavernier (1980). Scénario original de Bertrand Tavernier, Colo Tavernier et Marie-Françoise Hans. Avec: Nathalie Baye, Laurence Gérard, Lavin, Pierre - Michel Galabru, Mancheron - Flore - Fitzgerald, Anne - Jean Dasté, Père de Laurence - Marie-Louise Ebéli, Mère de Laurence - Philippe Delaigue, Jacques, frère de Laurence, etc.

- C'est Lyon, c'est l'école buissonnière d'une enseignante qui pourrait craquer et qui se cherche des raisons de continuer. Par son intermédiaire, on va découvrir un monde qui n'est pas celui du spectaculaire, mais du quotidien. Un conte ordinaire, sans affres grandioses. tout simple, très simple.
22.25 Mardi cinéma
Invitée: Nathalie Baye
23.35 Antenne 2
17.45 Gschichte-Chische
17.55 Téléjournal
18.00 Carrousel
18.35 Histoires de la vie
19.05 Actualités régionales
19.30 Téléjournal - Sports
20.00 Der Alte
21.05 Intermède
21.10 CH-Magazine
22.00 Téléjournal
22.10 Etwas zur Auf-Heiterung...
22.25 L'humour dans le cinéma suisse
23.10 Résultats sportifs
23.15 Denkpause
23.30 Téléjournal

FRANCE 3

- 18.30 FR3 Jeunesse: Atout-Jeunes: L'aviron
18.55 Tribune libre
19.10 Soir 3
19.20 Actualités régionales
19.40 Télévision régionale
19.55 Il était une fois l'Espace: La Révolte des Robots
20.00 Jeux de 20 heures

20.35 La Chamade
Un film d'Alain Cavalier (1968), d'après le roman de Françoise Sagan. Avec: Catherine Deneuve, Lucile - Michel Piccoli, Charles - Roger van Hool, Antoine - Irène Tunc, Diane - Philippine Pascal, Claire.

S'inspirant d'un roman de Françoise Sagan (1968), Alain Cavalier ne tombe pas dans le piège du mélodrame. Il s'efforce de montrer tout ce qui est sous-jacent et impondérable dans une liaison. Lucile (Catherine Deneuve) est plus jeune que Charles (Michel Piccoli), qui sait que son amie pourrait le quitter. Précisément, voici Antoine (Roger van Hool) avec lequel Lucile entame une liaison.

- 22.15 Mémoires de France: Les «Malgré-nous»
23.10 Soir 3
23.40 Prélude à la nuit
Edouard Exerjan et Philippe Corre: Scaramouche pour 2 pianos, Milhaud
SUISSE ITALIENNE
14.00 TV scolaire
15.00 TV scolaire
18.00 Les plus Belles Fables du Monde
18.05 Les Animaux de M. Bazzi
18.15 Bombetta e Naso a Patata
18.45 Téléjournal
18.50 Personne n'est parfait
19.15 Tous comptes faits
19.50 Magazine régional
20.15 Téléjournal
20.40 Un Cas pour deux
21.45 Orsa maggiore
22.35 Téléjournal
22.45 Mardi-sports

- ALLEMAGNE 1
13.15 Vidéotexte
15.40 Vidéotexte
16.10 Téléjournal
16.15 Cancer, la maladie invincible?
17.00 Pour les enfants
17.50 Téléjournal
18.00 Programmes régionaux
20.00 Téléjournal
20.15 Tout ou rien
21.00 Monitor
21.45 Dallas
22.30 Le fait du jour
23.00 «...scheibnerweise»
23.45 Téléjournal

À PROPOS Genève, 9 novembre 1932

Genève, 9 novembre 1932, peu après 21 heures, la troupe (des recrues) ouvrait le feu sur des manifestants de gauche, faisant en quelques secondes treize morts et une cinquantaine de blessés. Ces événements douloureux, on les évoque ces jours, point encore en érigeant un monument à la mémoire des morts, car les passions ne sont pas éteintes et les responsabilités encore largement attribuées surtout aux uns par les autres, et réciproquement.

Claude Torracinta et Bernard Mermoud en firent un remarquable dossier pour la télévision - Genève, le temps des passions - (en reprise le 6 novembre). On en discute à «Table ouverte» (7 novembre) avec une précise volonté: essayer de situer les responsabilités, donc de les répartir. S'il reste de la passion - quelques interventions de téléspectateurs en témoignent: Le temps est heureusement venu des nuances. Les responsabilités se partagent, différemment pondérées selon les convictions de celui qui parle ou écoute. On ne fait plus le procès du seul Léon Nicole. Le Conseil d'Etat est coresponsable, l'armée mal préparée aussi, tout comme l'Action nationale d'Oltramare et ses provocations.

Une fois de plus, le sens des nuances convient à la recherche de la vérité. Et c'est bien ainsi, avec ce droit de vouloir comprendre. Il serait inadmissible que l'on dise encore que ce fut alors tentative révolutionnaire mâtée par l'armée...

Une question a amené un élément bien étrange d'information, sur l'information, le fait que ces événements de 1932 aient été totalement ignorés dans des livres importants d'histoire (comme le très connu «Chevallaz» - mais d'autres aussi) ou complètement déformés (avec un auteur qui voyait la célébration du 15e anniversaire des événements de 1917 en URSS). Incroyable. Il est somme toute grave, ce silence qui dura près de quarante ans, trop long, sur des événements gênants. Il confine à une forme de «propagande» pour une image idyllique du pays...

Freddy LANDRY
L'oreille fine à la Radio suisse romande 1 à 9 h. 50.
L'indice de mardi: Ascona.
Mercredi: Moulin rouge.

- ALLEMAGNE 2
15.57 Les programmes
16.00 Téléjournal
16.04 Mosaïque
Flash d'informations
16.35 Strandpiraten
17.00 Téléjournal
17.08 L'illustré Télé
17.50 Les animaux du soleil
18.20 Speedy Gonzales
18.57 les programmes
19.00 Téléjournal
19.30 Harald Juhnke: Das Beste aus «Leute wie du und ich»
21.00 Téléjournal
21.20 Holocauste
22.05 Ohne Betäubung

RADIO SUISSE ROMANDE 1 SUISSE ROMANDE 2 FRANCE INTER FRANCE MUSIQUE FRANCE CULTURE

- 12.20 La pince. 12.30 Journal de midi. 12.45 Magazine d'actualité. 13.30 Avec le temps, des séquences magazine, des reportages, etc. 14.00-16.00 Arrêt des émissions sur OUC. 18.05 Journal du soir. Actualités régionales. Résultats sportifs. 18.30 Le petit Alcazar. 19.00 Actualité. 19.05 Les dossiers et Revue de la presse suisse alémanique. 19.30 Le petit Alcazar. 20.02 Au clair de la lune. 22.30 Journal de nuit. 22.40 Théâtre: Les aveux inavoués, de N. Rouan. 23.15 Blues in the night. 0.05 Relais de Couleur 3. (24 h. sur 24, OUC, 100,7 MHz).

- 12.40 Accordez nos violons. 12.55 Les concerts du jour. 13.00 Journal. 13.30 Alternances. 14.00 Arrêt des émissions pour mesures de lignes. 16.00 Suisse-musique: Bartok, Respighi, Britten. 17.00 Informations. 17.05 Des sciences et des hommes. 18.00 Jazz line. 18.50 Per i laboratori italiani in Svizzera. 19.20 Novitads. 19.35 Portes ouvertes sur... 20.02 Théâtre: Sire Halewijn, de M. de Ghelderode. 22.30 Journal. 22.40 Scènes musicales: L'opérette, c'est la fête. 24.00 Informations. 0.05-6.00 Relais de Couleur 3.

- Programmes donnés sous réserve. Informations toutes les heures. 12.30 Le Jeu des milles francs: Lucien Jeunesse. 12.45 Journal. 13.30 «Les faiseurs d'histoire», avec Pierre Miquel. 14.00 Jacques Pradel et M.-Ch. Thomas. 16.00 Parenthèses, par Jacques Chancel et J. Morzadec. 17.00 Y a d'la chanson dans l'air, par J.-L. Foulquier et G. Aumond. 19.00 Le journal. 20.00 Feed-back, par B. Benain et M. Soulier. 22.10 Intersideral - Smith and Wesson, par Ph. Manœuvre et P. Cresta. 23.00-24.00 José Artur et Xavier Fauché.

- 12.35 Jazz. 13.00 Opérette. 14.04 Boîte à musique. 14.30 Les enfants d'Orphée. 15.00 Musiciens à l'œuvre: Hindemith, altiste. 17.02 Repères contemporains. 17.30 Les intégrales: Œuvres de Szymanowski. 18.30 Orch. philharm. de Lille et Chœur de Radio-France. 19.38 Jazz. 20.00 Premières loges: P. Amato, baryton; Bellini, Verdi, Meyerbeer. 20.35 En hommage à Antoine Golea: œuvres de Schumann, Brahms, Franck, Mozart, Enesco, etc. par divers solistes (piano, violon, soprano). 22.30-1.00 La nuit sur France-Musique.

- 12.05 Nous tous chacun. 12.45 Panorama. 13.30 Le vif de la voix: H. Cuénod. 14.00 Sons. 14.05 Un livre, des voix, par P. Sipriot. 14.47 Les après-midi de France-Culture. Le monde au singulier. 15.30 Points cardinaux. 16.30 Micromag. 17.00 Roue libre. 17.32 Le vif de la voix: H. Cuénod: chanter en français. 18.30 Feuilleton: Cerisette, de P. de Kock. 15. Des gens obligeants. 19.25 Jazz à l'ancienne. 19.30 Douze clés pour la physique. 20.00 Dialogues: L'écriture et l'histoire. 21.15 Le vif de la voix: H. Cuénod. 22.30 Nuits magnétiques.

Informations toutes les heures et à 12.30 et 22.30. - 0.05 Relais de Couleur 3. 6.00 Journal du matin. 6.00, 7.00, 8.00 Editions principales. 6.30 Actualités régionales. 6.35 Sports. 6.55 Minute œcuménique. 8.10 Revue de la presse romande. 8.38 Mémento des spectacles et des concerts. 8.40 Quoi de neuf en Suisse romande. 9.05 Sautemouton: séquences divertissantes, d'information et de jeux avec notamment «La musardise», «L'oreille fine», «Regard», «Le petit mouton noir», etc.

0.05 Couleur 3. 6.00, 7.00, 8.00, 9.00 Informations. 6.05 6/9 avec vous. 8.58 Minute œcuménique. 9.05 Le temps d'apprendre, production Vera Florence. L'invité du jour. 9.20 Ici et maintenant. 9.30 Radio éducative. 10.00 Portes ouvertes sur... la formation professionnelle. 10.30 La musique et les jours: L'intégrale des 10 sonates pour violon et piano de Ludwig van Beethoven: Sonate No 7 en ut min. op. 30/2. Chantemusique. 12.00 Table d'écoute, les nouveautés du disque classique, par R. Bernard.

Informations toutes les heures - 0.05 José artur et Xavier Fauché. 1.00 F. Priollet et M. Friboulet. 2.00 Au bonheur du jour par Macha Béranger. 3.00 Les bleus de la nuit par M. Michebois. 5.00 Louis Bozon, Dany Journo et Jean-François Remonté. 7.00 Annette Pavy et F.-X. Andreys. 9.00 Le journal. 9.10 Les histoires de l'Histoire, par Eve Ruggieri et B. Grand. 9.30 G. Klein et Gilbert Aumond. 11.00 Le tribunal des flagrats délirés, avec Claude Villers, P. Desproges, L. Rego et S. Christofel.

Les programmes français sont susceptibles de modifications et de ce fait donnés sous toutes réserves. Toutes les émissions en stéréophonie. 6.02 Musiques pittoresques et légères, par P.-M. Ondher. 6.30 Musiques du matin par D. Bahous: Zipoli, Brahms, Mozart, Rossini, Esteve, Haydn, Prokofiev. 8.07 Quotidien musique, par P. Caloni. 9.05 D'une oreille à l'autre: Wagner, Hartmann, Weber, Beethoven, Stockhausen. 12.00 L'amateur de musique, émission magazine de G. Clément.

7.02 Matinales, magazine de C. Dupont et J. Fayet. 8.00 Les chemins de la connaissance. Les premiers habitants de l'Europe: les civilisations de l'Acheuléen ancien. 8.32 L'endroit, c'est l'enfer (8). 8.50 Echec au hasard, par Y. Yanowski. 9.07 Les matinées de France-Culture: Science et technique, par Georges Charbonnier; Histoire des sciences, par Nadine Lefebvre. 10.45 Le livre, ouverture sur la vie. 11.02 La musique prend la parole: L'ordre des hauteurs: Symphonie de chambre, Schönberg.

Aujourd'hui

Demain